COM19-2 1 1 244
WEST CANADIAN GRAPHICS
COMMONWEALTH MICROFILM PRODUCTS
901-10TH AVENUE S.W.
CALGARY, AB T2R 0B5
1999/01/15 810

La LIBERTÉ

Vol. 85 n°43 • du 12 au 18 février 1999 • SAINT-BONIFACE 88 ¢ + taxes

Pour quand la maternelle?

La Division scolaire franco-manitobaine vient d'entamer une tournée des écoles intéressées à prendre part au projet pilote de maternelle à temps plein. Votre école fera-t-elle partie du nombre?

■ Page 11.

Citation de la semaine

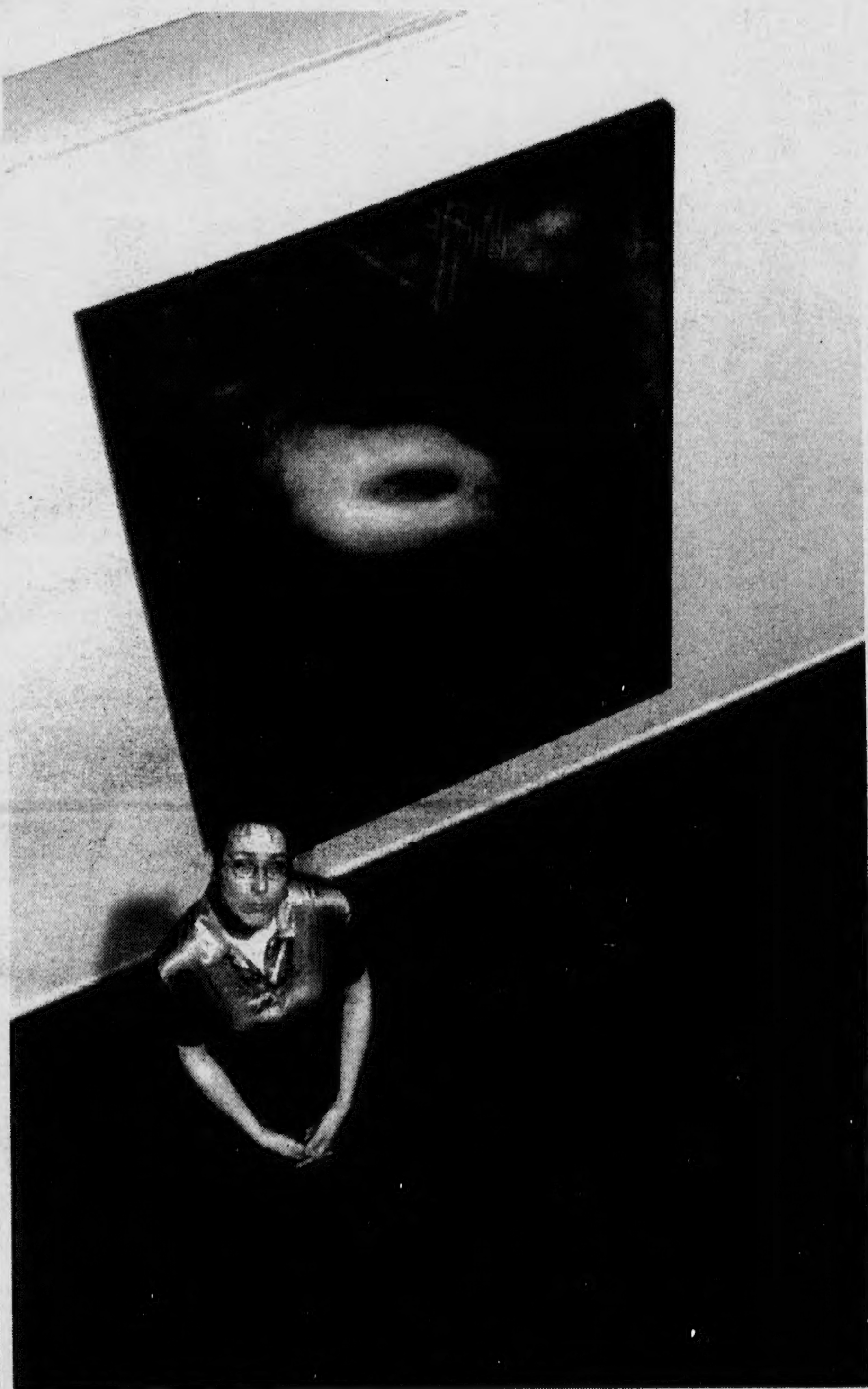
«Depuis que je fréquente l'université (...), je ne suis plus juste le clown de service!»

L'humoriste JiCi Lauzon vous fera pouffer de rire au spectacle du 30e du Festival du Voyageur et réfléchir sur les effets du zapping à la **page 1 du cahier La Liberté Loisirs.**

Le SOMMAIRE

■ Lettres	4 et 5
■ Emplois et avis	18 à 21
■ Petites annonces	21
■ La Liberté Loisirs	B1 à B20
■ Télé-horaire	B19
■ Nécrologies	22
■ Sport	B18
■ Économie	15 à 17

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca



Portrait d'une artiste

Si vous passez par le Centre culturel franco-manitobain lors du Festival du Voyageur, jetez un coup d'œil du côté de la Galerie qui accueille les œuvres récentes de Sylvie Boulet, artistes en résidence. ■ **La Liberté Loisirs, page 15.**

Spécial Festival!

■ **Ne manquez pas notre section spéciale et notre historique en photos dans la section La Liberté Loisirs.**

Santé au c. a.

Le Centre de santé Saint-Boniface sera bientôt réalité. Le 9 février, les partenaires du projet ont procédé à la nomination des membres du conseil d'administration. Une consultante a aussi été embauchée et débutera sous peu le recrutement du personnel.

■ **Page 7.**



Le salon de thé Jolys a pris des airs de fête le 6 février lors du souper Voyageur qui a attiré une quarantaine de personnes de Saint-Pierre. Les complices Raynald Hébert et Gilbert Rioux en ont profité pour entonner un air de folklore canadien-français.

HOCKEY

Un nouveau défi pour André Brin

Durant son expérience lors du Championnat mondial de hockey junior André Brin à fait ses contact avec les dirigeants de l'Association canadienne de hockey.

Marc-Éric BOUCHARD

Directeur général du Conseil jeunesse provincial (CJP) depuis quatre ans et demi, André Brin vient de devenir le gérant des communications pour l'Association canadienne de hockey et il s'installera à Calgary en Alberta. «Au début, quand ils m'ont dit que j'avais gagner le concours, je ne le croyais pas, affirme-t-il. J'ai passé les entrevues en me disant que j'avais peu de chance d'avoir l'emploi. Quelques jours après leur annonce, j'avais de la difficulté à croire que je devrai quitter le Manitoba.»

Après avoir passé par une gamme d'émotions, André Brin est très fier de relever un nouveau défi. «C'est un travail que je vais adorer, dit-il. Je serai le responsable des communications pour différentes activités de promotions de l'Association canadienne de hockey et je serai le contact pour les médias voulant faire des entrevues avec les membres des équipes féminines et masculines.»

Selon André Brin âgé de 33 ans, c'est grâce à ses expériences variées qu'il a décroché l'emploi à l'Association canadienne. «Mes expériences comme journaliste à La Liberté, et à la Société Radio-Canada m'ont appris à connaître le travail des médias dans la couverture d'événements sportifs, mentionne-t-il. Mes années passées au CJP m'ont permis d'être polyvalent et l'Association recherchait une personne bilingue.»

André Brin quittera le CJP le 19 février et ils s'envolera pour la Finlande à la fin de février pour le championnat mondial de hockey féminin qui aura lieu du 2 au 16 mars. «Cet emploi me permettra de beaucoup voyager, souligne-t-il. C'est son côté excitant!»

Même s'il voit avec beaucoup d'optimisme son cheminement de carrière, André Brin quitte le CJP et ses amis avec un pincement au cœur. «Je me suis attaché aux jeunes et je quitte de bons amis, indique-t-il. Ç'a été une grosse décision à prendre, mais c'est une expérience que je vais sûrement adorer. Je me suis investi auprès de la jeunesse et j'ai vécu quatre belles années.»

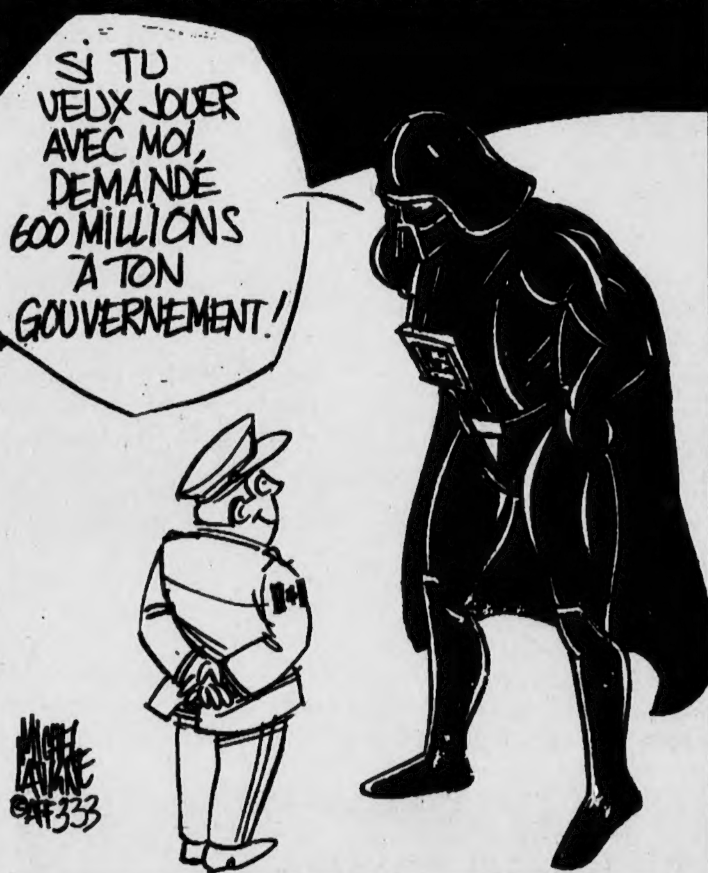


photo: Marc-Éric Bouchard

Le nouveau travail d'André Brin lui donnera la chance de voyager partout dans le monde.

Même si André Brin travaillera à Calgary, il a l'intention de demeurer chef de mission pour la délégation du Manitoba qui se rendra en août aux 1ers Jeux de la francophonie canadienne à Menramcook au Nouveau-Brunswick. «J'ai déjà pris des engagements avec l'association canadienne de hockey et je devrais être présent au Nouveau-Brunswick, ajoute-t-il. Malgré mon nouveau travail, je pourrai communiquer par Internet avec les personnes contacts du Manitoba.»

Coup d'œil national



La LIBERTÉ

journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER, Marc-Éric BOUCHARD, Pascal DUBÉ** et **Daniel BAHUAUD** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

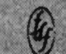
Envoi de Poste-publications-Enregistrement N° 07996.

ISSN 0845-0455





OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-20PSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

La gestion en question

D'un bout à l'autre du pays, les francophones se sont félicités d'avoir enfin remporté la bataille pour la gestion scolaire. Il est temps, signalait-on, de donner la priorité à d'autres dossiers comme le développement économique. Mais aurait-on crié victoire trop rapidement?

Anie CLOUTIER

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a déposé le 1er février une requête devant la cour du banc de la reine contestant la validité de la Loi sur les écoles publiques du Manitoba. Ailleurs au pays, notamment à l'Île-du-Prince-Édouard et en Alberta, d'autres parents ont eux aussi recours aux tribunaux pour combler les lacunes des lois scolaires provinciales.

«Les problèmes sont différents d'une province à l'autre, indique le directeur général par intérim de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), Jean-Pierre Dubé. Mais une chose est certaine: la gestion scolaire se porte mal partout.»

En effet, poursuit Jean-Pierre Dubé, aucune province ne répond vraiment à l'article 23 de la Charte des droits et libertés. «Sauf, peut-être l'Ontario où le principe de l'égalité des résultats est reconnu, explique-t-il. Mais il faut dire que la gestion, obtenue en 1998, est tellement nouvelle qu'on n'a pas encore eu le temps de l'analyser en profondeur.»

Parmi les causes qui ont fait les manchettes ces dernières années, citons celle de Summerside à l'Île-du-Prince-Édouard. Les parents, qui ne voulaient pas envoyer leurs enfants à l'école française de Charlottetown, ont gagné en cour le droit d'ouvrir une école dans leur localité. Ce verdict a cependant été renversé en cour d'appel et sera entendu, possiblement en novembre, à la Cour suprême du Canada. «Ça sera le troisième gros jugement que devra rendre la Cour suprême après l'affaire Mahé en 1990 et le renvoi manitobain en 1993», fait remarquer Jean-Pierre Dubé.

Même au Nouveau-Brunswick, province officiellement bilingue, les francophones ont du fil à retordre. Au début de février, les parents ont demandé au ministre de l'Éducation de réviser la Loi sur l'enseignement public et se préparent, en cas d'une réponse négative, à aller en cour pour défendre leur droit à la gestion scolaire.

Le problème est qu'il y a deux ans, le Nouveau-Brunswick a standardisé les structures scolaires francophones et anglophones. Il a aboli les six conseils scolaires francophones et créé une seule commission provinciale de l'éducation composée de 12 élus. La réforme de la Loi sur l'enseignement public a eu pour effet d'enlever le pouvoir décisionnel aux parents, explique le directeur des Comités de parents du Nouveau-Brunswick, Jean-Jude Basque.

«Juste avant d'être abolis, les six conseils scolaires francophones étaient en train de revendiquer le pouvoir de taxation, souligne-t-il. Aujourd'hui, nous n'avons gardé que trois directions générales qui prennent leurs décisions selon les directives du ministre. Il y a eu beaucoup de plaintes et de réactions de parents depuis la mise en place de ce système. Ce qu'on veut, c'est défendre notre droit à la différence. C'est pas parce qu'on a la dualité qu'on est égal pour autant. Les francophones ont des besoins différents des anglophones et doivent avoir accès à des ressources additionnelles pour atteindre des résultats équivalents. Pour nous, c'est une question de survie à long terme. Les anglophones n'ont pas de problème à ce qu'on ait un modèle différent du leur, mais tout ce qu'on entend de la bouche du ministre, c'est qu'on ne peut pas avoir deux systèmes d'éducation dans la province.»

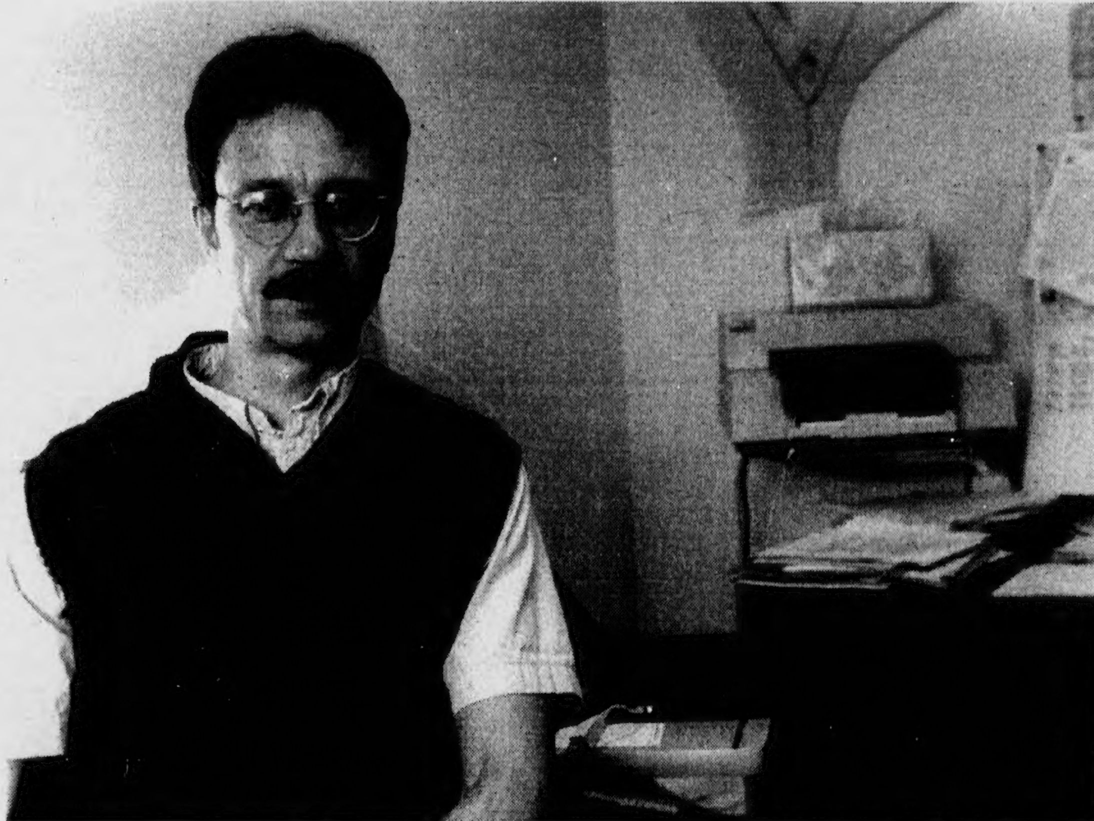


photo: Anie Cloutier

Jean-Pierre Dubé, directeur général par intérim de la Commission nationale des parents francophones: la gestion scolaire se porte mal partout.

En Alberta aussi, les parents sont montés aux barricades. Le 23 décembre, le gouvernement albertain a unilatéralement fondu les trois conseils scolaires et deux des trois conseils de coordination en une seule commission scolaire. «Il a cependant conservé à Calgary un conseil de coordination sans droit de gestion, sous prétexte qu'il sent trop de divisions entre les parents, explique la présidente de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), Sylvie Mercier. Ça veut dire que les deux écoles de la région, soit 800 élèves, n'ont pas droit au financement provincial et fédéral accordé aux autres écoles françaises.»

Par ailleurs, ajoute Sylvie Mercier, la FPFA avait déposé une série de recommandations au ministre de l'Éducation en juin 1998. Elle demandait notamment la création de quatre conseils scolaires francophones, l'exclusivité des programmes scolaires et souhaitait être admise à la table de négociations entre le fédéral et le provincial quant à la renégociation de l'Entente provinciale-fédérale sur la gestion scolaire. «Aucune de ces recommandations n'a été acceptée, indique Sylvie Mercier. On refuse la décision du ministre, on n'en veut pas. Il y a un mouvement très fort de la part des parents pour qu'il révise sa décision. On attend sa réponse d'ici peu et on verra ensuite si on veut aller en cour dans cette affaire.»

En Colombie-Britannique, la gestion scolaire semble se porter très bien. «Depuis sa mise en place en 1997, nous avons noté une hausse dans la qualité de l'enseignement et dans la qualité des enseignants eux-mêmes, signale l'ancien directeur de la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique, Marc Gignac. On a maintenant 3 000 élèves dans sept écoles! On a eu la gestion après les autres provinces, alors on a profité des expériences vécues ailleurs pour prendre des décisions éclairées. On a gardé en tête qu'on avait la possibilité de mettre sur pied une structure qui répondait à nos besoins, d'innover plutôt que de copier ce qui se faisait ailleurs. On a fait front commun et on a créé des partenariats.»

À l'autre bout du pays, en Nouvelle-Écosse, des parents ont décidé de poursuivre leur propre conseil scolaire qui tolère les écoles bilingues. Les francophones de Terre-Neuve, de la Saskatchewan et du Yukon semblent plus satisfaits de leur situation respective. «Mais dans les Territoires du Nord-Ouest, la loi est franchement inconstitutionnelle puisqu'elle oblige les francophones à remplir des conditions qui ne sont pas exigées de la majorité, explique Jean-Pierre Dubé. Pour avoir la gestion, ils auraient besoin de plus d'une école, ce qui n'est pas le cas.»

Bref, conclut Jean-Pierre Dubé, il y a eu un gros pas en avant dans le dossier de la gestion scolaire, mais force est de constater qu'aucun régime répond à tous les besoins, que certains sont franchement inconstitutionnels et que tous sont le résultat de compromis politiques. «On entend beaucoup dire que l'éducation, c'est réglé parce qu'on a la gestion, indique-t-il. Mais ce n'est pas vrai. On n'est pas sorti de l'auberge.»



À VOUS la parole

Une arme contre la démocratie?

Madame la rédactrice,

Le projet de la loi C-68 aboutit uniquement à la confiscation des biens et à la criminalisation des propriétaires.

Je trouve ironique que, dans le numéro du 15 janvier du *Brandon Sun* au Manitoba, Jean Valin, directeur des affaires publiques du Centre canadien des armes à feu, perpétue les mythes qui sous-tendent cette mesure législative non fondée. Voici certains des propos qu'il y tient : 1. Quiconque possède une arme à feu au 1er janvier 2001 devra être titulaire d'un permis ou posséder une AAAF qui soit encore valide, faute de quoi IL SERA ILLÉGALEMENT EN POSSESSION DE CETTE ARME À FEU. 2. Il s'agit (le projet de loi C-68) simplement de s'ajuster à un NOUVEAU MONDE; l'industrie était partiellement réglementée, maintenant, elle l'est entièrement. 3. Les QUESTIONS DE SÉCURITÉ (faire en sorte que les armes à feu ne se retrouvent pas entre les mains de criminels) viennent au premier rang des priorités chez les personnes qui travaillent au contrôle des armes à feu. 4. La différence entre un permis d'arme à feu et l'enregistrement d'une arme à feu se comprend facilement; c'est comparable au permis de conduire et à l'IMMATRICULATION D'UN VÉHICULE. 5. Comme l'AAAF, les deux permis (le nouveau permis de possession ou d'acquisition) sont valides pour CINQ ANS.

Je commenterai brièvement les propos tenus par M. Valin. En vertu des dispositions du projet de loi C-68, il se pourrait que le 1er janvier 2001, de 3 à 4 millions de propriétaires d'armes à feu deviennent des criminels parce qu'ils ne possèdent pas un nouveau permis d'arme à feu les autorisant à posséder une arme qui leur est peut-être transmise depuis plusieurs générations. Nous savons tous que le NOUVEL ORDRE MONDIAL est au programme de LLOYD AXWORTHY aux Nations Unies où il continue de prôner le désarmement de tous les Canadiens à l'exception de la police et de l'armée. On l'a dit et cela a été prouvé des millions de fois, l'enregistrement des armes d'épaule n'a rien à voir avec la santé ou la sécurité et n'empêchera pas les armes à feu de tomber entre les mains de criminels. C'est du côté de notre système de justice qu'il faut chercher les vrais problèmes et non du côté des Canadiens respectueux de la loi. La comparaison constante entre la possession d'une automobile et celle d'une arme à feu est ridicule. Un propriétaire de voiture ne risque pas d'être emprisonné s'il ne fait pas immatriculer sa voiture. Il n'a pas à prouver qu'il en a besoin tous les cinq ans, lorsque vient le moment de renouveler son permis. Le propriétaire d'une automobile en demeure propriétaire même si son permis de conduire n'est pas valide. Il ne perd pas son automobile parce qu'il ne l'a pas fait immatriculer. Le fait de posséder onze voitures ne donne pas à la police le droit de venir chez moi pour faire des fouilles et des saisies ou de monter un dossier contre moi. J'estime que cette mesure législative exerce une discrimination flagrante contre tous les propriétaires ou les utilisateurs d'armes à feu à des fins de loisir.

Au lieu d'examiner les questions qui unissent notre merveilleux pays, le gouvernement libéral se concentre sur des mesures qui le divisent, comme le projet de loi C-68. Ce projet de loi a divisé le pays dans les zones urbaines et rurales. Il a coûté aux contribuables près d'un demi-milliard de dollars, de l'argent qu'il aurait mieux valu injecter dans notre système de santé qui en a bien besoin. Pour terminer, je demanderais aux citoyens du Canada de ne pas enfreindre la loi mais de continuer de se battre et de dire clairement à leur député qu'ils approuvent ou désapprouvent le projet de loi C-68. Je pense qu'il n'est pas tant question ici de contrôle des armes à feu (des mesures de contrôle sont appliquées au Canada depuis plus de 60 ans) que de libertés civiles, de droits à la propriété et d'autorité sur les gens. Il ne faut pas oublier que le genre de démocratie dans lequel on vit est directement lié à la manière dont la démocratie est exercée.

Inky Mark,
député de Dauphin-Swan River
Le 17 janvier 1999

Henri nous écrit

Madame la rédactrice,

Au sujet de la parution «Les chemins secrets de Gabrielle Roy», je me réjouis de la démarche de son auteur. Et voici pourquoi:

Mon père disait que les chemins de Gabrielle Roy étaient tellement secrets qu'on se demandait comment elle avait pu arriver jusqu'à Altamont... Je suis bouleversé: je ne lis pas ce livre d'Ismène Toussaint publié aux Éditions Internationales Alain Stanké avec ma tête, mais avec mon coeur. J'y retrouve les aînés d'aujourd'hui que j'ai connus, mes amis, mes racines, la maison des Badiou où j'allais jouer avec mes petits camarades... Ce qui me touche énormément, c'est que l'auteur ait interviewé, non pas les littérateurs, mais les proches et les petites gens qui l'ont bien connue. Ceux-ci, généralement très repliés sur eux-mêmes, ont fait confiance à l'auteur, au point d'accepter de parler d'une de leur connaissances les plus intimes : Gabrielle Roy. J'admire la justesse des mots qu'elle a employés pour le Manitoba et ses habitants : j'y sens la plaine de Louis Riel. Elle a dépassé l'image de papier glacé que l'on nous donne souvent de la romancière pour pénétrer dans sa vie de tous les jours, entourée des gens de son quotidien. De plus, j'aime le fait qu'elle n'ait pas eu peur de se poser en conciliatrice entre les deux soeurs. Ismène Toussaint me fait penser à Rémy de Gourmont, cet écrivain français qui, à la fin du siècle dernier, est venu fouiller un peu partout au Canada et a rapporté de son séjour un beau volume sur notre pays et ses pionniers sous le titre «Les Canadiens de France». J'en ai fait mon livre de chevet pour me rappeler que nous ne sommes pas de génération spontanée et que nous devons beaucoup à nos ancêtres.

Avec mes sentiment les meilleurs,

Henri Bergeron
Communicateur
Outremont (Québec)
Le 3 février 1999



LE PETIT NEZ FOURRÉ-PARTOUT



PASSAGER:* EST UN TERME DE MARINE. NE S'APPLIQUE QU'AUX PERSONNES QUI PRENNENT PASSAGE SUR UN NAVIRE. C'EST UN ANGLICISME DE DONNER À CE MOT LE SENS DE 'VOYAGEUR' (EN CHEMIN DE FER, EN AUTOBUS).



*tiré de *Dictionnaire de nos fautes*, Raoul Rinfret, 1897

À VOUS *la parole*

Bien d'accord

Madame la rédactrice,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre éditorial dans *La Liberté* du 29 janvier au 4 février 1999.

Je veux répondre à la question «pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas convoqué les députés à la Chambre?» Voici ma réponse:

M. Filmon comme chef du parti conservateur ne veut pas exposer son parti aux questions embarrassantes de l'Opposition. On peut se demander si M. Filmon et son parti ont des choses de plus à cacher.

Les affaires du Manitoba doivent se continuer. Appelez les députés, M. Filmon!

Arthur E. Ammeter
Petersfield (Manitoba)
Le 3 février 1999

Les secrets de Gabrielle Roy

Un ouvrage de qualité vient tout juste de paraître: *Les Chemins secrets de Gabrielle Roy*(1) d'Ismène Toussaint.

Gabrielle Roy reste l'une des plus grandes figures de la littérature canadienne-française au pays et à l'étranger. Qu'elle soit de l'Ouest, que son inspiration l'ait souvent ramenée aux terres de son enfance, voilà qui accroît l'intérêt que le lecteur de la Prairie porte à l'oeuvre considérable qu'elle a patiemment composée, et qui a contribué à révéler l'Ouest au monde entier dans ce qu'il a des plus poétique et de plus humain.

Plusieurs études ont été écrites sur l'ouvre de la romancière franco-manitobaine, et aussi sur sa vie dans l'espoir de dégager dans quelle mesure celle-ci a pu influencer celle-là. Ces temps-ci, *Le Monde de Gabrielle Roy* passe chaque semaine sur la chaîne RDI. Dans cette émission, Robert-Guy Scully interviewe ceux et celles qui ont connu la romancière. Or, l'originalité des *Chemins secrets de Gabrielle Roy*, c'est de combiner à la fois l'essai et l'entrevue. Voie naturelle pour l'auteur, semblerait-il, puisque Ismène Toussait a une formation universitaire de haut niveau, et qu'elle est aussi journaliste. En réalité, son travail a dû être une tâche plus ardue et délicate qu'il n'y paraît, car il lui a fallu équilibrer ses propres opinions avec les nombreux témoignages, parfois contradictoires, qu'elle a recueillis au cours des dernières années.

Pour révéler les «chemins secrets» de Gabrielle Roy, l'auteur est allée sur place, au Manitoba. Bien des contemporains de G. Roy (1909-1983) ne sont plus. Ismène Toussait en a déniché pourtant, et même de nombreux, qu'elle laisse s'exprimer en toute liberté. Il y a les membres proches et éloignés de la famille Roy, les amis, les spectateurs, qui assistaient aux pièces où jouait Gabrielle au Cercle Molière de Saint-Boniface, les camarades de classe, les collègues de travail, et surtout, puisque G. Roy a enseigné plusieurs années au Manitoba, il y a ses anciens élèves issus des milieux ruraux défavorisés du Manitoba des années trente et l'École Provencher de Saint-Bonioface. Parce qu'elle est devenue célèbre, et qu'elle s'est parfois inspirée d'eux et de leur vie dans la Prairie, ils ont suivi de loin ses succès. Aujourd'hui, ils sont fiers d'avoir été à l'origine de certains personnages, tels ce Philippe Cardinal qui, flatté de se retrouver sous les traits du rebelle Médéric, héros de *Ces enfants de ma vie*, déclare: «J'ai travaillé fort pour m'en sortir, et ma récompense sur cette terre, c'est peut-être d'avoir été immortalisé par l'un des plus grands écrivains canadiens de ce siècle. Simple gérant de bar dans la vie de tous les jours, je suis, dans le domaine de l'imaginaire, ce cavalier au grand coeur qui fait rêver des milliers d'enfants dans le monde : Médéric-le-Magnifique». (p.129)

N'allons pas croire que tous les interviewés font un éloge systématique de la romancière. Pas du tout, cet ouvrage n'a rien d'une hagiographie. Les témoignages de la redoutable Marie-Anna(2), vue comme la «soeur ennemie»(p.25) de Gabrielle, témoignages jugés comme les plus importants par Ismène Toussaint, ouvrent et closent l'ouvrage. Certains amis de jeunesse, parce qu'ils s'étaient peut-être trop attachés à la future romancière, se sont sentis reniés par elle une fois qu'elle a quitté le Manitoba. D'autres lui reprochent de les avoir oubliés dans ses romans, nouvelles ou son autobiographie; d'autres encore contestent la véracité des événements rapportés ou des lieux décrits. Ismène Toussaint les laisse parler, car son rôle, dit-elle, n'est «ni d'accuser, ni de défendre Gabrielle Roy» (p,198). Elle ne peut s'empêcher d'ajouter que lui «a toujours paru vain, en matière de création littéraire, le débat entre vérité et fiction » (p.279).

Grâce à tous ces témoignages, c'est, au fil des pages, le portrait de Gabrielle Roy qui se précise, portrait qui n'est pas imposé par l'auteur, mais que construit chacune des petites touches personnelles qu'apportent ces gens qui l'ont connue.

Ainsi s'enrichit le volume de détails qui parfois se recoupent, nous offrant l'image d'une Gabrielle Roy à la personnalité complexe: «...on se rend compte, conclut Ismène Toussaint, qu'elle est un véritable tissu de contradictions qui, tour à tour, amuse, déçoit, surprend, émeut, exalte et choque» (p.236).

En refermant ce livre qui se lit avec facilité, le lecteur a l'impression d'avoir assisté et participé à de grandes retrouvailles où sont réunis tous ceux qui, au Manitoba et ailleurs, ont connu, à un moment ou l'autre de leur vie, Gabrielle Roy.

(1) Ismène Toussaint, *Les Chemins secrets de Gabrielle Roy*, Stanké, Montréal, 1999, 289p.

(2) Paul Genuist, *Marie-Anna Roy, une voix solitaire*, Les Éditions des Plaines, Saint-Boniface, 1992, 178p.

Paul Genuist
Victoria (Colombie-Britannique)
Le 5 février 1999



libre

Bravo! Pierre de Bellefeuille

par André de Leyssac

À mon retour d'un long séjour à l'étranger, j'ai été vivement impressionné par l'article de Pierre de Bellefeuille ayant pour titre *De la monarchie à la République* et pour sous-titre *De la monarchie à la République québécoise!* (1) Je suis d'autant plus sensible à cette rhétorique que le sous-titre correspond exactement à la conclusion de ma dernière publication intitulée *Discours révolutionnaire numéro III* (2) et à celle de deux autres publications qui paraîtront avec ces mots de Voltaire en exergue: *L'injustice à la fin produit l'indépendance.*

Quand on veut la liberté, quand on aspire à l'Indépendance, on ne mâche pas ses mots. Ni le patron de l'Action nationale, ni les partisans de la libération du Québec, ni Pierre de Bellefeuille, ni moi-même ne manquent de cette franchise qui est à la fois l'attribut des Québécois et l'abomination des membres du régime dont Chrétien et sa reine sont les plus pitoyables spécimens! Pourquoi n'appellerions-nous pas un chien un chien, la couronne britannique l'emblème le plus ridicule de la décadence, même si elle conserve toutes ses prérogatives au Canada comme elle continue à les exercer en Irlande où il y a peu de temps encore les Irlandais n'avaient pas le droit d'acheter de terrain, de pratiquer librement leur religion ni de parler irlandais.

Ne retrouve-t-on pas de semblables interditions dans certaines régions du Canada, au Manitoba par exemple, où les représentants de la Couronne ont sauvagement interdit l'enseignement du français dans les écoles, ont réduit de 50 % l'usage du français parlé dans cette province où les politiciens instigateurs de ce génocide sont restés tristement célèbres par des expressions de ce genre: «Si une institutrice quelconque voulait enseigner le français à mon enfant, je la tuerais (I would shoot the teacher). Devrons-nous toujours accepter en silence une dictature de fait au lieu de défier les tyrans, de les combattre sur leur propre terrain, d'étouffer leurs accents de God the Save the Queen sous les cris de «Vive la République! Vive la République québécoise!»

Soyons francs! Comme l'a si bien dit Pierre de Bellefeuille, «L'indépendance, c'est la rupture avec le Canada. C'est donner son congé à la reine et aux simagrées monarchiques. C'est la république et ses institutions». Nous sommes parfaitement d'accord! Mais ne nous berçons pas d'illusions! Si nous voulons une république, nous devrons nous battre pour elle! Le peuple québécois ne peut plus se permettre d'hésiter depuis que le français est devenu illégal dans la Saskatchewan et l'Alberta. Si les premiers ministres des provinces de l'Ouest s'arrogent le droit de décréter leur province unilingue anglaise sans demander l'avis du peuple, je ne vois aucune raison pour laquelle le premier ministre de la Belle Province ne se permettrait pas de proclamer la République du Québec quand cela lui plaira. Ça sera pour quand M. Bouchard?

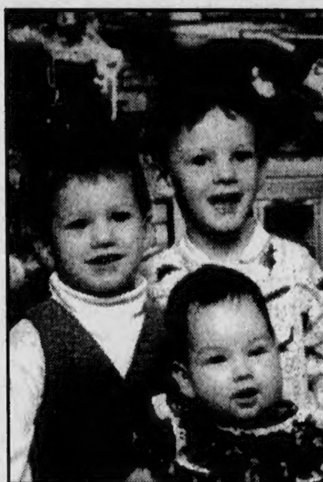
Il est plus que temps que les Québécois mettent fin à la tyrannie! Si les Canadiens anglais, victimes eux aussi du régime, ne veulent pas encore suivre l'exemple de l'Australie et former une république, qu'ils en subissent les conséquences! Quant à nous, Canadiens français, la voie nous est toute tracée: celle de la liberté!

Vive le Québec libre! Vive la République québécoise!

(1) Pierre de Bellefeuille. – «De la monarchie à la République». – *L'Action nationale*, Montréal, mai 1998, pp. 57-59.

(2) Les ouvrages d'Andrée de Leysac, notamment le *Discours révolutionnaire numéro III*, *Recul de la civiliation au Canada* et *Le Triomphe de l'Ignorance* sont en vente à la Boutique du Livre, 315, rue Kenny, Saint-Boniface (Manitoba).

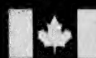
T'es parent avec qui, toi?



J'ai dit: «Bonjour!» à mes parents, Jacques et Monique le 22 juillet 1998. Ma maison est près du lac à Saint-Malo.

Je mange beaucoup pour aller jouer au hockey avec toi Miguel et, toi Nicola, ce sera le football.

Bernadette, la maman de Mémère Paulette nous tricotte des gilets et des bas de laine pour aller en motoneige avec toute la famille et visiter mes grands-parents, Thérèse et Maurice Bouchard à Île-des-Chênes.

C'était la fête de Papa le 27 décembre, et, pendant que mes anges gardiens veillaient sur moi avec amour, Pépère Louis me baptisait: 

POLITIQUE

Tout nouveau, tout beau!

En éducation et en santé, les francophones accueillent favorablement le remaniement ministériel effectué le 5 février.

Pascal DUBÉ

Le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, a procédé le 5 février à un remaniement ministériel important. Six ministres ont changé de portefeuille et deux députés d'arrière-banc se sont vu confier de nouvelles responsabilités. Parmi les plus grands changements, Eric Stefanson se retrouve à la Santé, Harold Gilleshammer prend les commandes des Finances et James McCrae sera le nouveau ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

Les partis d'opposition fustigent le premier ministre en affirmant qu'il tente de minimiser les erreurs commises dans les secteurs de la Santé et de l'Éducation en remplaçant les deux ministres titulaires à la veille des élections. Pour les organismes franco-manitobains, le remaniement signifie surtout qu'il faut maintenant reprendre le travail de sensibilisation auprès des nouveaux décideurs.

«Je ne crois pas que ce changement aura de grands effets sur la Division scolaire franco-manitobaine, mentionne son directeur général, Léo Robert. Les fonctionnaires vont informer le ministre sur les dossiers importants qui nous concernent et notre travail est de s'assurer qu'ils sont bien compris. Nous devons par conséquent planifier une rencontre avec le nouveau ministre, James McCrae, au cours des prochaines semaines.»

Au fil des ans, le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a développé de bonnes relations avec la ministre provinciale de l'Éducation. Le recteur du CUSB, Paul Ruest, croit que le secteur de l'éducation perd un bon ministre en la personne de Linda McIntosh.

«Contrairement à ce que pensent plusieurs personnes, je crois que Linda McIntosh faisait un bon travail dans le secteur de l'éducation, affirme Paul Ruest. C'est une personne qui avait une très bonne connaissance du système, ayant été elle-même commissaire. Nous avions une très bonne relation avec elle. Linda McIntosh avait notamment pris position en faveur du plan de développement du CUSB où la Province s'engageait financièrement.

«James McCrae semble être une personne qui à la capacité d'écouter les gens, ajoute Paul Ruest. Mais on ne peut compter que sur nous-mêmes pour nous assurer que le ministre soit saisi des défis à relever pour notre institution. On peut se poser la question à savoir si ça vaut la peine de dépenser toutes ces énergies à quelques semaines du déclenchement probable des élections, mais on ne peut pas courir le risque. De toute façon, si le ministre McCrae ne reste pas à l'Éducation, ce sera une personne de plus au cabinet du premier ministre qui sera au courant de nos besoins.»



photo: Anie Cloutier

Linda McIntosh quitte l'éducation.

L'arrivée d'Eric Stefanson au ministère de la Santé laisse les partis d'opposition perplexes. Ils se demandent comment «un comptable» pourra saisir les besoins des patients de la province. Paul Ruest qui est aussi vice-président de l'Office des hôpitaux de Winnipeg a une autre opinion du nouveau ministre.

«La Santé vient d'hériter d'un très bon ministre qui bénéficie en plus de la confiance du premier ministre, indique-t-il. Eric Stefanson est une personne réfléchie qui va prendre le temps de faire une bonne analyse de la situation. Les grands changements dans la structure sont maintenant complétés, il reste cependant à peaufiner les détails à régler.

«Monsieur Stefanson va s'assurer qu'il n'y aura pas d'argent qui va être dépensé inutilement, poursuit Paul Ruest. Il arrive également à un moment où l'on devrait injecter plus d'argent dans les hôpitaux pour répondre aux besoins. J'ai eu la chance de discuter avec lui cette semaine et il me semble arriver dans cette nouvelle fonction sans préjugés et avec une attitude positive.»

Pour le directeur général de l'Hôpital général Saint-Boniface, Hubert Gauthier, l'expérience au sein du ministère des Finances d'Eric Stefanson ne peut que l'aider dans ses nouvelles fonctions.

«Eric Stefanson connaît bien les enjeux de la santé et il est l'homme de confiance du premier ministre, mentionne-t-il. Comme le budget de la santé représente environ 35 % des dépenses de la Province, sa longue expérience au sein du gouvernement et dans la préparation du budget va seulement être bénéfique pour nous.

Gary Filmon a confié les finances à Harold Gilleshammer, un politicien d'expérience qui a occupé différents postes au sein du gouvernement, dont celui de l'Éducation.

«L'avenir semble encourageant du côté des perspectives économiques pour la prochaine année, mentionne l'économiste Raymond Lafond. Harold Gilleshammer hérite du portefeuille des Finances à un moment où la Province a équilibré son budget. En plus, il devrait recevoir plus d'argent du fédéral en santé.»

À la Société franco-manitobaine (SFM), on se réjouit du changement. «Le changement est toujours une bonne chose, affirme le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. Et quand on regarde les événements des derniers mois en santé et en éducation, c'était inévitable.

«Pour ce qui en est des services en français, Darren Praznik demeure responsable du dossier, ce qui veut dire que nous allons pouvoir poursuivre le travail déjà amorcé, mentionne-t-il. Nous étions aussi heureux de voir que le nouveau ministre de la Santé, Eric Stefanson, était présent lors de la présentation du conseil d'administration de la future Clinique francophone de Saint-Boniface. C'est bon signe pour la communauté francophone.»

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine



■ 12 FÉVRIER 1999 ■

Le Centre de santé de Saint-Boniface

Après plus d'un an de travail de collaboration, la création du Centre de santé Saint-Boniface a été annoncée officiellement lors d'une conférence de presse le 9 février. Les collaborateurs dans l'évolution du projet étaient : l'Hôpital général de Saint-Boniface, le Centre de médecine familiale de l'Hôpital général Saint-Boniface, Santé en français, les offices de santé et le ministère de la Santé. Les membres fondateurs du Centre de santé Saint-Boniface soit : les Sœurs grises, le Collège universitaire de Saint-Boniface et la Société franco-manitobaine sont très heureux de voir se concrétiser ce projet.

Le projet du Centre de santé Saint-Boniface a été annoncé par le ministre de la Santé, l'honorable Darren Praznik en mai dernier. Le but du Centre sera d'offrir des services et des programmes de soins primaires dans les deux langues officielles. Le français sera toutefois la langue de travail du Centre.

Le conseil d'administration assumera, entre autres, toutes les fonctions reliées à la mise sur pied du Centre, veillera à l'adoption de ses grandes orientations et à sa bonne gestion. Le conseil d'administration du Centre de santé Saint-Boniface, nommé par les membres fondateurs, est composé des personnes suivantes : l'Honorable juge Richard Chartier (président), Mme Patricia Courcelles (vice-présidente), M. Gérald Labossière (secrétaire-trésorier), Me Gérald Chartier, Mme Jeannette Filion-Rosset, Mme Marcelle Forest, M. André Fréchette, Mme Lise Hamelin et M. Francis Labossière.

Le Calendrier communautaire (de la SFM)

Le calendrier communautaire est un service offert gratuitement par le Centre de ressources communautaire (CRC). Ce service a pour but de regrouper et de faire connaître les événements, les fêtes et les réunions qui seront tenus prochainement dans la communauté francophone du Manitoba. Le calendrier communautaire est un excellent moyen pour les membres de la communauté de s'annoncer et de se faire connaître.

Pour plus de renseignements sur les activités déjà indiquées ou pour inscrire une activité, contactez le Centre de ressources communautaire au 233-ALLÔ (2556) ou au 1-800-665-4443.

Le 233-ALLÔ pendant le Festival...

Pour toute la durée du Festival du voyageur, du 12 au 21 février, les gens qui désirent des renseignements sur les activités offertes ou sur la communauté en général pourront téléphoner au 233-ALLÔ (2556) entre 9 h et 20 h afin de trouver les réponses à leurs questions.

Ce service est offert grâce à un partenariat entre le Centre de ressources communautaire de la SFM et le Festival du Voyageur.

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org

CENTRE DE SANTÉ SAINT-BONIFACE

Le recrutement peut commencer

Anie CLOUTIER

Le Centre de santé Saint-Boniface, qui doit ouvrir ses portes prochainement, a maintenant son conseil d'administration. L'annonce a été faite le 9 février par les membres fondateurs: les Sœurs grises, le Collège universitaire de Saint-Boniface et la Société franco-manitobaine.

Présidé par le juge Richard Chartier, le conseil devra tracer les grandes orientations du centre, superviser le recrutement du personnel de la clinique et sera responsable de sa bonne gestion. Les autres membres sont: Patricia Courcelles, Gérald Labossière, Marcelle Forest, Lise Hamelin, Jeannette Filion-Rosset, Gérald Chartier, André Fréchette et Francis Labossière. Suzanne Nicolas a aussi été nommée au poste de consultante. Elle sera responsable du recrutement du personnel infirmier notamment.



photo: Anie Cloutier

Raymond Lafond, Hubert Gauthier, Paul Ruest et le nouveau ministre de la santé, Eric Stefanson étaient présents à l'annonce officielle de la mise sur pied du Centre de santé Saint-Boniface le 9 février au Centre du patrimoine.

Dans un premier temps, la clinique embauchera quatre médecins généralistes, quatre infirmières et quatre spécialistes (gériatrie et gynécologie par exemple). D'autres professionnels de la santé comme des dentistes, physiothérapeutes ou optométristes pourront aussi se joindre à la clinique dans un deuxième temps.

Rappelons que le projet a reçu à la mi-janvier l'approbation du ministre de la Santé d'alors, Darren Praznik, qui s'était aussi engagé à débloquer 500 000 $ pour couvrir le coût des rénovations et d'implantation de la clinique. À noter que la clinique ne sera pas sous le contrôle des offices de la santé, mais répondra directement au nouveau ministre de la santé, Eric Stefanson.

Les partenaires visent toujours le 1er avril comme date d'ouverture de la clinique, mais l'ouverture officielle a plutôt été fixée au mois de juin.

POLITIQUE

Les retombées de l'enquête Monnin

Face aux scandales qui se multiplient, nos politiciens méritent-ils notre confiance?

Daniel BAHUAUD

Aux États-Unis, le président Clinton risque tout au moins la censure. Au Canada, le premier ministre Jean Chrétien nous assaisonne de poivre. Le Manitoba, lui, est tout autant à la mode avec les allégations de fraude électorale aux élections de 1995. Décidement, il y a de quoi être perplexe! Nos politiciens sont-ils honnêtes? Méritent-ils notre confiance?

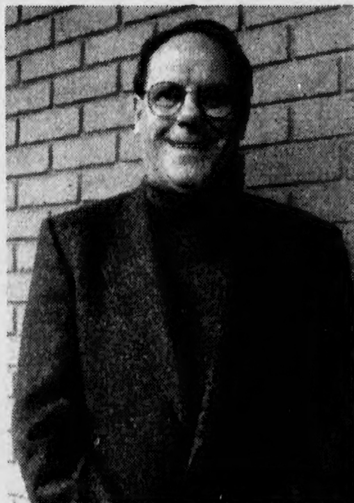
Au Manitoba, le rapport de l'enquête Monnin doit être remis au gouvernement à la fin-mars. Aura-t-il un impact sur la prochaine élection provinciale? Changera-t-il la perception qu'on les électeurs du parti conservateur, et des politiciens tout court? Ian McPherson, Robert Stefaniuk et Léon Morrissette offrent leurs perspectives.

Pour le consultant en affaires Ian McPherson, la prochaine élection est loin d'être décidée. «Jusqu'à maintenant, il n'y a rien qui lie directement les acteurs dans le scandale à des députés ou au premier ministre. Ce sera aux électeurs de tirer certaines conclusions lors des élections et sans doute, le rapport Monnin aura un rôle à jouer puisque le juge Monnin apportera des recommandations pour assurer un assainissement du processus électoral.

«Tout dépendra comment le parti conservateur accueillera les témoignages contenus dans le rapport, continue-t-il. Si les conservateurs admettent qu'il y a eu des erreurs, le public réagira favorablement.»

Préfet de la Municipalité de Ritchot, Robert Stéfaniuk croit que l'impact du rapport Monnin sur les élections sera négligeable, quel que soit son contenu. «À Winnipeg, on discutera peut-être du scandale, mais ça ne changera pas grand-chose en campagne où les conservateurs ont une base de pouvoir considérable», note-t-il.

Adjoint administratif du député fédéral David Iftody, Léon Morrissette voit la situation d'un autre œil. «Ce scandale est la preuve qu'une dizaine d'années au pouvoir rend arrogant, estime-t-il. C'est clair que le rapport Monnin fera du tort aux conservateurs, mais dans notre région, il y a d'autres facteurs qui seront désastreux pour eux. Bien du monde n'ont pas oublié les propos lancés par Gary Filmon lors de l'inondation. Il nous a dit que nous avions à absorber la responsabilité de nous être établis dans une inondable. Je suis certain, ajoute-t-il, que les gens qui ont voté conservateur sont déçus.»



Archives La Liberté

Robert Stefaniuk: «Le cynisme actuel me dérange.»

Robert Stefaniuk, pour sa part, craint que ce scandale ait des retombées plus profondes qu'on ne le soupçonne. «Bien sûr, le parti conservateur sera atteint, mais ça va encore plus loin que ça; tous les politiciens en souffriront les conséquences. L'effet est cumulatif; chaque fois qu'il y a des incidents pareils, notre système démocratique s'affaiblit. Je sais d'expérience que la plupart des politiciens sont honnêtes. C'est pouquoi le cynisme actuel me dérange. Mais le comportement de certains politiciens est tel qu'on ne peut pas blâmer le public d'être complétement estomaqué.»

Ian McPherson croit que le scandale et l'enquête Monnin pourront avoir un impact positif à long terme. «Ça servira d'une sorte de leçon. Ça rappellera aux gens qu'il ne faut pas chercher de raccourcis, qu'il ne faut pas plier les règlements de la démocratie. La grande majorité des gens de tous les partis sont répugnés par de tels scandales.»

Léon Morrissette n'en est pas convaincu. «La perception de l'éthique dans le monde de la politique va empirer, estime-t-il, tant qu'on ne démontre pas qu'on peut faire mieux. Ce qui n'aide pas, c'est que bien des membres et députés élus ont moins de pouvoir décisionnel que les grandes entreprises et les groupes de pression. À moins de détenir un porte-feuille important, les députés et les ministres, pourtant élus, ont moins de poids que ces petits groupes.»

Tous préconisent par contre une solution graduelle au problème de l'honnêteté chez nos politiciens. «Il nous faut un système plus transparent, estime Ian McPherson. Au siècle dernier, on tolérait pas mal de "petites crocheries", mais aujourd'hui, le public est plus évolué. Si les électeurs lancent constamment le message qu'il voient tout et n'oublient rien, le système pourra s'améliorer. Les politiciens apprendront que les crocheries n'en valent pas la peine.»

UNION SOCIALE

Le fédéral met un pied dans la porte

La nouvelle union sociale permettra-t-elle au gouvernement fédéral de s'insérer dans les champs de compétence provinciale?

Pascal DUBÉ

Le gouvernement fédéral et neuf provinces se sont entendus le 4 février sur les termes d'une nouvelle «union sociale» pour les trois prochaines années. Le document élabore les grands principes selon lesquels les deux paliers de gouvernement pourront gérer les programmes sociaux ou en créer d'autres.

Seul le Québec a refusé de signer cette entente, son premier ministre affirmant qu'il s'agit d'une nouvelle tentative de la part du gouvernement fédéral de s'ingérer dans le champs de compétence provinciale que sont l'éducation et la santé.

«Après la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement fédéral a offert aux provinces une série de programmes sociaux que les provinces ont rejeté, affirmant que le fédéral s'ingérait dans plusieurs champs de compétence provinciale, rappelle le professeur d'histoire du fédéralisme canadien au Collège universitaire de Saint-Boniface, Luc Côté. Malgré cette opposition, le fédéral a réussi à implanter peu à peu des programmes pancanadiens comme le régime des pensions de vieillesse et l'assurance-emploi. Les provinces n'avaient pas toujours les ressources pour offrir de tels programmes et elles laissaient faire le fédéral.

«Depuis les années 1970, les récessions et les chicanes politiques ont amené les provinces à être plus revendicatrices et à demander au fédéral de respecter leurs champs de compétence, mentionne Luc Côté. Mais ça n'a pas toujours été fait. L'annonce des fameuses bourses du millénaire faite par le fédéral l'an dernier en est un bon exemple: le fédéral a mis en place cette nouvelle initiative sans en parler d'abord aux provinces.»

La nouvelle entente prévoit un mécanisme d'échange qui permettra aux provinces de faire connaître leur point de vue face à l'instauration par le fédéral de nouveaux programmes sociaux, mais elles n'auront pas de droit de veto. Pour l'instauration de nouveaux programmes conjoints, une majorité de provinces doivent être en accord avec le programme avant qu'il n'entre en vigueur. Une province pourrait se retirer d'un nouveau programme, sans compensation financière.

«Je croyais que les premiers ministres des provinces allaient tous à Ottawa pour demander au fédéral de leur remettre plus d'argent. Je croyais aussi qu'elles voulaient gérer elles mêmes les programmes, poursuit Luc Côté.



Archives La Liberté

Greg Selinger ne se dit pas très surpris que le Québec ait refusé de faire partie de la nouvelle union sociale qui devrait renforcer le sentiment de fierté chez les Canadiens.

Au contraire, elles ont laissé à Ottawa le droit d'offrir directement aux Canadiens des programmes sociaux. La seule vraie bonne nouvelle à mon point de vue pour les provinces, c'est qu'elles ont obtenu l'assurance que le fédéral dépensera plus d'argent dans le secteur de la santé.»

Professeur en travail social à l'Université du Manitoba, Greg Selinger, voit cependant plusieurs avantages à la nouvelle union sociale. Pour lui, la mobilité des Canadiens et la reconnaissance de l'apport du gouvernement fédéral dans les programmes sociaux gérés par une province pourrait raffermir l'identité canadienne.

«Maintenant, on peut déménager partout au pays et avoir accès aux mêmes programmes sociaux, rappelle-t-il. Cela veut dire qu'un étudiant manitobain n'aura pas à payer des frais d'inscriptions supplémentaires pour étudier dans une autre province. Il n'y a que le Québec qui fait exception à cette règle.

«L'idée de reconnaître l'apport du gouvernement fédéral dans les programmes sociaux administrés par une province amènera une plus grande transparence de la part des provinces, ajoute Greg Selinger. De plus, le fédéral a conservé son droit d'offrir directement de l'aide aux Canadiens. Cette mesure forcera les provinces à participer aux efforts de coopération du fédéral.»

VOYAGES

De Saint-Boniface à Bangkok

Patrick Lafond et Martin Lemoine espèrent partir pour la Thaïlande dans le cadre du programme d'échange AFS.

Daniel BAHUAUD

Lorsque Patrick Lafond et Martin Lemoine ont su que l'American Field Servics (AFS), un organisme qui dirige depuis 1947 des programmes d'échange internationaux, cherchait dix jeunes adultes pour faire un stage d'entraînement en informatique en Thaïlande, ils se sont hâtés de poser leur candidature.

«C'était une chance qu'il ne fallait pas rater, affirme Martin Lemoine. L'AFS jouit d'une grande expérience et d'une réputation solide, alors je savais que le programme serait très bien organisé.»

«Et en plus, ajoute Patrick Lafond, le programme était presque fait sur mesure pour nous puisqu'il faut être âgé de 19 à 29 ans, être diplomé de l'université ou à la recherche d'un emploi. J'avais mon B.A. du Collège universitaire de Saint-Boniface et Martin a étudié la comptabilité en informatique au collège communautaire Red River. Il y avait 18 candidats pour seulement dix places, alors il fallait faire valoir nos atouts. Heureusement, on a passé l'entrevue.»

Le programme d'entraînement en informatique à l'étranger d'AFS a trois composantes. Les candidats doivent d'abord suivre un cours de langue et d'orientation culturelle. Ensuite, ils se rendront en Thaïlande où ils auront à étudier, gérer et réparer des systèmes en informatique. De retour au Canada, ils pouront profiter d'un programme de placement au travail.

«Ça peut ouvrir des portes, note Patrick Lafond. Il y aura moyen de maintenir des contacts commerciaux avec la Thaïlande, un pays qui se spécialise dans la fabrication des ordinateurs. Quand on pense à l'importance accrue des marchés mondiaux, c'est une expérience qui a de l'avenir.»



photo: Daniel Bahuaud

Patrick Lafond et Martin Lemoine: «Il faut s'adapter»

«C'est aussi une chance de développer notre entregent puisqu'il faut s'adapter à une culture et une mentalité différentes.» Pour ce faire, Patrick Lafond et Martin Lemoine ont déjà suivi une session d'orientation culturelle et professionnelle, afin d'éviter les faux pas.

«On a découvert, note Patrick Lafond, que les jeunes de 21 ans sont traités comme des adolescents, un peu comme les Canadiens d'autrefois lorsqu'ils étaient mineurs. On a aussi appris que depuis la guerre du Vietnam, la perception indochinoise des gens de l'Ouest a changé. À cause de certains abus durant la guerre, une femme qui se promène avec un blanc risque d'être vue comme une prostituée. Alors il va falloir faire attention quand on sera avec des collègues!»

Une question d'argent

Entre-temps, Patrick Lafond et Martin Lemoine doivent prélever 1 500 $ chacun, un aspect important de leur entente avec AFS puisque chaque candidat doit avoir cette somme avant le 18 mars, la date prévue du départ. «AFS est un organisme à but non lucratif subventionné par Ressources humaines du Canada et commandité par plusieurs grandes entreprises, explique Patrick Lafond. Ils ont assumé la grande majorité du coût du programme, alors c'est naturel qu'on fasse notre part.» Les deux jeunes hommes ont donc organisé une soirée sociale au Centre culturel franco-manitobain, qui a eu lieu le 23 janvier.

«On espère aussi organiser des soirées de bingo, ajoute Martin Lemoine, et on va probablement préparer des enveloppes pour plusieurs entreprises. Le prélèvement de fonds fait aussi partie de l'expérience du programme. Il faut qu'on se montre débrouillard.»

Les personnes et entreprises qui voudraient apporter une aide financière aux deux candidats peuvent les contacter aux numéros suivants: Patrick Lafond: 235-1464 et Martin Lemoine: 882-2145.

ÉDUCATION

Pour ou contre la maternelle à temps plein

Louis Druwé et Joanne Dumaine visitent des écoles de la DSFM afin de sonder la possibilité de mettre sur pied un projet pilote et de répondre aux questions des parents.

Daniel BAHUAUD

Le directeur des services aux élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Louis Druwé et la coordonatrice des services aux élèves, Joanne Dumaine, font présentement la tournée des écoles de la DSFM qui ont exprimé un intérêt envers le projet pilote de maternelle à temps plein. S'il est lancé, le projet pilote ne sera offert que dans quatre classes de la DSFM en 1999-2000. La tournée, qui fait partie d'une étude de faisabilité de la DSFM, fournit à Louis Druwé et Joanne Dumaine l'occasion de répondre aux questions des parents et de présenter les critères du projet pilote.

«Le temps presse, signale Louis Druwé, qui avec Joanne Dumaine a déjà été reçu dans trois écoles et compte visiter onze autres communautés. On veut pouvoir terminer l'étude de faisabilité le plus tôt possible car les commissaires veulent inclure le projet dans le budget de l'an prochain.»

Selon Louis Druwé, les parents intéressés qui doivent inscrire un enfant à la maternelle l'an prochain seront bientôt renseignés. «Nous avons demandé aux écoles intéressées de renseigner les parents sur la possibilité que leur école accueille le projet pilote. Pour le moment, les parents n'ont qu'à inscrire leur enfant comme à l'habitude.»

Les écoles Lacerte, Précieux-Sang, Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Agathe, Saint-Lazarre et Saint-Joachim figurent parmi celles qui se sont montrées intéressées à accueillir le projet pilote. L'école Lacerte a fait demande de deux visites, exprimant ainsi un grand intérêt au projet. «Certaines écoles espèrent être choisies pour le projet pilote, indique Louis Druwé, et d'autres cherchent tout simplement des renseignements.

«Notre premier but lors de nos visites est de fournir de l'information sur ce que les études montrent à propos de la maternelle à temps plein. En ce moment, le Manitoba et la Saskatchewan sont les deux seules provinces sans maternelle francophone à temps plein.»

Les parents de l'école Précieux-Sang sont invités à une rencontre d'information le 15 février. Selon le président du comité de parents, Philippe Lessard, cette rencontre fournira aux parents l'occasion de communiquer leurs inquiétudes.



Archives La Liberté

Louis Druwé: «Ce n'est pas une idée révolutionaire.»

«J'ai moi-même un enfant de deux ans, indique-t-il. C'est sûr qu'à certains égards, les parents qui doivent envoyer leur enfant à une garderie pourraient bénéficier de la maternelle à temps plein. Mais à cinq ans, les enfants sont-ils trop jeunes pour passer toute une journée à l'école? C'est pour ça qu'on veut être renseigné.»

«La maternelle à temps plein, rappelle Louis Druwé, ce n'est pas une idée révolutionnaire, mais c'est un sujet où les réactions des parents sont importantes. Nous voulons être sensibles à leurs questions et inquiétudes. Nous voulons aussi être objectifs. C'est pourquoi nous présentons le pour et le contre.»

La DSFM se pose, elle aussi, des questions quant au bien-fondé de la maternelle à temps plein. «Une fois les quatre écoles choisies et le projet pilote en marche, explique Louis Druwé, viendront les bénéfices de l'expérience, qui nous diront si le tout vaut la peine. Les enfants se fatiguent-ils? Sont-ils capables de passer moins de temps au foyer? Il faudra aussi veiller à la bonne formation des enseignants, puisqu'il ne faut pas faire de la maternelle à temps plein une première année anticipée. Un projet pilote, c'est fait pour apprendre. Après la première année, on pourra juger de son implantation à la grandeur de la Division.

«Notre deuxième objectif en faisant nos tournées, ajoute Louis Druwé, c'est de partager les critères du projet pilote. Il faut, par exemple, que l'école choisie ait suffisamment d'espace. Il n'y aura pas de classes combinées, ou de classes à niveaux multiples, ce qui éliminera sans doute quelques écoles.

«Quatre classes seront choisies, et non quatre écoles, rappelle-t-il. Une grande école pourrait donc accueillir deux classes de maternelle à temps plein.»

Sur le bout de la langue

par Annie Bourret



Les sept bonnes habitudes linguistiques...

(Deuxième partie)

5) Ne pas se culpabiliser au sujet des interférences linguistiques

Tous les gens bilingues sont sujets à ce que les linguistes appellent des «interférences linguistiques», c'est-à-dire l'irruption de l'autre langue dans une conversation. Elles sont parfaitement normales, comme le prouvent des études sur le bilinguisme de nombreux groupes linguistiques dans le monde. Exemples : **J'ai pas d'enfant, *and at the rate it's going*, j'en aurai jamais; N'oubliez pas, c'est *BYOB*** (*bring your own booze*); ***Oh my God*, j'suis bien contente pour toi!**

D'où viennent ces interférences? L'un des facteurs est la «disponibilité» d'un terme ou d'une expression dans l'esprit d'une personne durant une conversation (c'est le cas de *at the rate it's going*). Il est plus simple alors d'avoir recours à l'autre langue que d'interrompre la conversation, se triturer les méninges ou demander de l'aide à quelqu'un. Pour *BYOB*, la raison la plus importante est que ce terme de langue populaire n'a pas vraiment d'équivalent en français. Il faut créer une périphrase, qui ne sera d'ailleurs peut-être pas comprise. L'économie linguistique (ou la loi du moindre effort) entre alors en jeu : on préfère toujours le mot le plus court. Quant à l'interjection *Oh my God!* dans une phrase parfaitement française, elle provient d'une fréquence d'usage de l'anglais plus élevée que celle du français.

Comment éviter les interférences? Il n'y a pas de recette magique : il faut s'en rappeler plus tard et essayer de trouver ce qu'on aurait pu dire à la place. Mais gardez à l'esprit qu'il ne s'agit pas d'erreurs, mais d'interférences. Nuance.

6) Lire, lire, lire

Quoi donc? Ma chronique, bien sûr! Blague à part, la lecture contribue au maintien d'un bon niveau de langue, oral et écrit. Exemple pour l'écrit : Lire en français pourrait permettre d'éviter des anglicismes d'orthographe courant comme **recommendation* et **addresse*, respectivement ***recommandation*** et ***adresse***, en français.

7) Se rappeler constamment que le français n'est pas une langue de traduction

Ni toute autre langue, d'ailleurs. Chaque langue exprime la réalité selon son système grammatical, son histoire et les groupes culturels qui la parlent. Plus particulièrement, au lieu de traduire la forme et le sens, il faut plutôt comprendre comment évoquer la même signification selon l'esprit d'une langue. Exemple : Le français a surtout recours aux périphrases, l'anglais préfère souvent le raccourci des verbes. C'est pourquoi on dit ***faire de la procrastination*** (*to procrastinate*) et que *to empower* exige des tournures comme ***rendre autonome*** ou ***faire découvrir son pouvoir à quelqu'un*** (entre autres).

De plus, le sens des mots français est souvent mieux délimité que celui des mots anglais. Pensez à **fournir**, **attribuer**, **allouer**, **remettre**, **donner**, **munir de**, **procurer**, **approvisionner**, **équiper** et **répartir**, qui rendent chacun une nuance particulière de *to provide*, verbe fourre-tout ou avec un grand rendement sémantique, selon le point de vue.

• • •

Une remarque en terminant : cette courte liste de bonnes habitudes n'a pas la prétention d'être complète, loin de là.

La langue française, ses particularités et ses difficultés vous intéresse? Annie Bourret, signe pour les journaux de l'Association de la presse francophone une chronique linguistique que *La Liberté* publie régulièrement.

Si vous avez des commentaires, faites-les parvenir par courriel à **abourret@bc.sympatico.ca** ou à la rédaction du journal.

Déjà Vu dans La Liberté

Les gens du Festival



Dans *La Liberté,* édition du 28 janvier 1976 on pouvait lire: «Voici les membres du comité d'organisation du Festival du Voyageur. Première rangée, de gauche à droite: Henri Marcoux, vice-président; Guy Savoie, président; Étienne Bohémier, vice-président. Deuxième rangée dans le même ordre: Camille Desautels, directeur; Georges Grenier, secrétaire-trésorier; Suzanne Nolette, secrétaire exécutive; Gérald Turenne, gérant général; Claude Lavallée, directeur; Gilles Ferland, directeur; Bernard Turenne, directeur.»

Recette : Sauce Alfredo aux champignons

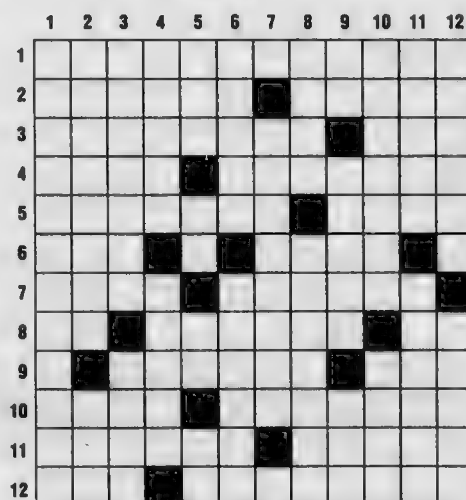
1 boîte (10 oz/284 mL) de crème de champignons condensée ou de crème de champigons moitié du gras condensée
1/2 tasse (125 mL) de lait
1/2 tasse (125 mL) de poivrons rouges en dés
1/4 tasse (50 mL) de fromage parmesan râpé
1 gousse d'ail, hachée
2 c. à table (25 mL) de persil haché
4 tasses (1 L) de pâtes (linguine ou fettucine) cuites et chaudes

- Dans une casserole, mélanger soupe condensée, lait, poivrons rouges, fromage parmesan, ail et persil haché.
- Porter à ébullition à feu moyen en remuant souvent. Réduire la chaleur et laisser mijoter pendant 5 minutes.
- Verser la sauce sur les pâtes et saupoudrer de poivre fraîchement moulu et de fromage parmesan, au goût.

Donne 4 portions

MOT CROISÉS

PROBLÈME N° 37



HORIZONTALEMENT

1. Qui a de la ressemblance avec un modèle (pl.).
2. Lettre adressée à quelqu'un. – Intervalle.
3. Mélanges confus. – Aber.
4. Excrément. – Articulations dentelées de deux os.
5. Cigare cubain. – Fromage blanc.
6. Solipède. – Amalgame d'étain.
7. Dans une locution prépositive. – Un grand nombre (pl.).
8. Doublée. – Clerc. – De même.
9. Travaille avec ardeur. – Nommé à une fonction.
10. Cerf. – Raconter en détaillant.
11. Rendu égal. – Lierre.
12. Point de départ. – Marteaux des couvreurs.

VERTICALEMENT

1. Action de l'eau qui dépose tout ou partie des matériaux qu'elle transporte.
2. Excite, stimule. – Attache.
3. Herbes des bois. – Livre très épais.
4. Espace réservé aux participants d'une exposition. – Ville d'Italie.
5. Légumineuse. – Gamme. – Donna du lait. – Personnel.
6. Célébration du culte catholique. – Plantes aquatiques.
7. Couteau de poche.
8. Matière pesante. – Sous-arbrisseau montagnard.
9. Une lettre les sépare. – Établissement industriel. – Acquière.
10. Font connaître par un récit. – Profession.
11. Choisir. – Satyre.
12. Arrêt de la circulation d'un liquide organique (pl.). – Difficiles.

RÉPONSES DU N° 36

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	M	P	R	E	H	E	N	S	I	F
2	A	M	O	R	O	S	O	■	I	O	L	E
3	R	E	N	A	I	S	S	A	N	C	E	S
4	T	R	I	O	■	O	P	T	A	S	■	T
5	E	T	A	■	F	R	I	T	S	■	S	I
6	R	A	L	E	■	I	T	E	■	G	I	N
7	E	■	E	S	C	L	A	N	D	R	E	■
8	P	O	■	P	I	L	L	A	I	E	N	T
9	O	R	N	E	■	A	I	N	E	S	S	E
10	N	N	■	R	E	N	E	T	T	E	■	R
11	S	E	N	E	S	T	R	E	E	■	A	N
12	E	R	N	S	T	■	E	S	S	A	I	E



Le Club de Bicolo

Le drapeau canadien

Bonjour! Le 15 février, c'est la fête du drapeau canadien. Savais-tu qu'il a été inventé en 1965? Il a donc 34 ans. Qu'est-ce qui te vient à l'idée lorsque tu penses au drapeau canadien? Je pense au pays qu'il représente, un pays sans guerre où il fait bon vivre.

J'ai donc décidé de souligner cette date importante avec un concours. J'espère que tu y participeras. Il y a toujours de beaux prix à gagner.

Amuse-toi avec les petites activités que je t'ai préparées sur le drapeau canadien.

Bicolo

Le Grand Concours

Chaque symbole utilisé sur un drapeau a une signification. Je t'invite à inventer un drapeau pour représenter soit ta famille, ton école, ta paroisse ou ta ville, à ton choix.

Pour participer au concours :

1. Dessine ton drapeau sur un papier ou du tissu.
2. Joins une brève explication de 3 ou 4 phrases expliquant le choix des symboles et des couleurs.

Envoie le tout avant le mercredi 10 mars 1999 aux bureaux de *La Liberté*. Les gagnants et les gagnantes mériteront de beaux prix.



Coupon de participation

Prénom: ....

Nom: ....

Adresse: ....

Ville: ....

Code postal: ....

Âge: ....

N° de téléphone à la maison: ....

Si tu participes avec ta classe, inscris:

ton école: ....

ton niveau scolaire: ....

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

LE DRAPEAU CANADIEN

Remplis les trous pour mieux comprendre ce que signifient les couleurs et les symboles du drapeau canadien.

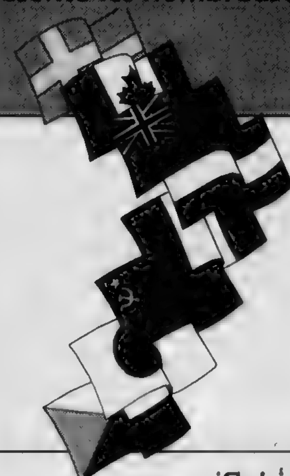
d'érable • blanche • Atlantique • forêts • Pacifique • rouge • neige • drapeau • 15 février 1965

Le ____________ canadien a été accepté par le Parlement en date du ____________.

Les deux bandes de couleur ____________ représentent les océans ____________ et ____________ entre lesquels s'étend le Canada.

La couleur ____________ représente les vastes champs de ____________ au Nord.

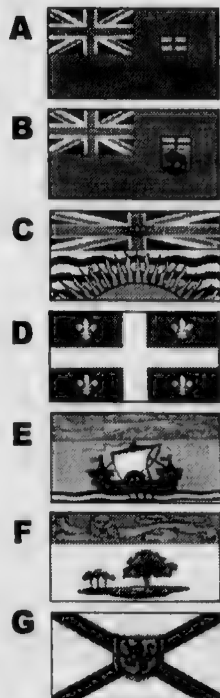
La feuille ____________ représente les nombreuses ____________ du pays.



D'AUTRES DRAPEAUX

Voici les drapeaux de certaines provinces et territoires canadiens. Relie la bonne description au bon drapeau.

1. Celui du Nouveau-Brunswick montre un bateau des Vikings
2. Celui du Québec porte quatre fleurs de lys.
3. Celui de l'Ontario montre trois petites feuilles d'érable.
4. Celui de la Nouvelle-Écosse présente un X.
5. Celui de la Colombie-Britannique montre un soleil se couchant sur l'océan.
6. Celui de l'Île-du-Prince-Édouard montre une île.
7. Celui du Manitoba montre un bison.



LE SAVAIS-TU?

1. **Quand le drapeau est suspendu verticalement à un mur, la tige de la feuille doit se trouver à droite aux yeux des spectateurs.**
2. **Au Canada, le drapeau canadien a une place d'honneur. Il doit se trouver à gauche aux yeux du spectateur lorsqu'on le présente auprès d'autres drapeaux.**
3. **Lorsqu'il y a trois drapeaux, le drapeau canadien doit se trouver au centre.**
4. **Si on veut honorer une personne décédée, le drapeau est hissé au milieu du mât. On dit qu'il est en berne.**

RÉPONSES:
Le drapeau canadien: drapeau, 15 février 1965, rouges, Atlantique, Pacifique, blanche, neige, d'érable, forêts.
D'autres drapeaux: 1-E, 2-D, 3-A, 4-G, 5-C, 6-F, 7-B.

VOYAGE-ÉCHANGE

Vivre le monde de la francophonie

Un groupe d'élèves de la Division scolaire franco-manitobaine passera semaines dans la région agricole de Saint-Hyacinthe au Québec.

Pascal DUBÉ

Huit élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) se rendront à Saint-Hyacinthe (Québec) pour un voyage-échange du 18 février au 1er mars. Le voyage s'inscrit dans le cadre du projet international d'échange intitulé «Vivre le monde de la francophonie» où 50 délégations provenant d'une trentaine de pays se rencontreront. Au programme: spectacles, visites à Montréal et dans la région de Lanaudière, foire d'exposition internationale et colloque sur la préservation de l'eau.

Les jeunes seront hébergés chez des familles d'accueil au Québec. En mai, un groupe de huit élèves de l'école Casavant de Saint-Hyacinthe viendront passer quelques jours au Manitoba pour compléter l'échange.

«Il s'agit d'un projet d'envergure pour nos jeunes qui auront la chance de découvrir ce qui se fait ailleurs et de faire découvrir la francophonie d'ici, explique la coordonnatrice du projet, Anna Labelle. Notre plus grand défi a été de tout préparer à la dernière minute puisque nous avons été invités à participer à cette activité seulement en décembre. Les organisateurs avaient oublié qu'il y avait de la vie en français à l'ouest de l'Ontario!

«Nous avons donc eu environ un mois pour choisir les élèves, préparer un kiosque, un spectacle de 30 à 40 minutes et notre présentation pour le colloque international sur l'eau. Heureusement, nous avons reçu beaucoup d'appui de la part des parents, des gens de la communauté et des professionnels de la DSFM. Je pense que nous sommes aussi prêts que nous pouvons l'être.»

Les responsables ont choisi deux élèves de chacune des quatre régions de la DSFM afin de bien représenter la diversité de la province. Diane Bruyère accompagnera les huit élèves lors de leur passage à Saint-Hyacinthe.

«Nos élèves ont eu la chance d'assister à une présentation préparée par Ibrahima Diallo, un professeur du Collège universitaire qui est originaire d'Afrique, sur l'importance de la préservation de l'eau potable, mentionne Anna Labelle. Ensuite, les participants aux voyages ont préparé un texte commun intitulé "Tu es vie" et qui sera présenté au colloque international sur l'eau.

«Natalie Gagné de la Société franco-manitobaine nous a aussi aidé à préparer notre kiosque pour la foire internationale qui aura lieu le 27 février et qui sera ouverte au public, ajoute-t-elle. Deny Gravel; technicien en informatique à la DSFM, nous a préparé un site Internet (1) où les gens pourront trouver de l'information sur le Manitoba français et qui nous permettra de communiquer avec nos élèves au cours de leur passage à Saint-Hyacinthe.»

Pour la partie spectacle, c'est Réjean Laroche, conseiller pédagogique à la DSFM, qui a accepté d'aider les jeunes. C'était un travail de taille considérant qu'il n'avait qu'un mois pour préparer le tout et que les jeunes sont éparpillés entre Saint-Lazare, Île-des-Chênes et Saint-Jean-Baptiste.

«Il fallait sortir un lapin de notre chapeau, lance Réjean Laroche. On a commencé par voir quels étaient les forces des élèves. Quelles activités ils pratiquent, quelles sortes d'expériences ils ont en théâtre, musique ou improvisation. Nous nous sommes vite rendus compte que nous étions forts en théâtre et qu'un des élèves pratiquait le ballet Jazz.

«À partir de là, nous voulions savoir ce qu'ils connaissaient de l'histoire du Manitoba et ce qu'ils pensaient être important pour eux de représenter, ajoute-t-il. C'est comme ça que nous avons construit notre spectacle avec comme fil conducteur, le fondateur du Manitoba. Louis Riel sortira de son repos pour raconter son Manitoba, à travers les liens de parentés, les plaines, le Festival du Voyageur et d'autres éléments caractérisant le Manitoba.»



photo: Marc-Éric Bouchard

Christine Michaud et Kathleen Rivest du collège Louis-Riel sont deux des huit participants au programme échange.

Bien que les écoles aient choisi leurs meilleursétudiants, cela n'empêche pas les jeunes d'être un peu nerveux à quelques semaines du départ. «On a eu seulement six semaines pour se préparer, souligne Christine Michaud du collège Louis-Riel. C'est ma première expérience comme voyage-échange et on n'a pas eu beaucoup d'information à propos de comment ça va se dérouler au Québec. C'est un peu énervant.»

«Tout ce qu'on peut faire c'est de préparer des idées pour le spectacle, ajoute Kathleen Rivest, aussi du collège Louis-Riel. On n'a pas vraiment eu de pratique encore. Mais j'ai vraiment hâte d'y aller. Ça va être intéressant.»

Les autres participants sont: Sophie Barnabé de l'école Sainte-Agathe; Réanne Blouin de l'école Saint-Lazare; Robert Hacault de l'école Précieux-Sang; Karine Marion de l'école Lavallée; Joëlle Sabourin de l'école Saint-Jean-Baptiste; et Rénald Vouriot du collège régional Gabrielle-Roy.

(1) L'adresse de leur site Internet: www.dsfm.mb.ca/dsfm/voyage.html/

Gens

Debbie et le géant du marketing

Anie CLOUTIER

Âgée de 31 ans, Debbie Guenette-Lavigne détient un baccalauréat en commerce avec une spécialisation en marketing de l'Université du Manitoba. Elle a été cinq ans à l'emploi du Festival du Voyageur où elle a occupé les fonctions de directrice des communications. Il y a quatre ans, elle a fait le saut à Sport Manitoba en tant que directrice du marketing.

Le 15 février, elle quittera Sport Manitoba pour Coca-Cola où elle occupera le poste de directrice du marketing pour le Manitoba et la Saskatchewan. À ce titre, Debbie Guenette sera responsable de la publicité locale. Dans un premier temps, elle ne s'occupera que de la radio et des panneaux réclame. L'an prochain, ses responsabilités seront étendues aux autres médias: la presse écrite et la télévision. Basée à Winnipeg, Debbie Guenette voyagera cependant à travers le Manitoba et la Saskatchewan et se rendra à l'occasion à Vancouver et Los Angeles où sont stationnés ses superviseurs.



Debbie Guenette-Lavigne.

«Coca-Cola a pratiquement inventé le marketing et ça va être un vrai défi que de travailler pour une si grande compagnie privée», indique Debbie Guenette-Lavigne.

«Quand je suis sortie de l'université, je ne voulais pas travailler pour une compagnie privée ou vendre un produit dans lequel je ne croyais pas, avoue-t-elle. Mes deux premiers emplois étaient d'ailleurs au sein d'entreprises à but non lucratif. Mais Coca-Cola fait plein de choses pour la communauté et commandite des activités diverses. Je crois que c'est une entreprise avec une conscience sociale. Leur marque de commerce est la plus reconnue au monde. Ils ont certainement fait quelque chose de bien.»

Debbie Guenette dit avoir tiré profit de son expérience au Festival du Voyageur ainsi qu'à Sport Manitoba. «Le Festival m'a donné une bonne base. Je m'occupais de l'achat publicitaire et je faisais tout de A à Z, de la conception à l'évaluation du projet, indique-t-elle. À Sport Manitoba, on a passé des moments difficile quand on a fusionné avec la Fédération des sports du Manitoba, mais je crois qu'on a retrouvé notre élan avec la venue des Jeux panaméricains.»

Son départ de Sport Manitoba est cependant un peu rapide. «Je ne cherchais absolument pas à quitter Sport Manitoba. Je devais d'ailleurs aller à Terre-Neuve dans une semaine pour les Jeux du Canada. Mais le poste chez Coca-Cola est arrivé un peu par hasard et tout s'est décidé en dedans de trois semaines. Je n'ai pas eu le temps de me préparer émotivement à mon départ.»

EASYSTRAIN COOKWARE

À l'assaut de vos cuisines

La nécessité est la mère de l'invention. Michel Delaquis n'a plus besoin de passoire pour égoutter ses pâtes. Il a simplement intégré sa passoire à sa marmite.

Pascal DUBÉ

Un jeune inventeur de Saint-Boniface, Michel Delaquis, et son partenaire, Fred Coakes, ont lancé il y a quelques semaines sur le Shopping Chanel un nouveau ustensile pour la cuisine. Il s'agit d'un ensemble de casseroles qui incorporent une passoire dans le couvercle de la marmite. L'EasyStrain est fabriqué en acier inoxydable et se présente dans un ensemble de huit pièces garanties pendant dix ans.

L'attrait principal du produit, c'est que le couvercle qui se barre sur la casserole incorpore une passoire qui permet de vider l'eau de la marmite sans avoir à tenir le couvercle. Dans une position neutre, les trous de la passoire sont cachés par la bordure de la marmite pour limiter l'échappement de la vapeur pendant la cuisson. Cette invention ne révolutionnera peut-être pas le monde de la cuisine, mais peut rendre de grands services.

«L'idée m'est venue après m'être brûlé avec la vapeur qui s'échappait de ma casserole alors que je tentais d'égoutter mon spaghetti, raconte Michel Delaquis. Je n'avais pas de passoire et je tenais le couvercle pour laisser l'eau sortir de ma marmite. C'est là que je me suis dit que je devais faire quelque chose pour que ça ne se reproduise plus.

«J'ai commencé à travailler sur mon produit, mais je me suis rapidement rendu compte que j'avais besoin d'aide, poursuit-il. J'avais besoin d'un brevet d'invention, d'un ingénieur pour vérifier la faisabilité du produit et d'une personne en marketing pour promouvoir et assurer la viabilité du projet.»

Michel Delaquis et Fred Coakes ont travaillé pendant plus de trois ans sur le développement du produit. Après avoir dépensé plus de 5 000 $ pour un premier brevet d'invention, ils se sont rendus compte que les plans de leur première ébauche ne répondraient pas aux besoins du marché. Ils ont dû reprendre leur travail presque du début.

«Cette fois-là, on a fait un prototype en plastique et on a fait vérifier toutes les caractéristiques du produit avant de faire breveter l'invention au Canada et aux États-Unis, explique Michel Delaquis. Ensuite, il nous fallait trouver une entreprise qui pourrait usiner notre produit. Malheureusement, nous n'avons trouvé personne au Canada ou aux États-Unis qui pouvaient répondre à nos besoins. C'est pourquoi nous avons fait des recherches outre-mer.

Les casseroles EasyStrain sont donc fabriquées en Chine, précise Michel Delaquis. «Le prochain défi était de trouver le financement nécessaire pour placer une première commande. Juste pour développer notre produit, on avait déjà dépensé plus de 77 000 $ de notre argent personnel. C'est pourquoi on a dû vendre 30 % de notre compagnie pour lancer le produit sur le marché.»

C'est grâce à un homme d'affaire de Winnipeg, Tim Ludy, que les entrepreneurs ont pu placer leur première commande de 1 250 ensembles à l'usine chinoise. Le financement du produit a probablement été la partie la plus difficile du démarrage de cette entreprise.

«Les banques n'aiment pas courir des risques, affirme Fred Coakes. Même si nous avions un bon produit et un excellent plan d'affaires, nous n'avions pas les reins assez solides pour que notre entreprise puisse bénéficier de leur appui. Même les programmes gouvernementaux ne pouvaient pas nous aider.

«Pour que les agences gouvernementales nous aident, il aurait fallu fabriquer le produit ici, explique-t-il. Il aurait fallu bâtir une manufacture, acheter l'équipement, entraîner les employés et remplir plein d'autres conditions! Avec toutes ces contraintes, le projet n'était plus viable. Il a fallu tordre des bras pour finalement avoir un prêt de la Banque de développement du Canada.»



photo: Marc-Éric Bouchard

Toutes les pièces du EasyStrain de Michel Delaquis et Fred Coakes ont des poignées et des boutons en acier inoxydable décorés avec de l'or 24 Carats.

La jeune entreprise doit maintenant faire connaître son produit et le distribuer sur le marché. Dans une première étape, elle a conclu une entente d'exclusivité avec le Shopping Channel. Elle espère vendre leur 500 premiers ensembles via ce réseau de télévision.

«Nous travaillons au développement de notre site Internet (1) et nous recevons déjà des offres de distributeurs qui veulent offrir notre casseroles, affirme Michel Delaquis. On veut que tout soit en place pour la période des Fêtes. Ça paraît peut-être loin, mais pour nous c'est déjà demain.»

«Le produit est plus difficile à vendre au Canada qu'aux États-Unis, déclare Fred Coakes. Au Canada, 70 % des ventes se font à partir de la marque ou de la qualité du produit. Les gens posent beaucoup de questions et s'informent. Nous devons nous faire un nom avant que les gens décident d'acheter. Mais nous n'avons aucune inquiétude en ce qui a trait à notre produit et c'est pourquoi nous croyons que les ventes vont venir avec le temps.

«Aux États-Unis, les gens sont plus impulsifs, ajoute-t-il. S'ils aiment le produit, ils achètent. C'est un marché très important auquel nous allons nous attaquer très bientôt. Mais cela pourrait nous amener un autre problème: le financement d'une deuxième commande de notre produit! Nous allons devoir trouver l'argent nécessaire pour que l'usine de Chine puisse produire nos casseroles assez vite pour répondre à la demande. Mais on fera face à ce problème quand on sera rendu là.»

Les deux partenaires ont déjà d'autres projets pour leur produit. «Nous pensons déjà vendre les casseroles à l'unité, déclare Michel Delaquis. On veut également recevoir le plus de commentaires possible de nos clients pour savoir ce qu'on pourrait améliorer.

«Il y a aussi la possibilité d'offrir des casseroles de différentes grandeurs, poursuit-il. J'ai plein d'autres idées pour notre entreprise. Je prévois que d'ici six mois, je pourrai quitter mon emploi chez Polaris pour me consacrer à temps plein au développement de EasyStrain.»

(1) L'adresse Internet de EasyStrain Cookware est: www.easystrain.com

ENTREPRISE DENLIS

De passe-temps à profession

Denis Foidart a échangé sa craie pour une scie: portrait d'un enseignant devenu menuisier.

Anie CLOUTIER

Saint-Jean-Baptiste abrite depuis peu un nouveau commerce: Entreprise Denlis. Pour le propriétaire Denis Foidart, ouvrir un atelier de menuiserie était plus qu'une simple décision économique, c'était une question de style de vie.

Enseignant au Collège Saint-Jean-Baptiste pendant 20 ans, Denis Foidart a échangé l'an dernier le chaos de la salle de classe pour la tranquillité du travail manuel. Et surtout, indique l'entrepreneur, «une certaine créativité et un sens d'accomplissement que je ne retrouvais plus à l'école. Les jeunes ont changé. Ou plutôt, c'est toute la société qui a changé et l'éducation n'est simplement plus valorisée. Aujourd'hui, je suis mon propre patron. C'est sûr que pour arriver, il faut mettre beaucoup d'heures, mais c'est moi qui décide si je suis satisfait avec le meuble.»

Originaire de Haywood, Denis Foidart est établi à Saint-Jean-Baptiste depuis 1976. «J'ai appris le métier de menuisier avec mon père, indique Denis Foidart, et j'ai eu beaucoup d'emplois dans la construction pendant mes études. Mon frère et moi, on s'est partis une petite compagnie, Foidart Frères, qui a roulé quelques années. Mais mon vrai métier, c'était l'enseignement. Le travail du bois, c'était juste un à côté. Au début des années 1980, j'ai commencé à travailler avec un autre charpentier, un collègue de l'école nommé Claude Goulet. Après l'inondation de 1979, ce n'était pas l'ouvrage qui manquait! On avait assez de contrats pour nous occuper les soirs, les fins de semaine et les mois d'été. De 1984 à 1986, on investissait bien une vingtaine d'heures par semaine dans la menuiserie.»



photo: Anie Cloutier

«Nathalie voulait beaucoup me voir sur scène», confie le charpentier Denis Foidart qui se retrouvera sur les planches du Théâtre Montcalm dans la pièce *Le Temps des lilas* présentée à la salle du

En 1986, Claude Goulet et Denis Foidart font le grand saut et officialisent leur partenariat en fondant la compagnie, G & F Woodworks. «J'ai pris une année sabbatique pour me concentrer uniquement sur la menuiserie. Claude et moi, on travaillait ensemble depuis huit ou neuf ans, mais être en affaires ensemble, ça ne nous réussissait pas. Après un an et demi, on a mis la clé dans la porte, je suis retourné à l'enseignement et j'ai presque complètement lâché la menuiserie.

L'atelier situé sur la propriété de Denis Foidart est resté vide plusieurs années. «J'aurais pu continuer seul, explique Denis Foidart. Mais je ne voulais pas faire compétition à Claude. Et puis, à l'époque, j'étais marié et père de deux jeunes enfants. J'avais besoin d'une certaine sécurité financière.»

Le bonheur de la famille est de courte durée. Au début des années 1990, Denis Foidart apprend que sa fille aînée est atteinte du cancer. Les quatre années suivantes sont marquées par de fréquentes visites à Winnipeg où Nathalie reçoit ses traitements médicaux. L'épreuve draine les économies de la famille et a finalement raison du couple qui opte pour la séparation. Mais c'est le décès de sa fille en mars 1997 qui pousse Denis Foidart à réexaminer ses priorités. Il quitte son emploi d'enseignant en juin 1998 et fonde Entreprise Denlis.

«C'est ma fille qui m'a donné le courage de quitter mon emploi, indique Denis Foidart. Elle a toujours démontré beaucoup de courage et d'amour de la vie. Nathalie m'a donné une nouvelle perspective de la vie. Elle m'a fait voir qu'il y avait des choses bien plus importantes dans la vie que l'argent: la famille, la vie et le bonheur. Aujourd'hui, je suis remarié et je vis au jour le jour.»

La Broquerie

Une nouvelle vision

La Broquerie mise sur les projets touristiques pour assurer son développement.

Daniel BAHUAUD

Le tourisme est important pour vous? Vous aimez les randonnés en campagne? La Chambre économique de La Broquerie partage vos intérêts. Voilà pourquoi il a été question de parcs, de terrains de camping, et même d'un nouvel hôtel lors d'une réunion tenue le 1er février. L'invité, l'architecte Étienne Gaboury, du bureau Gaboury, Préfontaine et Perry, était chargé d'élaborer des idées pour les villages de La Broquerie et Marchand et la région environnante. Il a été bien reçu.

«Les idées qu'Étienne Gaboury a avancées sont intéressantes et réalisables à long terme, a remarqué le directeur général de la Municipalité de La Broquerie, Laurent Tétrault. La Broquerie a des atouts qui favorisent le développement. Par exemple, le zonage est bien établi, ce qui permet l'aggrandissement du parc actuel. Les activités faites au parc pouraient donc être plus variées. Nous espérons aussi construire un nouvel hôtel avec un restaurant. On a déjà des gens pas mal sérieux qui s'intéressent à ce projet,» note-t-il.

La Chambre économique espère aussi attirer à Marchand les amateurs de canotage, camping, ski de fond et motoneige qui fréquentent le parc Sandilands tout à côté. En effet, la Municipalité a déjà offert d'acheter une demi-section de terrain qui longe la rivière Seine au nord de Marchand, dans le but d'en faire un parc. L'offre a déjà été acceptée par la Province qui détient le terrain. Il ne resterait qu'à finaliser l'entente.

«Le potentiel touristique de la région de la Seine entre La Broquerie et Marchand est énorme, constate Laurent Tétrault. C'est un très bel endroit. C'est pourquoi nous voulons garder la majorité du parc intact. En plus, on espère contruire un terrain de camping et des glissades d'eau.»

Du soutien du CDEM

«L'objectif de base était d'attirer plus de monde dans la municipalité. Quand on a vu que le terrain de golf de La Broquerie attire de 15 000 à 20 000 personnes par été, on s'est dit qu'on pouvait en faire plus.»

Pour ce faire, la Municipalité a fait appel au Conseil de développment économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), qui élabore pour les municipalités francophones des visions à long terme. Le CDEM a chargé la firme d'architectes Gaboury, Préfontaine et Perry, d'élaborer ces visions, en commençant par la Municipalité de La Broquerie. La firme a donc entamé son étude qui sera bientôt complétée. Elle prévoit la présenter à la Chambre économique le 22 février.

Et ce n'est pas la fin des contributions de la firme Gaboury. Selon Laurent Tétrault, la Chambre économique compte engager l'architecte afin qu'il puisse développer davantage la vision proposée.

Laurent Tétrault se dit donc optimiste. «C'était une réunion positive. Les six membres de la Chambre économique, le préfet de la Municipalité ainsi que plusieurs gens d'affaires étaient présents, note-t-il, et on était pas mal sur la même longueur d'onde. Il nous faudra trouver des investisseurs, mais on peut accomplir beaucoup quand on a tous la même vision.»


Archives La Liberté

Laurent Tétrault: «On a tous la même vision.»

Économie

De la formation offerte en français

Pascal DUBÉ

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), de concert avec le secrétariat d'état à la Diversification de l'économie de l'Ouest (DÉO) et d'autres partenaires ont décidé de joindre leurs efforts pour offrir aux gens d'affaires francophones de la province une série d'ateliers de formation dans leur langue. À en juger par le taux de participation, l'expérience est une réussite.

Les ateliers de Notre-Dame-de-Lourdes et de La Broquerie sont ceux qui ont attiré le plus grand nombre de participants avec 15 et 18 respectivement. Les ateliers portaient sur comment fonder une entreprise. À Saint-Jean-Baptiste, l'atelier sur le marketing a connu un peu moins de succès avec seulement cinq inscriptions.

«Je crois que le problème avec Saint-Jean-Baptiste, c'est qu'ils ont des Roy Légumex, Sabourin Seed et d'autres grandes entreprises comme celle-là qui en connaissent déjà pas mal sur le marketing, explique l'agente de développement des affaires pour DÉO, Denise Lécuyer. On aurait peut-être eu avantage à y présenter un atelier sur le démarrage d'entreprises. Mais je sais par exemple qu'à Saint-Laurent, où nous seront le 4 février, il y a plusieurs projets de développement touristique, l'atelier sur le marketing va bien fonctionner.

«La bonne nouvelle dans cette série d'ateliers, c'est que nous réussissons à attirer de nouveaux entrepreneurs, mentionne Denise Lécuyer. Ce sont des gens qui sont des entrepreneurs éventuels.»

Pour cette série d'ateliers, DÉO et le CDEM se sont associés à l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), au Centre de services aux entreprises et au Centre d'entreprise des femmes.

«Nous avons tous en quelque part le même objectif qui est le développement de la communauté, précise Denise Lécuyer. C'était finalement un choix logique de nous regrouper pour répondre aux besoins de formation des gens d'affaires. La coalition ne voulait pas non plus simplement répéter ce qui se fait déjà du côté anglophone.

«Nous avons aussi tenté de faire un programme un peu différent de celui offert par l'Association des municipalités du Manitoba, affirme Denise Lécuyer. Nous croyons que nous avions besoin de quelque chose de plus adapté pour les besoins des francophones. Avec tous nos partenaires, ça donne plus de choix aux gens qui voudraient aller plus loin dans leurs démarches.»

Du côté du CDEM, les réactions sont optimistes. «Nous avions fait une tournée des régions il y a environ deux ans pour savoir quels étaient les besoins des entrepreneurs, rappelle la responsable du programme au CDEM, Carmelle Mulaire. Les commentaires que nous avons reçus jusqu'à maintenant sont très positifs.

«Ce que je trouve aussi très intéressant c'est le nombre de personnes qui prennent la peine de suivre une formation en français, poursuit-elle. On pense souvent que la langue des affaires est l'anglais. Le nombre d'inscriptions vient de nous prouver qu'il y a de la place pour de la formation en français dans le monde des affaires.»

La prématernelle d'Île-des-Chênes
Les Boutons D'Or Inc.

est à la recherche d'un.e

Éducateur.trice au niveau II ou III

Pour faire l'animation auprès des enfants d'âge préscolaire et pour établir sa propre programmation sous la direction du conseil d'administration.

Conditions de candidature:

Poste: deux demi-journées/semaine
Les lundis et mercredis
9 h 15 à 12 h
Contrat: du 1er avril 1999 jusqu'au 31 mai 1999
Langue de travail: français
Date limite: le 5 mars 1999

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Les Boutons d'Or Inc.
A/S Michelle McEwan
Case postale 693
Île-des-Chênes (Manitoba)
R0A 0T0

Conseillers financiers

Chef de file dans le domaine des services financiers, la London Life a notamment créé le fameux concept *Liberté 55*. Dans le cadre des projets d'expansion de notre bureau de Winnipeg, nous recherchons présentement des professionnels pour se joindre à notre équipe. Si la vente de produits et de services financiers vous intéresse, nous vous offrons :

- **l'un des meilleurs programmes de formation de l'industrie**
- **des outils informatiques à la fine pointe de la technologie**
- **une clientèle déjà établie**
- **du soutien aux ventes et à la technologie**
- **une gamme complète de produits financiers conçus pour répondre aux besoins des Canadiens**
- **un programme de rémunération des plus concurrentiels, lequel inclut l'acquisition et la conservation d'une clientèle.**

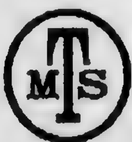
Si vous oeuvrez présentement dans le domaine de la planification financière ou si vous désirez relever le défi que cette carrière représente, veuillez envoyer votre curriculum vitae à l'adresse suivante.
Confidentialité assurée.

Dean Barth, PFA
Directeur, Développement des affaires
London Life, Compagnie d'Assurance-Vie
1630, avenue Ness, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3J 3X1

London Life

Liberté 55

London Life, le symbole social *La Liberté commence aujourd'hui* et *Liberté 55* sont des marques de commerce de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie



La Manitoba Teachers' Society

lance un appel de candidatures pour le poste de

ADJOINT.E AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

La Manitoba Teachers' Society (MTS) sert de représentante et de porte-parole pour les enseignants et enseignantes des écoles publiques du Manitoba pour toute question de nature professionnelle ou syndicale.

L'adjoint.e au secrétaire général fait partie de l'équipe de gestion et travaille avec le secrétaire général et la directrice des services financiers et administratifs pour gérer un personnel qui compte plus de 60 personnes. Parmi les responsabilités de l'adjoint.e au secrétaire général : offrir des conseils aux cadres élu.e.s de la MTS et aux membres de l'exécutif provincial.

La personne choisie fera preuve de leadership et d'engagement envers l'éducation publique. Elle possèdera des habiletés supérieures en communication et en relation interpersonnelles. Elle doit avoir de l'expérience en enseignement ainsi qu'une certaine connaissance des groupes syndicaux et professionnels (enseignement). La capacité de s'exprimer en français est considérée comme un atout.

Le salaire, les conditions de travail et la date d'entrée en fonctions sont à négocier. Les candidat.e.s doivent remettre leur demande **avant le 19 février 1999 à 16 h** (HNC).

Les demandes devraient inclure un curriculum vitae et le nom de trois personnes pour fins de référence. Prière d'envoyer vos demandes au :

Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2
Téléphone : (204) 888-7961 • Télécopieur : (204) 831-0877
Courriel : areimer@mbteach.org

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
LA FACULTÉ DES ARTS ET SCIENCES

fait appel de candidatures pour :
deux postes de remplacement de neuf (9) mois

Poste n°1 Un poste de professeur de remplacement en **Microbiologie** et **Biologie cellulaire**.

Poste n°2 Un poste de professeur de remplacement en Géographie pour donner les cours suivants: Introduction à la géographie et deux des cours suivants:
Géographie économique
Ou Géographie des pays en voie de développement
Ou Géographie du Canada.

EXIGENCES : Ph.D. dans la discipline. Une maîtrise avec expérience dans l'enseignement/recherche sera considérée.

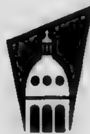
RÉMUNÉRATION : Classification et salaire selon la convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION : Le 1er août 1999.

Les candidats ou candidates intéressées son prié(e)s de soumettre leur curriculum vitae ainsi qu'un dossier complet et de demander à trois répondants d'envoyer des lettres de recommandation à :

M. André Fréchette, Doyen
Faculté des Arts et des Sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Date limite pour la réception de l'ensemble des documents : le 5 mars 1999 ou la date ou le poste sera pourvu. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux résident(e)s. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 233-0217
afrechet@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est à la recherche d'un(e)

secrétaire scolaire

(Position à terme)

La Division cherche une secrétaire (adjointe à la secrétaire administrative) à plein temps pour une école à deux voies. La durée du terme: du 26 avril au 30 juin 1999 et vers le 16 août au 15 octobre 1999. Exigences: diplôme de 12e année ou l'équivalent, vitesse de frappe 60mpm, compétences langagières orales et écrites en français et en anglais, et capacité de travailler en équipe.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae à :

Adjointe à la secrétaire administrative
La Division scolaire Assiniboine sud n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C8
ou par télécopieur:
(204) 896-0409

Nous apprécions votre intérêt, mais nous contacterons seulement les personnes qui seront convoquées pour un entretien.

Kikawinaw (Directrice ou directeur d'établissement)

Service correctionnel du Canada

Pavillon de ressourcement d'Okimaw Ohci, Maple Creek (Saskatchewan)

Le pavillon de ressourcement, un établissement abritant les détenues autochtones sous responsabilité fédérale, s'attache à promouvoir la guérison par le biais de l'enseignement, de la spiritualité et de la culture autochtones. Il s'agit d'une initiative conjointe du Service correctionnel du Canada et des peuples autochtones. Nous sommes présentement à la recherche d'une personne ayant une connaissance approfondie des méthodes traditionnelles d'enseignement, d'apprentissage et de guérison, afin de lui confier la responsabilité de la direction des programmes culturels et du ressourcement, des services et activités autochtones, ainsi que de la gestion des services opérationnels et des marchés de services de l'établissement. Vous toucherez un salaire variant entre **60 605 $** et **70 540 $.**

Vous possédez idéalement une vaste expérience dans les rapports de travail avec les groupes ou collectivités autochtones, ainsi que de l'expertise dans la résolution des crises chez les femmes autochtones et dans la gestion des ressources humaines et financières. Vous détenez également un diplôme d'une université reconnue, assorti d'une spécialisation acceptable dans un domaine se rapportant au poste, OU vous cumulez une combinaison valable d'études, de formation professionnelle et d'expérience connexe approfondie. Vous devrez répondre à des exigences pour obtenir une autorisation de sécurité et de fiabilité de niveau secret.

La connaissance de l'anglais est essentielle. La capacité de communiquer dans une langue autochtone représentative constitue manifestement un atout.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ et le formulaire de demande CFP 3391 (que vous pouvez vous procurer auprès de la Commission de la fonction publique du Canada ou dans votre centre local de ressources humaines), **en indiquant le numéro de référence 98-52-008F, d'ici le 4 mars 1999, à : H. Oko, Commission de la fonction publique du Canada, 400 - 1955, rue Smith, Régina (Saskatchewan) S4P 2N8. Télécopieur : (306) 780-5723.** Vous pouvez également poser votre candidature en direct à : **http://jobs.gc.ca.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.



Commission de la fonction publique du Canada **Public Service Commission of Canada**

Canada



est à la recherche d'un(e)
Gérant(e) de programme
Jeunes adultes et Soins personnels
(Poste permanent à temps plein)

Le poste:

Le(la) gérant(e) est responsable du bon fonctionnement du programme assigné, ce qui inclut la livraison de services aux résidents du programme, le développement du personnel, la planification à court et long termes, la qualité des services, la promotion de la formation et de la recherche. Comme membre de l'équipe de gestion, le(la) gérant(e) travaille en collaboration avec le personnel professionnel et de soutien du programme afin de créer une équipe interdisciplinaire qui répond aux besoins des résidents. Nous recherchons des personnes qualifiées pour combler le poste suivant.

Compétences requises:

- détient un baccalauréat dans les soins infirmiers;
- combinaison d'éducation et d'expérience pertinentes à la position seront considérées;
- minimum de 5 ans d'expérience avec la clientèle ciblée;
- expérience dans un poste de gérance est un atout;
- expérience dans le domaine de soins de longue durée de préférence;
- possède la créativité et les connaissances nécessaires afin de créer une équipe et un milieu qui favorisent la prise de décision décentralisée;
- possède les compétences de planification, programmation, gérance des ressources humaines, financières et matérielles;
- est à l'aise avec l'informatique de base (Windows);
- est capable de bien s'exprimer verbalement et par écrit dans le deux langues officielles.

Toute personne est invitée à soumettre sa demande par écrit accompagnée d'un curriculum vitae **avant le lundi 22 février 1999** à:

Ressources humaines
Centre Taché
185, rue Despins
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2B3

ou par télécopieur: (204) 233-6803

Nous apprécions toutes les demandes mais nous ne convoquerons que les candidats et les candidates retenu.e.s.



INGÉNIEUR.E PORTUAIRE

Le Port de Prince Rupert est l'un des plus gros ports du Canada, et le port nord-américain le plus près du Sud-est de l'Asie à être desservi par voie ferrée. Ainsi, il est connu comme étant l'un des points de passage principaux du Canada pour le transport des marchandises. Depuis 1984, le port fait preuve de croissance et de rentabilité. Nous travaillons actuellement à plusieurs initiatives majeures de diversification.

Sous la direction du vice-président - marketing et développement, l'ingénieur.e portuaire a pour rôle de conceptualiser et planifier le développement du port, tout en estimant les coûts et fournissant un appui technique aux démarches de développement. Ceci comprend la coordination des activités des consultants et des sous-traitants, la préparation des documents, des contrats et des caractéristiques techniques, et la liaison avec la clientèle pour réaliser l'infrastructure exigée par les usagers du port.

Nous recherchons un.e ingénieur.e professionnel.le ayant entre 5 et 10 ans d'expérience comprenant la conceptualisation, le développement et la gestion du projet et la supervision des techniciens et des autres professionnels. La personne choisie devra posséder des compétences supérieures en design et en communication (à l'oral et à l'écrit) pour assurer son succès dans notre organisation. L'anglais sera la langue de travail.

Le Port de Prince Rupert est actuellement une société de la couronne mais la corporation deviendra cette année une administration portuaire canadienne. L'organisation souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et offre des salaires et des avantages sociaux concurrentiels.

Pour explorer cette possibilité d'emploi dans une ville côtière qui jouit d'un climat modéré à l'année longue et de nombreuses activités de divertissement, veuillez envoyer votre demande et vos exigences salariales, sous pli confidentiel, avant le 19 février 1999, à :

Ressources humaines
Prince Rupert Port Corporation
3e Avenue Ouest, bureau 110
Prince Rupert (C.-B.)
V8J 1K8

Télécopieur : (250) 627-7101
C. électr. : pcorp@rupertport.com

OFFRE D'EMPLOI
Représentant aux services à la clientèle
Southdale

Exigences:

- Bilingue (français et anglais).
- Orienté vers la vente.
- Permis de conduire valide.

Responsabilités:

- lever des poids lourds (70 lbs);
- expédition et réception, avec travail de bureau;
- entraînement pour personnes autonomes et motivées.

Envoyer votre curriculum vitae à:

Human Resources Department
P.O. Box 48038
RPO Lakewood
Winnipeg (Manitoba) R2J 4A3

LES PETITES ANNONCES DE LA LIBERTÉ
Une bonne affaire!

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE)
Poste à terme (6 mois)

qui sera responsable de la gérance du Lieu historique national de la MAISON RIEL.

Responsabilités :

les activités quotidiennes de la Maison Riel, y compris les services d'interprétation, les services aux visiteurs, les travaux généraux, la recherche historique, la publicité, la préparation du budget, le développement des programmes d'interprétation, l'administration liée à la gérance du lieu historique.

Exigences:

- connaissance et expérience dans le développement des programmes d'interprétation, particulièrement de programmes scolaires;
- connaissance, formation ou expertise de la gestion et l'administration d'un programme d'interprétation historique, de préférence dans un lieu historique ou un musée;
- bonne connaissance de l'histoire de la rivière Rouge et du Manitoba en général, l'histoire des familles Lagimodière et Riel en particulier, et l'histoire du Canada en général, plus particulièrement la dernière moitié du XIXe siècle;
- expérience en recherche historique;
- connaissance ou expérience dans le domaine de la conservation et toute autre formation en muséologie serait un atout;
- permis de conduire et accès à une automobile.

Entrée en fonctions : le 1er avril 1999

Salaire: à négocier. Envoyer votre candidature avec votre curriculum vitae **avant le 19 février 1999** à l'adresse :

Le directeur général
La Société historique de Saint-Boniface
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

(204) 233-4888



Occupational Health and Safety Agency — Agence d'hygiène et de sécurité au travail

PRATICIENS SPÉCIALISÉS EN MÉDECINE DU TRAVAIL RECHERCHÉS IMMÉDIATEMENT POUR TRAVAILLER À VACATION

L'Agence d'hygiène et de sécurité au travail de Santé Canada est à la recherche de médecins qui seraient intéressés à travailler dans son bureau situé à Winnipeg, selon un horaire souple.

Nous sommes à la recherche de praticiens ayant de l'expérience ou ayant reçu de la formation en médecine du travail, ou encore qui s'y intéressent, et qui accepteraient de travailler à vacation. Pour plus de renseignements sur la gamme actuelle de nos services, veuillez consulter notre site Web, au http//www.hc-sc.gc.ca/ohsa , ou communiquez avec notre bureau de Winnipeg, au (204) 983-6330.

En tant qu'employeur souscrivant au principe d'égalité d'accès à l'emploi, Santé Canada s'engage à constituer une main-d'oeuvre habile qui reflète la diversité de la population canadienne. Nous encourageons les membres des groupes suivants à faire une demande et à s'identifier : les femmes (surtout celles dans un groupe professionnel non traditionnel), les membres d'une minorité visible, les Autochtones et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à jour et une lettre, dans lesquels seront indiqués leur formation, leurs reconnaissances professionnelles éventuelles et leur disponibilité. Nous remercions d'avance les personnes intéressées mais nous ne communiquerons qu'avec celles dont la candidature aura été retenue.

Vous pouvez envoyer votre demande par télécopieur ou par la poste à l'intention de :

Helen K.Y. Cheung
Gestionnaire régionale des comptes, région de l'Ouest
Agence d'hygiène et de sécurité au travail, Santé Canada
9700, avenue Jasper, bureau 845
Edmonton (Alberta) T5J 4C3
Téléc. : (403) 495-2177



Santé Canada — Health Canada



Place des Meurons

est à la recherche d'un.e
DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

MANDAT:

Voir au bon fonctionnement de la Place DesMeurons et de ses programmes tels qu'établis par les politiques de son Conseil d'administration.

FONCTIONS:

a) Planifier, organiser et coordonner la mise en œuvre des programmes à l'intention des résidents de la Place Des Meurons.
b) Contrôler et gérer les finances, le personnel, et les autres ressources à sa disposition.
c) Assurer une présence au bureau afin de répondre aux besoins et aux requêtes des résidents, au panneau d'urgence des locataires, et aux gens de l'extérieur qui se présentent.
d) Maintenir une relation étroite avec le conseil d'administration et ses comités afin de les informer de l'ensemble des activités.
e) Assister aux réunions de tous les comités – du conseil d'administration et des sous-comités.

Le salaire est négociable et sera établi selon les compétences du/de la candidat(e). La personne doit être bilingue.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez expédier votre curriculum **avant le 22 février** à

M. Marcel Durupt, Président
Place Des Meurons
400, rue DesMeurons, pièce 120
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3H3



La Commission canadienne du blé

Conseiller(e) en affaires

Le Service des technologies de l'information est à la recherche d'un(e) conseiller(e) en affaires. Ce poste consiste à faire état des ressources en technologies de l'information aux différentes unités de la CCB et d'autre part à rapporter au Service des technologies de l'information les besoins et orientations de ces unités ou services. Ces responsabilités couvrent notamment:

- Représenter auprès des clients internes des différents produits et services offerts par le Service des technologies de l'information;
- Bien comprendre les orientations et des besoins de tel ou tel client interne.
- Veiller à ce que les besoins du client soient identifiés et retransmis au Service des technologies de l'information;
- Veiller à ce que toute proposition formulée par le service des technologies de l'information à un client soit conforme à ses besoins;
- Aider les clients à accepter les innovations technologiques et à les utiliser dans leurs activités;
- S'assurer que les clients comprennent, acceptent et soient satisfaits des produits offerts par le service des technologies de l'information et du service à la clientèle qui les accompagne.

Les candidats disposeront d'excellentes connaissances du milieu des affaires et être au courant des derniers développements en technologie de l'information. En outre, le/la candidat(e) devra faire preuve d'excellentes aptitudes à la communication, au service à la clientèle et à la gestion de comptes-clients. Un diplôme universitaire en affaires ou en systèmes de l'information et cinq années d'expérience professionnelle sont indispensables. L'anglais constitue la langue de travail.

Nous offrons un système de rémunération intéressant, qui consiste en un salaire concurrentiel, des avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature par écrit, avec CV, salaire anticipé et références **avant le 19 février 1999 à:**

Direction des resources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816 Succ. Main
Winnipeg, Manitoba R3C 2P5
ou par télécopieur: (204) 983-1209

Manitoba

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE BILINGUE - AY2, Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Commission des finances des écoles publiques, Winnipeg. Numéro de concours : 16298. Salaire : 24 076 $ à 27 310 $. Date de clôture : le 22 février 1999.

Qualités requises :
- avoir fait des études pertinents et posséder une expérience de travail
- posséder d'excellentes compétences en organisation et en communication
- bien maîtriser l'anglais et le français — oralement, par écrit et à l'ordinateur
- avoir de bonnes compétences en traitement de texte (WordPerfect 6.1, Microsoft Word et Microsoft Outlook)

Expérience de la rédaction de procès-verbaux souhaitable.

Fonctions : Voici une occasion intéressante pour une secrétaire administrative bilingue d'offrir un soutien à une équipe de la Commission des finances des écoles publiques. La commission est chargée de l'administration du programme d'aide financière en matière d'immobilisations dans les écoles publiques du Manitoba.

Le secrétaire administrative bilingue fournit des services de secrétariat, de traitement de texte et de réception à la commission. Elle a l'entière responsabilité du formatage et de la mise en page des documents informatisés, gère le système de classement des dossiers (informatisés et sur papier) et s'occupe du travail courant de bureau. Elle assume également les tâches suivantes : réception, accueil des visiteurs ou des clients, définition de la nature des demandes, renvoi des clients aux personnes appropriées. Elle fournit en outre des renseignements généraux au pubic relativement à la Commission des finances des écoles publiques. À l'occasion, la secrétaire bilingue rédige l'ordre du jour des réunions de la commission ainsi que le procès-verbal.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, bureau 407, Winnipeg (MB) R3G 0T3, Télécopieur : (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



Le Conseil jeunesse provincial

est à la recherche d'un.e
Directeur.trice général.e

Qualités recherchées:
- expérience avec la clientèle jeunesse;
- maîtrise du français et de l'anglais (parlé et écrit);
- expérience en administration et en gestion de projets;
- expérience de travail avec un conseil d'administration;
- connaissance approfondie de la communauté franco-manitobaine;
- enthousiasme, énergie et entregent.

Description de tâches:
- responsable de maintenir un réseau d'information efficace entre le conseil exécutif et le personnel;
- responsable de l'exécution des plans d'action de l'organisme en assurant qu'ils soient toujours à l'intérieur des objectifs déterminés par l'exécutif;
- responsable d'aviser, d'assister et de fournir le conseil exécutif avec l'aide technique et l'information relative à l'organisme;
- responsable pour la coordination, la gestion et l'administration de toutes activités provenant de l'organisme;
- responsable du dossier politique du Conseil jeunesse provincial.

Entrée en fonction: Aussitôt que possible

Salaire: À négocier

Soumettre votre curriculum vitae d'ici **le 24 février 1999** à:

Roxane Dupuis, présidente
Conseil jeunesse provincial
383, boulevard Provencher
Bureau 300A
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

La mission du CJP est d'encourager tous les jeunes franco-manitobains âgés de 14 à 25 ans d'être fiers de vivre en français en les regroupant et en développant leurs compétences dans plusieurs domaines tels que la politique, l'éducation, le culturel, l'économie, les sports, loisirs et communications afin de normaliser le fait français au Manitoba.

Demande de proposition

Service de médiation en matière d'endettement agricole

Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole,* le Service de médiation en matière d'endettement agricole est à la recherche de candidats pour combler 6 postes de médiateurs répartis au Manitoba.

La date limite de clôture en réponse à la demande de proposition est le 1er mars 1999, 16 heures.

Les proposants seront évalués selon les critères énoncés dans la demande de proposition, y compris :

- Avoir obtenu un diplôme postsecondaire lié à l'agriculture ou à l'administration des affaires, ou une combinaison acceptable de formation et d'expérience;
- Avoir acquis une formation théorique et pratique en médiation d'une durée de 40 heures;
- Avoir une bonne connaissance du secteur agricole et de la relation qui existe entre les producteurs agricoles et leurs créanciers;
- Avoir une bonne connaissance de la *Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole,* ainsi que des principes et pratiques de médiation;
- Avoir l'expérience faisant foi d'agir comme médiateur;
- Avoir la capacité de communiquer efficacement et faire preuve de jugement dans les situations de conflit, de stress et de crise financière.

La durée du contrat sera du 1er avril 1999 au 31 mars 2000, et il y aura une option permettant le renouvellement du contrat pour 12 mois supplémentaires du 1er avril 2000 au 31 mars 2001. Les taux de la période optionnelle seront les mêmes que ceux énoncés dans la demande initiale. Les proposants doivent indiquer s'ils acceptent cette option.

Pour obtenir de la documentation sur les demandes de proposition, veuillez communiquer avec le Service de médiation en matière d'endettement agricole en Saskatchewan au 1-800-667-7158, par télécopieur au (306) 780-7353.

Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada | Canada

Demande de proposition

Service de médiation en matière d'endettement agricole et Programme de consultation agricole

Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole,* le Service de médiation en matière d'endettement agricole et le Programme de consultation agricole sont à la recherche de candidats pour combler 15 postes d'experts en consultation agricole répartis au Manitoba.

La date limite de clôture en réponse à la demande de proposition est le 1er mars 1999, 16 heures.

Les proposants seront évalués selon les critères énoncés dans la demande de proposition, y compris :

- Avoir obtenu un diplôme ou un grade universitaire en agriculture, en commerce ou en administration, ou une combinaison équivalente de formation et d'expérience;
- Avoir acquis deux années d'expérience de travail en gestion financière agricole;
- Avoir la capacité de rassembler l'information et de dresser les états financiers de l'exploitation agricole;
- Avoir la capacité d'analyser des options, d'établir des solutions et de faire des projections financières;
- Être en mesure d'aider les producteurs agricoles dans une démarche de médiation avec leurs créanciers;

La durée du contrat sera du 1er avril 1999 au 31 mars 2000.

Pour obtenir de la documentation sur les demandes de proposition, veuillez communiquer avec le Service de médiation en matière d'endettement agricole en Saskatchewan au 1-888-777-9309 ou 1-800-667-7158, par télécopieur au (306) 780-7353.

Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada | Canada

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237-4823 (1-800-523-3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

GARDERIE FRANCOPHONE À SAINT-NORBERT. Une à deux places disponibles. Contactez Daniel au 275-2435.
613-

RECHERCHE

GARDIENNE requise pour trois enfants à Churchill, nord du Manitoba. Du 1er mai à la fin novembre. Doit parler français. Références et photo. Contactez Louise. Tél.: (204) 675-8878 ou fax: (204) 675-2647. C.P. 1031, Churchill (Manitoba) R0B 0E0.
618-

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE BILINGUE. Immédiatement. Pour bureau dentaire. Expérience requise. Programme Maxident un atout. Appelez le jour: 233-7726, le soir 253-0791.
619-

À VENDRE

MAISON À VENDRE: Vente privée. Domaine Marius-Benoist. 211, rue Aubert, 1 076 pi², sous-sol fini, garage attenant, 2 grandes chambres à coucher et une autre au sous-sol, 2 1/2 salles de bain, près des écoles, autobus, magasins, parcs. 99 900 $. 237-3787.
607-

À VENDRE: Robes de mariées grandeur 7 à 9 et 11 à 14. Vêtements d'hiver «casuals» et professionnels en réductions. J'accepte présentement des vêtements de printemps et d'été sur rendez-vous. Le Garde-Robe, 561, rue Des Meurons. Tél.: 233-9552. Roselyne.
608-

À VENDRE: Entreprise d'apiculture à Notre-Dame-de-Lourdes avec 500 ruches (pourrait doubler). Maison et bâtiments avec propriété de 10 acres. Accepterait de travailler avec l'acheteur pour 1 ou 2 ans, de vendre du terrain ou des édifices seulement; prêt à aider au financement. 248-2170 le soir.
612-

À LOUER

DUPLEX À LOUER pour personne ou personnes tranquille(s), non-fumeurs, sans animaux. 1 300 pi², très propre, 3 chambres à coucher, Place Gaboury, grande cuisine avec frigo, cuisinière et lave-vaisselle, grand salon, air climatisé. 685 $/mois, hydro, chauffage et eau compris. 231-3462.
611-

À LOUER: Appartement non-fumeur, sans animaux au 424, Valade. 450 $ par mois. Comprend buanderie, stationnement et eau. Disponible immédiatement. Pour information: 233-3753.
614-

À LOUER: au 155, Provencher. Espaces de bureau de 830 pi². Disponibles immédiatement. Composez le 233-3753.
615-

DUPLEX À LOUER au 730, Saint-Jean-Baptiste, 3 chambres à coucher. 630 $ par mois, stationnement et chauffage compris. Disponible immédiatement. Pour information 233-3753.
616-

À LOUER: 170, promenade Enfield. Petit appartement d'une chambre à coucher. Disponible le 1er mars. 400 $ + électricité. Composez le 233-2072.
617-

Nécrologies

Télesphore "Pit" Courcelles

Télesphore Courcelles est décédé soudainement le 27 janvier 1999 au Foyer de Saint-Adolphe à l'âge de 102 ans.

Télesphore a été précédé de sa femme Zelia en 1983, de son fils Rosaire Courcelles en 1998. de sa petite-fille Michelle Courcelles en 1981, et de ses gendres Denis Simard en 1986 et Aimé Freynet en 1997.

Il laisse dans le deuil ses neuf enfants : Solange Verrier (Eugène), Léon (Thérèse), Raymond, Simonne Freynet, Denis (Florence), Noëlla Simard, Noël, Aurore et Roger (Lucille); sa brue Anita; 36 petits-enfants, 69 arrière-petits-enfants et 11 arrière-arrière-petits-enfants; et une belle-sœur, Mme Edouard Beaudette.

Télesphore est né le 13 août 1896 à Sainte-Agathe, au Manitoba, où il a vécu la plupart de sa vie. Il était un père et un grand-père aimant et dévoué et adorait passer du temps avec ses petits-enfants. Jouer du violon était un de ses passe-temps préférés.

La famille aimerait remercier tout particulièrement le Dr Roy et le personnel de l'hôpital de Sainte-Anne, ainsi que le personnel du Foyer de Saint-Adolphe.

La prières ont eu lieu de samedi 30 janvier 1999 à 13 h 30 à l'église catholique de Sainte-Agathe, suivies des funérailles à 14 h, célébrées par l'abbé Gérard-M. Lévesque.

Green Acres Funeral Chapel, 222-3241.

Sœur Simone Ducharme, fille de la Croix (Sœur Marie-André) 1913-1999

Sœur Simone Ducharme a quitté ce monde paisiblement, le dimanche 31 janvier 1999, à l'hôpital de Saint-Boniface, après une longue maladie. Elle était âgée de 85 ans dont 66 de vie religieuse. Sœur Simone est née à Willow Bunch, Saskatchewan. Elle laisse dans le deuil une sœur Cécile Loiselle, ses deux frères prêtres, les abbés Roger et Fernand, Victor (Dorothy) et Conrad ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle fut précédée par son père, sa mère, un frère et trois sœurs.

Sœur Simone fréquenta l'école Willow-Bunch, Saint-Victor et Saint-Adolphe. Elle fit son entrée chez les Filles de la Croix en 1930 et fit son Noviciat à La Puye, en France. De retour au Canada, elle mit en pratique ses talents culinaires pendant plusieurs années. Elle était musicienne et donna des leçons de chants et de musique.

En 1976, elle se retira à la Maison provinciale où elle s'appliqua à rendre tous les services que sa santé lui permettait de remplir. Sœur Simone était une femme de prière et c'est là où elle puisait la joie et la force pour supporter la maladie. Très sociable, elle aimait participer à certaines activités de la paroisse et anticipait sa sortie hebdomadaire au Centre des aveugles (C.N.I.B.).

Une Liturgie de la Parole fut célébrée à la Maison provinciale le 2 février et la Messe des funérailles fut présidée par ses deux frères, Roger et Fernand et concélébrée par l'abbé Louis-Philippe Jean, les Pères Jean-Paul Isabelle et Lionel Dumont, o.m.i. et le Père Ronald Léger, c.s.v.

La direction des funérailles de Sœur Simone a été confiée au Salon Funéraire Desjardins.

Gabrielle Trudeau/Lambert (née Devigne)

Mme Gabrielle Trudeau/Lambert (née Devigne) est décédée le mardi 2 février 1999 à l'âge de 82 ans. Elle est née à Saint-Joseph, au Manitoba, le 16 juin 1916.

Elle a été précédée de son mari Armand Trudeau en 1977 et d'André Lambert en 1995.

Elle manquera beaucoup aux familles Devigne, Trudeau et Lambert. Tous ceux et celles qui l'ont connue partagent le deuil de son fils et de ses deux filles : Armande (Charlie Main), Roger Trudeau (Elizabeth - Bertha) et Louise (Ron Bonne); cinq petits-enfants : Renée (Glen Wilson), Pierre Trudeau (Sandy), Marie-Reine Trudeau, Ryan Bonne (Jennifer) et Mark Bonne; trois arrière-petits-enfants : Drew et Alexandra Wilson, et Travis Trudeau. Elle laisse aussi dans le deuil ses deux frères et ses deux soeurs : Noël et Arthur Devigne, Mme Nita Bailey et Mme Florence Key, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Gabrielle a vécu une vie remplie d'activités et d'expériences. Pendant de nombreuses années, elle a travaillé à l'Hôpital général Saint-Boniface où elle a formé de grandes amitiés avec des personnes de plusieurs disciplines.

La famille désire remercier le personnel du Repos Jolys, à Saint-Pierre, et du Foyer Valade, à Winnipeg, pour les soins prodigués à Gabrielle pendant les quatre dernières années et demie. Sa vie a été enrichie par les soins compatissants qu'elle a reçus du personnel dévoué de ces deux établissements. Remerciements aussi au personnel des soins palliatifs de l'Hôpital Saint-Boniface qui ont su mettre notre mère à l'aise pour son voyage final.

Les parents et amis qui veulent faire un don en mémoire de Gabrielle peuvent le faire à la Fondation des maladies du coeur du Manitoba, 352, rue Donald, bureau 301, Winnipeg (Man.) R3B 2H8, ou au Foyer Valade, 450, chemin River, Winnipeg (Man.) R2M 5M4.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 6 février 1999 à 11 h à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949, ou sans frais, 1-888-233-4949.

Marie-Anne Daudet (née Dondo)

Paisiblement, entourée de sa famille, le 3 février 1999, Marie-Anne Daudet s'éteignait au Centre hospitalier Taché à l'âge de 100 ans.

Marie-Anne naquit à Guern (France) le 7 décembre 1898. La famille Dondo émigrait au Canada en 1905; ils s'établirent à Saint-Claude (Manitoba). Marie-Anne épousa Emile Daudet en 1921 et ils devinrent résidants de Notre-Dame-de-Lourdes. Elle déménagea à Saint-Boniface en 1956.

Marie-Anne étant douée d'un talent culinaire remarquable, devient ménagère au presbytère des paroisses de La Salle, de Saint-Norbet et enfin pendant plusieurs années chez les Pères Blancs d'Afrique.

Suivant sa retraite, à l'âge de 85 ans, Marie-Anne se dévoue à son passe-temps favori: le tricot. Nombreux sont les objets de tricot qu'elle laisse à sa famille et ses amies.

Marie-Anne fut précédée dans la tombe par son époux bien-aimé Émile en 1951, trois fillettes à leur naissance et un petit-fils Gilbert en 1994. Elle laisse dans le deuil trois fils: Henri (Yvette), Antoine (Denise) et Noël, ainsi que 11 petits-enfants, 17 arrière-petits-enfant et un arrière-arrière-petit-fils; une belle-fille Gisèle Houde, deux sœurs Louise Philipe et Rosalie Dondo et une belle-sœur Eugénie Dondo.

La famille désire remercier sincèrement le personnel, deuxième étage au Centre hospitalier Taché pour leur tendresse et leur compassion envers notre mère.

Les funérailles eurent lieu en la paroisse du Précieux-Sang, le samedi 6 février, Marcel Chaput célébrant.

La famille désire que tout don à la mémoire de Marie-Anne soit adressé à: Hospice and Palliative Care Manitoba, 2109, avenue Portage, ou à un organisme de leur choix.

Car Dieu essuiera toute larmes de leurs yeux, et la mort ne sera plus; ni deuil, ni cri, ni douleur ne seront plus. Les choses anciennes ont disparu.

Apocalypse 21:4

Les funérailles de Marie-Anne Daudet ont été confiées au Salon funéraire Desjardins.

Chronique RELIGIEUSE

YVETTE JAMAULT
Laïque



Le Carême

Entendre le mot Carême peut faire grimacer un certain nombre de personnes. Certains appréhendent voir arriver ce temps de l'année liturgique parce que de ce mot découlent privation, pénitence, prière, sacrifice, jeûne. Rien d'emballant ne ressort de ces termes à moins de leur donner un sens.

Le Carême peut se comparer à la longue préparation du Festival du Voyageur, fête d'hiver des Franco-Manitobains. Ce Festival, sans contredit, suscite beaucoup d'intérêt et de participation à ses activités. Mais, si l'enthousiasme et la gaieté existent pendant le Festival, c'est dû, en grande partie, à sa préparation judicieuse pendant les mois qui le précèdent. Beaucoup de personnes croient à l'importance d'un tel événement pour la communauté francophone. Plusieurs aussi anticipent cette grande fête d'hiver des semaines à l'avance.

Revenons au Carême qui est ce temps que les chrétiens.nes se donnent pour se préparer à la plus grand fête de l'année liturgique, Pâques. Cette fête de la résurrection du Christ-Jésus remplit d'enthousiasme et d'espérance des chrétiens et des chrétiennes de chez nous et à travers le monde pour vouloir s'y préparer en prenant le temps de se rapprocher de Dieu et de se tourner vers les autres.

Pourquoi le Carême est-il toujours d'une durée de quarante jours? Le Carême est d'abord un mot dérivé du latin qui signifie «de quarantième». Dans le langage biblique, le chiffre quarante est symbolique d'un temps de réflexion, de méditation et de pénitence pour se préparer à un événement important. Jésus, avant de commencer sa vie publique, alla passer quarante jours dans le désert où il pria son Père et jeûna. Après la sortie d'Égypte, le peuple Hébreu demeura quarante ans dans le désert en préparation à leur entrée en Terre Promise. Les habitants de Ninive dans l'Ancien Testament eurent quarante jours pour faire pénitence, se convertir, se détourner des idoles. Pour nous, chrétiens.nes, avec le Mercredi des Cendres commence la montée vers Pâques qui dure quarante jours. Le passage de la mort-résurrection du Christ est l'événement qui est au coeur de notre foi chrétienne. Donc une préparation sérieuse et adéquate va de soi pour qui découvre un sens à sa vie chrétienne dans cet événement central.

Le Carême est le temps propice de se laisser déranger de nos habitudes pour faire grandir la vie divine en nous et pour secourir ceux et celles dans le besoin. Tout au long de ces quarante jours, l'invitation nous est faite de se priver, de faire pénitence, de jeûner. Mais se priver pour se priver ou jeûner pour jeûner n'a pas de sens si c'est fait uniquement pour la satisfaction de l'avoir accompli ou pour obéir à un commandement de l'Église. Les privations quelles qu'elles soient sont salutaires si elles créent une ouverture en soi pour faire une place à Dieu qui guérit, qui nous recrée, et que si elles aboutissent à un engagement envers le prochain. Par exemple, se priver de dessert ou d'un repas et recueillir le montant de ces privation pour en faire le don à une œuvre de charité de son choix ou se priver de regarder des émissions de télévision pour s'ouvrir à la présence et à l'action de Dieu par des moyens tels que la lecture, la méditation des évangiles, la prière, la participation aux célébrations sacramentelles, à une retraite paroissiale ou autres activités religieuses, donnent un sens aux pénitences que l'on s'impose.

Le jeûne et l'abstinence sont des pratiques anciennes étant très rigoureuses dans le passé lointain et s'étendant à tous les jours du Carême à l'exception du dimanche. Le Carême demeure toujours un temps de pénitence, mais depuis Vatican II, l'Église a jugé bon d'assouplir cette règle. Elle invite les chrétiens et les chrétiennes de jeûner le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint. Le jeûne consiste à s'abstenir de viande ainsi qu'à se priver notablement de nourriture pour les personnes en santé. L'abstinence interdit seulement la viande. Et l'aumône est le complément normal du jeûne et de l'abstinence, leur donnant une expression significative.

Le thème du Carême cette année, «Vers une vie nouvelle», nous convie à se mettre en marche sur le chemin de la foi et de l'espérance qui nous habite depuis notre baptême et à franchir la porte du troisième millénaire le regard tendu vers la nouveauté qui s'ouvre devant nous. Entrevoyant déjà la lumière de Pâques, nous avançons vers cette vie nouvelle en rendant visible le mystère de mort et de vie accompli dans le Christ et en revêtant le vêtement qui nous a fait fils et filles de Dieu. Alors le renouvellement des promesses du baptême que nous prononcerons aux messes de Pâques prendra un sens bien particulier.

Comme l'athlète qui veut arriver à son but, est prêt à consacrer des heures à pratiquer son sport et à se discipliner pour améliorer sa performance, comment nous, chrétiens.nes, ne prendrions pas le temps de nous exercer pendant cette période du Carême pour arriver à notre but, la vie éternelle, vie nouvelle mais qui commence ici et maintenant?

Bonne route! Fructueux Carême!

ARCHÉOLOGIE

L'aventurier des secrets perdus

Archéologue et enseignant à l'Université du Manitoba, Michael Cosmopoulos trouve dans le passé les outils pour comprendre le présent.

Anie CLOUTIER

Il ne porte pas de chapeau de feutre, et n'a pas de fouet à sa ceinture, ne fige pas à la vue d'un serpent et n'a jamais retrouvé l'arche d'alliance. Non, la seule chose que Michael Cosmopoulos ait en commun avec Indiana Jones, c'est sa passion pour l'histoire.

«Le film *Indiana Jones* a fait beaucoup pour populariser l'archéologie, fait remarquer Michael Cosmopoulos, archéologue et enseignant à l'Université du Manitoba. Malheureusement, Hollywood a aussi aidé à propager le mythe voulant que l'archéologie soit une course aux trésors alors qu'il s'agit avant tout d'une aventure intellectuelle.»

Étudiant en littérature française à la Sorbonne, Michael Cosmopoulos s'est découvert sur le tard une passion pour l'histoire et l'archéologie. Il a obtenu son doctorat en archéologie classique et histoire de l'art de l'université de Washington et enseigne depuis dix ans à l'Université du Manitoba.

«J'ai découvert que l'archéologie, plus que la littérature, me donnait la possibilité de connaître la vie des peuples du passé, indique-t-il. Et j'ai toujours pensé que pour comprendre notre société, notre culture et notre civilisation moderne, nous devions d'abord avoir une meilleure connaissance du passé. L'histoire est une chaîne et il faut en connaître chaque maillon pour comprendre le présent.»

Né et élevé à Athènes, Michael Cosmopoulos a baigné dans un environnement riche en histoire. «C'est facile de devenir amoureux de monuments antiques en Grèce», admet-il. Pas étonnant donc que l'archéologue y amène chaque année un groupe d'étudiants, question de leur donner une expérience de fouilles et de les sensibiliser à l'histoire de la Grèce antique.

photo: Anie Cloutier

Michael Cosmopoulos: étudier le passé pour comprendre le présent.

Michael Cosmopoulos a, en outre, dirigé l'excavation du sanctuaire de Demeter à Éleusis, deuxième site en importance pour le monde greco-romain après l'Acropole. Étudié pour la première fois au début du siècle, le site était resté intouché depuis la Seconde Guerre mondiale, lorsque Michael Cosmopoulos et son équipe ont repris les fouilles en 1993.

«Ce sanctuaire servait à un culte païen secret que l'on appelle le mystère d'Éleusis. Les initiés faisaient un pacte de silence et on ne pouvait révéler le secret que sous peine de mort. C'est l'origine de ce mystère que nous avons tenté de retrouver», explique Michael Cosmopoulos.

«L'archéologie est fascinante parce que vous ne découvrez pas seulement des objets, mais des idées qui sont restées enfouies depuis des millénaires. Je ne peux pas expliquer le sentiment qu'on éprouve quand on voit sortir peu à peu de la terre un objet qui n'a pas vu le soleil depuis 2000 ans.»

Pour l'archéologue, les objets les plus révélateurs ne sont pas nécessairement ceux auxquels on attache une grande valeur marchande, souligne Michael Cosmopoulos. «Ce sont plutôt les objets ordinaires, de tous les jours, qui donnent les informations les plus précieuses parce qu'ils nous aident à reconstruire la structure de la société, son organisation économique, politique et religieuse.»

Les habitants de la Grèce antique nous ont légués un foisonnement de monuments et d'œuvres d'art, «mais surtout, ils nous ont transmis leurs connaissances, fait remarquer Michael Cosmopoulos. Ce sont eux qui, pour la première fois, ont porté leur attention sur les éléments qui fondent notre humanité. Ils se sont questionnés sur la position de l'individu dans la société et dans l'univers. Ils se sont penchés sur la définition du bonheur, du malheur, sur la vie et la mort. L'humanité n'a pas changé radicalement depuis l'âge des cavernes. Les êtres humains se posent toujours des questions similaires. Mais les Grecs ont trouvé des réponses à ces questions, réponses qui sont toujours pertinentes pour nous.»

Les ruines de civilisations disparues peuvent sembler comme dénuées d'intérêt pour un jeune issu d'une société hautement informatisée. Pourtant, insiste Michael Cosmopoulos, l'étude des humanités doit rester une priorité de notre société. «Je crains que le résultat de nos progrès technologiques soit la mort de notre humanité. Nous faisons face à des progrès technologiques très rapides et nous, en tant que race humaine, n'avons pas la chance de toujours comprendre comment la technologie affecte notre vie. Je connais de jeunes gens qui ont comme seul but de s'acheter un ordinateur performant. Ils ne s'intéressent pas aux autres humains, n'ont pas de compassion pour les autres et de respect pour leurs valeurs.»

Que penseront de nous les archéologues de l'an 4999? «Ils seront probablement très impressionnés par notre technologie et toutes les bonnes choses qui facilitent notre vie, mais je ne sais pas s'ils pourront comprendre notre dilemme métaphysique. J'ai l'impression que notre société souffre d'une sorte de mal du siècle. Ce vide spirituel est dû, je crois, à la rapidité de l'évolution de la technologie. Certaines découvertes dépassent l'imagination et nous donnent un sentiment d'omnipotence, ce qui donne lieu à une forme d'arrogance. Or, d'autres sociétés à travers les siècles ont vu des progrès technologiques rapides et ont aussi été aux prises avec une impression de toute puissance. Ces sociétés sont mortes aujourd'hui.»

T'es parent avec qui, toi?

Bonjour!

Je m'appelle Sophie et j'aimerais vous présenter ma nouvelle petite sœur Léa Poirier Cole, qui est née le 28 juin 1998.

Mes parents, John et Gisèle, et moi étions très heureux de l'accueillir dans notre famille.

Cette petite mignonne nous apporte beaucoup de joie et nous sommes très fiers d'elle!

Gros bisous à tous, surtout à nos Grands-parents Jean et Flora Poirier et Bill et Cathy Cole.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES •••

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT
WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889–7298
et
POLO PARK VISION CENTRE
774–4111

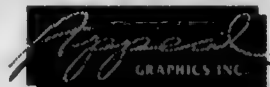
SERVICES



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351



- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Nicole Connelly
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

Dominion Window & Door ltd.
FABRICANT DE FENÊTRES ET DE PORTES
Fenêtres
- coulissantes
- à battants et à bascules
- en vinyle (PVC)

En vinyle, en bois ou en aluminium
PVC, en bois ou en aluminium
Portes
- d'acier isolées
- de patio
- contre-porte en bois ou en aluminium

- Doubles
- Triples
- LOW-E

Pour un service efficace, demandez Claude Fiola co-propriétaire
ESTIMÉ GRATUIT
987-8782
FAX 334–4984
1948, rue Main
Membre de Better Business Bureau

THE BATTERY MAN
Meilleur service!
Meilleurs prix!
Depuis 1986


BRETT DUSEIGNE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Spécialistes dans les batteries neuves et reconditionnées
Remise à neuf des alternateurs et des démarreurs.
1390, rue Saint-James
Winnipeg (Manitoba)
R3H 0L1
775–8271

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO
BDO Dunwoody SRL
Services de consultations en affaires
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca
Courrier électronique:
gchaput@winnipeg.bdo.ca

GÉRANT
Gilles Chaput, FCA 926-7204
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Marc Rivard, CA 926-7222
Pamela Dupuis, CA 926-7240
Elizabeth Maw, CA 926-7213
EXPERT-CONSEIL À LA PME
Lucien Guénette, CA 926-7210
FISCALITÉ & IMPÔTS
Arthur Chaput, CA, CFP 926-7202
Georges Picton, CGA 926-7205
PLANIFICATION FINANCIÈRE
James Doer, CA, CFP 926-7215
INFORMATIQUE
Travis Leppky, CA 926-7241
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE
Bruce Caplan, CA, CIP 926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP 926-7220
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE 926-7214

SERVICES


L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Télephone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.


Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

针 灸 药

MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 942-0950

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ❒	32,10 $ ❒
2 ans	51,30 $ ❒	58,85 $ ❒

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!
Nom: ____________
Prénom: ____________
Adresse: ____________
____
Ville: ____________
Province: ____________
Code postal: ____________ Téléphone: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ____________ MasterCard: ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

Spécial Festival 30 ans/Years

 EN SPECTACLE AU FESTIVAL

Les réflexions de JiCi Lauzon

Humoriste, chanteur, animateur et maintenant comédien : JiCi Lauzon connaît la télé sous toutes ses coutures… et l'étudie même à l'université!

Sylviane LANTHIER

Il a animé l'émission de variété *Métropolis* il y a quelques années. Il tient aujourd'hui le rôle d'un enseignant aux idées de gauche dans *Virginie* et a campé d'autres personnages dans d'autres téléromans. Bref, la télévision a été généreuse pour JiCi Lauzon. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'humoriste, qui a effectué il y a quelques années un retour aux études dans le but de compléter une maîtrise en communications, ait choisi de consacrer son mémoire à un phénomène des plus télévisuels: le zapping.

«À l'université, dit-il, j'ai relu Aristote et Platon et je suis passé par l'angle psychosociologique et par Freud avant d'en arriver au zapping. Ça m'a fait prendre conscience qu'il y a autre chose que l'humour dans la vie! Mon intuition de départ, c'est que les gens, de nos jours, ne sont même plus capables de finir une phrase. Le zapping a modifié notre perception du temps, notre perception de ce qu'est le présent, et le temps qu'on met sur les idées qui nous habitent.»

Si vous croyez que l'étude du zapping comme phénomène social est un sujet plutôt futile, c'est que vous n'avez pas entendu JiCi Lauzon vous raconter ce qu'il en pense. Car qui dit télévision dit publicité. Et qui dit publicité dit argent. Si le zapping change les habitudes de consommation télévisuelle des téléspectateurs, l'industrie de la télévision s'y adaptera forcément. «L'idée punch de ma maîtrise, explique JiCi Lauzon, est que la télé est maintenant en train de contrer le zapping. Les commerciaux sont passés d'une durée d'une minute dans les années 1960, par exemple, à des durées de 30 secondes, puis 15, puis dix et on en trouve aujourd'hui qui durent cinq secondes! Les génériques des émissions de télé sont raccourcis; souvent, on vous parle d'autre chose pendant que le générique défile. Même le journal télévisé est conçu en fonction du zapping. En fait, la télé nous sert aujourd'hui du prézappé!»

De plus, estime-t-il, la multiplication des stations de télé et le zapping font en sorte que la télévision est devenue «un immense buffet qui, au lieu de proposer trois menus, propose maintenant 15 ou 20 plats à la fois. On est donc porté à prendre un peu de tout, mais à la fin ça ne goûte plus rien. Le zapping et la surabondance n'ont fait que créer de l'impatience chez les consommateurs.»

Ce phénomène, dit-il, est d'ailleurs aussi visible du côté de l'humour. «Écoutez les vieux monologues d'Yvon Deschamps. Vous entendrez des éclats de rire à toutes les minutes environ. Aujourd'hui, c'est le *one liner* qui est roi. Il faut qu'il y ait un punch toutes les dix ou 20 seconde. Si les gens ne rient pas assez souvent, ils ont l'impression de ne pas en avoir pour leur argent.»

Assez critique vis-à-vis les humoristes qui ne sont souvent plus que des «handicapés de la bouche» ou qui ne font que du «rire payant», JiCi Lauzon est aussi conscient des limites du genre humoristique. «Quand je fais un spectacle, dit-il, je ne m'en vais pas sur scène pour faire de la morale sociale. Ce que j'ai à dire, je le dis en essayant de faire en sorte que ça rejoigne tout le monde. Je parle de sujets d'actualité. Il faut être populaire dans ce genre de spectacle. J'ai déjà essayé de faire de l'humour plus politique, plus ésotérique, mais ça ne rejoignait pas les gens. Ce que j'ai de plus sérieux à dire, je le fais un peu à travers mon rôle dans *Virginie*. Ça me permet d'aborder autre chose.»

D'ailleurs, raconte-t-il, «depuis que je fréquente l'université, on m'appelle pour faire des émissions comme celle de Christiane Charrette. Je ne suis plus juste le clown de service!»

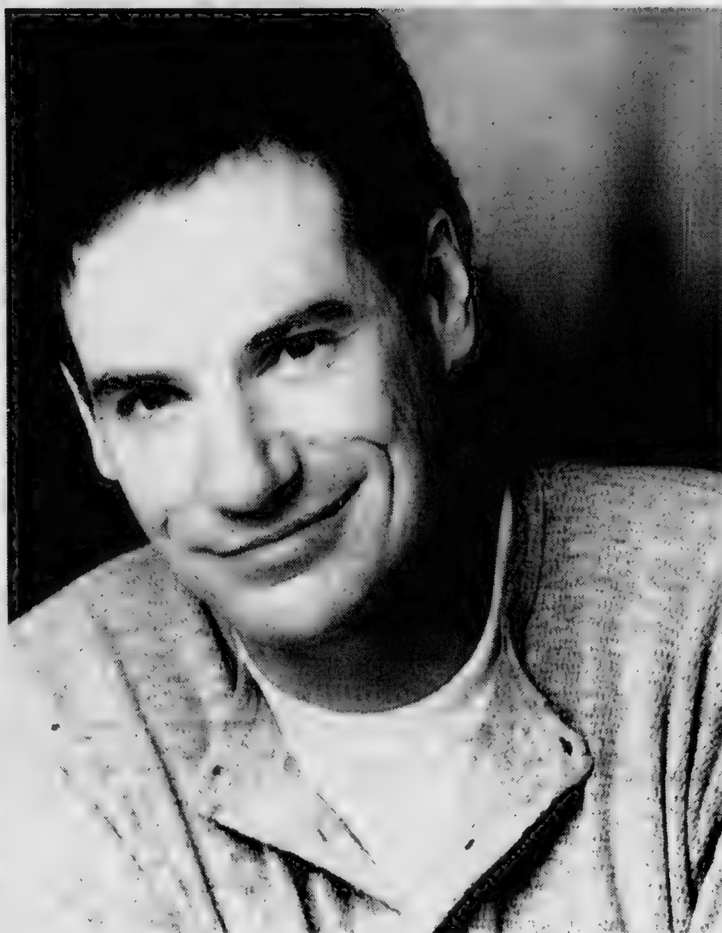


Photo : Gracieuseté Festival du Voyageur

JiCi Lauzon: un spectacle d'humour et de chansons.

Mais rassurez-vous: ceux et celles qui le verront lors du Party du 30e, alors qu'il partagera la scène avec le groupe Suroît, auront droit au côté drôle de JiCi Lauzon. (1) Son *one man show*, dit-il, est constitué à la fois de monologues et de chansons. «Je fais beaucoup d'animation musicale; ça date de l'époque où j'étais chanteur international… dans les clubs Med! Avec mon collègue Daniel Fontaine, on a patenté des écrans géants pour faire chanter le monde. On fait du karaoké, on fait monter des gens sur la scène… et si personne ne monte, tant pis pour eux, ils seront pris pour m'entendre!»

Le Party du 30e sera sa deuxième apparition au Festival du Voyageur. "Je suis venu au début de ma carrière. Ç'avait été une belle expérience. Je me souviens du décor que j'avais trouvé pittoresque et de la gentillesse des gens. D'ailleurs, dès qu'on sort du Québec, c'est remarquable. On dirait que rien que le fait de parler français, ça ajoute. Je suis allé à Hearst dernièrement, et c'était pareil. Les gens nous accueillent d'une façon incroyable. Et peut-être que quand on fait de la télé, ça nous donne une autre dimension. Comme si on devenait plus vrai quand on est virtuel… "

(1) *JiCi Lauzon sera en première partie du Party du 30e, le samedi 20 février à 20 h 30 au Rendez-Vous. Billets (18 $ plus taxes) en vente au 233-9214.*



Le Noël des Francos!

Pour ce groupe des Îles de la Madeleine, jouer rime avec party!

Sylviane LANTHIER

Alcide Painchaud connaît bien le Festival du Voyageur pour y être venu à plusieurs reprises avec sa formation des Îles de la Madeleine, Suroît. «On sait que c'est un festival qui implique toute la population, dit-il. C'est le Noël des Franco-Manitobains. Notre mission pour se spectacle, c'est que le party se poursuive encore plus tard. Alors on va se préparer pour être en mesure de livrer la marchandise!» Suroît promet donc un spectacle qui nous fera swigner au son d'une musique toujours traditionnelle mais plus électrique qu'avant. (1)

On pourra entre autres y découvrir les chansons contenues dans le plus récent album du groupe, *Bootleg*. Les bootleggers, rappelle Alcide Painchaud, étaient ces gens qui vendaient de l'alcool de façon illégale pendant la prohibition. «Et des bootleggers, ça existe encore en Acadie!»

«Dans les provinces maritimes, on ne peut pas trouver de la bière dans les dépanneurs. Alors quand la Société des alcools est fermée, les gens vont dans des lieux illicites. Tout le monde sait où aller et où continuer la fête. *Bootleg*, c'est donc la représentation d'un party de cuisine acadien.» D'ailleurs, raconte-t-il, pour rester dans la thématique du disque, Suroît l'a lancé en faisant très peu de publicité et en misant sur le bouche à oreille. «On a fait la promotion de *Bootleg* sous la couverture, comme on fait pour l'alcool illégal... et c'est celui qui s'est vendu le plus vite!»

Les Acadiens sont «des peuples de fêtards», rappelle Alcide Painchaud. «Qu'ils soient des Acadiens des Îles de la Madeleine comme nous, qu'ils soient en Acadie ou en Louisiane, ce sont des gens qui aiment la fête. Probablement parce que quand nos ancêtres ont tout perdu, ils ont gardé la fête.»

Est-ce ce sens de la fête qui séduit un public toujours plus large depuis 1992, année de la formation du groupe? «En tout cas, on s'était donné cinq ans pour que ça marche. On avait tous trempé dans la musique d'une façon ou d'une autre tout en faisant d'autres boulots. Suroît existait depuis 1977 par intermittence. En 1992, la condition pour former le groupe à temps plein, ç'a été: avez-vous envie de le faire, et de voyager? Depuis ce temps-là, ça marche comme on veut.»



Photo : Gracieuseté Festival du Voyageur

Suroît en spectacle au Festival le 20 février.

Et Suroît accumule les spectacles au rythme de 100 à 125 par an, jouant tant sur des scènes canadiennes qu'européennes. «On arrive d'une semaine à Chamonix en France. On repart passer deux mois en Europe à l'automne. On fait les festivals d'hiver de Québec, Ottawa, Chicoutimi, Winnipeg, on va à Vancouver et on retourne en France en mars avant d'aller en Louisiane en avril!»

Décidément, la «promotion sous la couverture», ça marche!

(1) Suroît assurera la deuxième partie du Party du 30e après le passage de JiCi Lauzon, le samedi 20 février à 20 h 30. Billets (18 $ plus taxes) en vente au 233-9214.

PROGRAMME

SAMEDI 13 FÉVRIER
17h à 20h artistes - ***Les Gilets***
souper traditionnel / spécial du jour - ci-pâte.
20h30 à 24h danse / musique par ***La Compagnie.***
(Carrières, Parisien, Gaudry)

DIMANCHE 14 FÉVRIER - ***La St. Valentin***
17h à 20h artistes - ***Les Gilets***
souper traditionnel / spécial du jour - dinde (farce-légumes - etc.).
20h30 à 24h danse St. Valentin / (prix / cadeaux)
musique par ***La Compagnie.***

LUNDI 15 FÉVRIER
17h à 20h artistes - ***Les Gilets***
souper traditionnel / spécial du jour - boulettes.
20h30 à 24h danse / musique par ***La Compagnie.***

MARDI 16 FÉVRIER
19h ***Bingo Spécial*** *(tous prix remis)*
Chevaliers de Colomb - Conseil Saint-Boniface No. 3158

MERCREDI 17 FÉVRIER
17h à 20h artistes - ***Groupe Bernard Vermette***
souper traditionnel / spécial du jour - ci-pâte.
20h30 à 24h danse / musique par ***La Compagnie.***

JEUDI 18 FÉVRIER
17h à 20h artistes - ***Groupe Bernard Vermette***
souper traditionnel / spécial du jour - dinde (farce-légumes - etc.).
20h30 à 24h danse / musique par ***La Compagnie.***

VENDREDI 19 FÉVRIER
17h à 20h artistes - ***Les Artisans***
souper traditionnel / spécial du jour - poisson.
20h30 à 1h danse / musique par ***La Compagnie.***

SAMEDI 20 FÉVRIER
17h à 20h artistes - ***Les Artisans***
souper traditionnel / spécial du jour - boulettes.
20h30 à 1h danse / musique par ***La Compagnie.***

Pour réserver une table (min. six personnes) Signalez - 233-0501.

PROGRAM

SATURDAY, FEBRUARY 13TH
5:00 p.m. - 8:00 p.m. - Music by ***Les Gilets.***
Traditional Supper - Today's Special - "ci-pâte".
8:30 p.m. - 12:00 a.m. Dance / music by ***La Compagnie.***
(Carrières, Parisien, Gaudry)

SUNDAY, FEBRUARY 14TH - ***Valentine's Day***
5:00 p.m. - 8:00 p.m. - Music by ***Les Gilets.***
Traditional Supper - Today's Special - Turkey with all the trimmings.
8:30 p.m. - 12:00 a.m. Dance / Prizes & Spot Dances.
Music by ***La Compagnie.***

MONDAY, FEBRUARY 15TH
5:00 p.m. - 8:00 p.m. - Music by ***Les Gilets.***
Traditional Supper - Today's Special - Meat Balls.
8:30 p.m. - 12:00 a.m. Dance / music by ***La Compagnie.***

TUESDAY, FEBRUARY 16TH
7:00 p.m. - ***SPECIAL BINGO*** *(all prizes must go)*
Knights of Columbus, St. Boniface Council No. 3158.

WEDNESDAY, FEBRUARY 17TH
5:00 p.m. - 8.00 p.m. - Music by ***Bernard Vermette & Co.***
Traditional Supper - Today's Special - "ci-pâte".
8:30 p.m. - 12:00 a.m. Dance / music by ***La Compagnie.***

THURSDAY, FEBRUARY 18TH
5.00 p.m. - 8:00 p.m. - Music by ***Bernard Vermette & Co.***
Traditional Supper - Today's Special - Turkey with all the trimmings.
8:30 p.m. - 12:00 a.m. Dance / music by ***La Compagnie.***

FRIDAY, FEBRUARY 19TH
5:00 p.m. - 8.00 p.m. - Music by ***Les Artisans.***
Traditional Supper - Today's Special - Fish Platter.
8:30 p.m. - 1:00 a.m. Dance / music by ***La Compagnie.***

SATURDAY, FEBRUARY 20TH
5:00 p.m. - 8.00 p.m. - Music by ***Les Artisans.***
Traditional Supper - Today's Special - Meat Balls.
8:30 p.m. - 1:00 a.m. Dance / music by ***La Compagnie.***

For table reservations (min. six people) Call - 233-0501.



RELÈVE MUSICALE

Une vitrine pour les jeunes

Qui dit Festival du Voyageur dit musiciens, chanteurs, compositeurs et danseurs des quatre coins du pays et d'aussi loin que le Texas. Mais pour la trentaine de groupes et artistes d'ici, le Festival c'est aussi une scène sur le monde.

Anie CLOUTIER

Marcel Meilleur, Marie-Claude McDonald, Les Artisans, Lianne Fournier et Rudimentale ne sont que quelques-uns des groupes et artistes locaux qui monteront sur la scène du Festival du Voyageur du 12 au 21 février. Pour beaucoup d'entre eux, le Festival est une occasion unique de se faire voir et entendre.

Gagnants du prix du jury à la Chicane électrique, les membres du groupe Ya Ketchose entendent profiter pleinement de leur expérience au Festival. «C'est moi qui ai fait les démarches pour jouer au Festival, signale le porte-parole du groupe, Matthieu Roy, et ils ont été très réceptifs. Et puis, en regroupant tous les jeunes groupes sous une même tente, le Fort la Reine, ça montre qu'ils essayent de promouvoir les nouveaux groupes et d'attirer les jeunes. C'est sûr que c'est important pour un jeune groupe de se faire voir. C'est une grosse chance pour nous, ça ne peut pas faire de tort. On va jouer 14 fois dans une semaine. C'est comme si pendant une semaine, on faisait des vraies carrières de musiciens!»

Le Festival, c'est connu, donne sa chance au coureur, relance Paul Lachance. «C'est à la Rame de Nuit en 1992 que le groupe Valjean a joué pour la première fois sur scène, rappelle Paul Lachance que l'on pourra cette année entendre au relais Fort la Reine. Et par la suite, c'est encore le Festival qui nous a permis de remonter sur scène. Mais je ne sais pas encore si mon expérience au Festival va avoir des répercussions dans ma carrière. En effet, j'étais aux études depuis plusieurs années. Je me concentre plus sérieusement sur ma carrière musicale que depuis cette année.»



Archives La Liberté

Le Festival a permis à plusieurs jeunes musiciens locaux, comme le groupe Laroche, de faire leurs débuts sur scène, comme le montre cette photo qui date du début des années 1980.

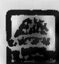
Le Festival accorde aussi une grande visibilité à des artistes plus expérimentés comme Réjean Laroche. «Le Festival, indique-t-il, c'est certainement un endroit où on peut se faire voir et connaître. On a commencé à faire le Festival dans le temps du groupe Laroche. Puis, avec mon frère Christian, on a formé Lui et lui et on a encore fait le Festival. Maintenant, je suis seul à faire des spectacles pour enfants et je suis encore invité au Festival. D'ailleurs, c'est un peu le Festival qui a créé la demande pour mes spectacles pour enfants. C'est là que je me suis fait connaître et d'une certaine façon, le Festival a fait office de tremplin pour moi.»

Les musiciens «de fins de semaine» y trouvent aussi leur compte. C'est le cas du groupe La Compagnie. «On participe au Festival du Voyageur depuis 1977, indique le porte-parole Lionel Carrière. C'est quelque chose qu'on fait pour le plaisir. On n'essaye pas de pousser un disque ou quelque chose du genre. Pour nous, la musique, c'est plutôt un hobby. Durant l'année, on ne joue pas beaucoup, seulement dans des foyers pour personnes âgées. Mais au Festival, ça nous fait pratiquer.»



Archives La Liberté

Paul Lachance et son groupe seront encore cette année sur la scène du Festival.



DE L'ÎLE DU PRINCE EDOUARD

À la découverte de Richard Wood

Amateurs de musique celtique: le Festival du Voyageur vous propose le spectacle de Richard Wood, le jeune prodige de la musique celtique.

Sylviane LANTHIER

Au téléphone, le père de Richard Wood se souvient très bien de Winnipeg. Lors de son dernier passage dans la capitale manitobaine, son fils Richard a en effet séduit les 16 000 spectateurs massés devant la grande scène du festival Folk. C'était le spectacle de clôture et la radio anglaise de Radio-Canada diffusait l'événement. Sur son Île du Prince Edouard, le père de Richard a donc pu entendre son fils et mesurer par les réactions de la foule l'étendue du succès qu'il remportait ce soir-là.

Du succès, Richard Wood en connaît. Mais ne lui demandez pas de vous décrire ses spectacles, ni sa musique: "C'est simplement quelque chose que les gens doivent voir et entendre pour se faire une idée", dit-il. "Violoneux" et "gigueux" âgé de 20 ans, celui qu'on qualifie de jeune prodige de la musique celtique réinvente avec ses musiciens des airs vieux comme le monde et compose aussi sa propre musique. "Le son que nous générons, dit-il, est d'une certaine façon assez original, surtout pour les pièces que je compose."

Le Festival du Voyageur donne donc à ses amateurs l'occasion idéale de découvrir un nouveau talent; et ce sera également une découverte pour Richard Wood: "Je n'ai pas la moindre idée de ce qu'est le Festival du Voyageur, avoue-t-il. Tout ce que je sais, c'est qu'on va se payer du bon temps." (1)



Photo : Gracieuseté Festival du Voyageur

Richard Wood et son violon.

Tombé dans la gigue à l'âge de sept ans, Richard Wood découvrait du coup l'univers du violon, instrument par excellence de la musique celtique. Il a donc appris le violon à 11 ans, comme si tout ça allait de soi. "Et depuis quatre ans, je joue aussi du piano", précise-t-il. À 18 ans, il avait déjà des albums à son actif et connaissait un succès certain sur les circuits de la musique traditionnelle. Son quatrième et plus récent album, *Fire Dance*, fait un malheur en Europe où d'ailleurs Richard Wood a joué "devant 4 000 ados hurlant leur enthousiasme". De quoi se sentir comme un Beatle des temps modernes!

Mais comment se sent-on quand on grandit au son d'une musique traditionnelle tandis que les copains écoutent du rock? "Ils n'écoutaient pas de musique traditionnelle comme telle, lance Richard Wood, et pourtant ils en écoutaient quand même, parce que le rock est influencé par la musique celtique. Et en ce moment, sur la côte est en tout cas, il y a une véritable explosion de musique celtique, à tel point que ce qui était marginal est en train de devenir chose courante."

Le jeune homme, lui, savoure un succès inattendu qui l'amène à parcourir le monde, violon à la main. "C'est sûr que je ne me serais pas attendu à avoir un tel succès. On a développé un spectacle pour la scène qui a marché et depuis cinq, six ans, ça ne fait que prendre de l'ampleur."

(1) Richard Wood sera en spectacle lors de la Soirée Celtique du Festival du Voyageur, le vendredi 19 février à 20 h 30 au Rendez-Vous. Billets (18 $ plus taxes) en vente au 233-9214.

MODE

Le monde «ordinaire» de 1812

Pascal DUBÉ

Le défilé de mode qui est au programme du Festival du Voyageur le 14 février au poste Pambian à compter de 15 h présentera les costumes d'époque des habitants de la colonie au début des années 1800. Chacun des costumes sera accompagné d'une brève description des tissus et d'une mise en perspective de son utilité. L'habitant ne s'habillait pas comme le bourgeois et le banquier ne portait pas les mêmes vêtements que le coureur des bois.

Malgré la distance, les vêtements des résidants des nouvelles colonies étaient encore grandement influencés par la Grande-Bretagne, la France et les autres grands pays industrialisés de l'époque. Il n'y avait pas encore de mode «canadienne». Mais l'adaptation au milieu a quelque peu changé la façon de se vêtir des résidants.

«Les Voyageurs et les habitants de l'époque marchaient en moyenne dix milles par jour, raconte l'historien amateur Barry McPherson. Les gens ont rapidement pris l'habitude de garder leurs beaux souliers de cuir pour les grands événements. Les mocassins n'offraient pas le même confort, mais ils étaient simples à confectionner et peu coûteux. C'est un exemple d'adaptation que les colons ont dû faire à l'époque.

«Mais à l'exception des mocassins et du capot du voyageur, il n'y avait pas vraiment de mode typiquement canadienne, poursuit-il. Il y a bien eu une certaine percée des manteaux de cuir en Europe, mais on ne sait pas si cette mode aurait pu être influencée par les manteaux de cuir que portaient les résidants de la Rivière-Rouge à l'époque. Disons simplement qu'on était beaucoup plus influencés par les nouveautés qui venaient des "vieux pays" que l'inverse.»

On remarque cependant une influence assez marquée des costumes traditionnels français dans l'histoire de la colonisation. «Les premiers voyageurs étant des colons français, cette tendance est tout à fait normale», explique son épouse, Judy McPherson qui confectionne des costumes d'époque.

«On remarque aussi que les premières femmes issues des mariages mixtes ne portaient pas le chapeau blanc traditionnel des femmes blanches, indique-t-elle. Elle ont aussi longtemps refusé de porter des souliers de cuir lors des grandes soirées, préférant garder leurs mocassins.

«Il faut souvent faire beaucoup de recherche pour noter ces quelques petites différences, ajoute Judy McPherson. On remarque ce genre de détails dans les peintures ou les photos de l'époque. On voit aussi qu'il y a des gens qui faisaient des efforts marqués pour se différencier des personnes ordinaires. Les gens étaient très fiers de leurs vêtements.»

Judy McPherson et son mari Barry effectuent des recherches et passent beaucoup de temps à visiter les musées d'un peu partout à travers le monde, à la recherche d'information sur les tissus et les coutumes de l'époque. Ils trouvent regrettable qu'il n'y ait pas plus de personnes qui s'intéressent à la mode ancestrale.

«Malheureusement, beaucoup de gens tiennent les vêtements pour acquis, déclare Judy McPherson. Quand les gens viennent me voir pour que je leur prépare un costume pour le Bal du Gouverneur par exemple, il y a plein de choses que je dois leur expliquer. Fabriquer un costume d'époque, ce n'est pas comme déguiser quelqu'un pour l'Halloween.

«Les gens doivent savoir qui ils veulent être pour que je puisse les conseiller, poursuit-elle. Je dois savoir en quelle année ils vivent, quel métier ils font, quel est leur statut social. On avait compté que la confection d'un costume de soldat pour la guerre de 1812 peut coûter jusqu'à 3 500 $. On ne fait pas seulement faire le costume, on fait tout l'historique de son personnage.»

Laroche et Lamontagne au Festival

Amateurs de ruine babines, à vos marques! Fanatiques de musique à bouche, tenez vous prêts. Le Festival du Voyageur accueille deux maîtres de l'harmonica: Gérald Laroche et Alain Lamontagne.

Anie CLOUTIER

Gérald Laroche et Alain Lamontagne ont tous deux fait de l'harmonica leur instrument de choix, s'inspirent d'airs traditionnels canadiens-français et parcourent le monde d'un festival à l'autre. Mais là s'arrêtent les ressemblances.

Laroche qui roule...

Les choses roulent plutôt rondement pour Gérald Laroche, qui a lancé il y a quelques mois son premier disque compact *Rubato*. «Les ventes vont bien, principalement au Manitoba, explique-t-il. D'ailleurs, avant Noël, j'ai dû faire le tour des magasins HMV refaire le plein de disques parce qu'ils avaient tout vendu. Selon eux, le disque se vend très bien pour un produit indépendant. On a aussi reçu des commandes du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta. On est toujours à la recherche d'un distributeur. Mais on n'est pas pressé. On attend de tomber sur une bonne affaire. On ne veut pas perdre notre chemise là-dedans.»

Habitué du Festival du Voyageur, Gérald Laroche présente cette année deux séries de spectacles: avec son groupe et en solo. «Avec le groupe, on présente de la musique zydeco, cajun. Ça va être un spectacle plus "party" tandis que les autres spectacles solo seront plus axés sur les contes et les effets spéciaux.»

«Ma musique, indique-t-il, je la vois évoluer un peu dans tous les sens. L'influence canadienne-française, qui était assez importante au début de ma carrière, est devenue comme un épice que je saupoudre sur d'autres influences musicales. Ça donne des choses qui ressemblent au blues ou au zydeco et ça va jusqu'aux paysages musicaux.»

L'harmonica, explique Gérald Laroche a une versatilité qui échappe aux autres instruments. «L'harmoniqca est autant une voix qu'un instrument. Quand tu joues, tu peux prononcer des sons pour recréer le cri de l'orignal, tes sentiments sortent de tes tripes. Et puis, les techniques d'harmonica ne sont pas aussi fixées que celles d'autres instruments, ce qui fait que tu peux essayer ce que tu veux. T'es toujours en train de découvrir de nouvelles choses que tu peux faire avec cet instrument. D'ailleurs, les effets spéciaux et paysages sonores (prédominants dans *Rubato*) m'ont ouvert beaucoup de portes. J'ai, par exemple, reçu un appel de quelqu'un d'Ottawa pour représenter le Canada lors d'une célébration en l'honneur de la création du Nunavut qui doit avoir lieu au Groënland à la fin mars. Depuis la sortie de mon disque, je reçois même des appels de festivals de musique classique ou de chambre! Je commence aussi à recevoir des demandes pour de la musique de film. Je viens d'ailleurs de terminer un documentaire sur le Yukon avec les productions Rivard.» Un autre documentaire, piloté par Philippe Manaigre, a été filmé cet été et attend toujours du financement pour compléter la postproduction.


Gérald Laroche: tes sentiments sortent de tes tripes.


Alain Lamontagne: un vidéo-clip pour l'esprit.

Toujours en demande auprès des festivals, Gérald Laroche s'embarquera prochainement pour la Colombie-Britannique puis l'Ontario avant de se diriger vers les États-Unis où il doit présenter une série de spectacles et animer des ateliers sur l'harmonica.

On pourra entendre Gérald Laroche le vendredi 12 févrer de 19 h à 19 h 30 à la Cabane à sucre et de 22 h 45 à 23 h 30 au Relais du Voyageur; les 13 et 14 février de 18 h 15 à 21 h à la Cabane à sucre; les 13 et 19 février à 23 h à 23 h 45 au Relais du Voyageur ainsi que les 15, 16, 17, 18 et 19 février de 19 h 15 à 20 h à la Cabane à sucre.

Il descend de Lamontagne

Conteur, harmoniciste et podorythmeur, «un mot compliqué pour tappeur de pieds», Alain Lamontagne est tout ça et plus encore. Il a entre autres composé ou interprété plusieurs thèmes pour la télévision, le cinéma ou le théâtre dont le thème musical de *Simplement la vie* à Radio-Canada. Il est monté sur les planches dans plusieurs pièces d'Antonine Maillet dont *Garochés en Paradis* et *Margot la folle*. Il s'est fait comédien pour le film documentaire *La Bolduc* et a créé la première planche podorythmique, sorte de synthétiseur pour pieds, en collaboration avec l'Université McGill.

Alain Lamontagne n'en est pas à sa première apparition devant de public winnipegois. L'harmoniciste a en effet participé à plusieurs éditions du Festivals Folk et participé au Festival du Voyageur de 1983. Il a aussi offert un spectacle à La Broquerie en 1981. «J'ai énormément d'influences musicales. J'ai un style à moi, mais pas de style particulier. En fait, je dirais de mon style de musique qu'il est du genre ethno-fusion-folk-world-beat-classique à tendances western», lance-t-il.

«Ça fait une bonne dizaine d'années que je ne suis pas venu au Festival et j'espère rencontrer le plus de monde possible. Sur disque, je suis surtout connu comme harmoniciste, mais ce sont des contes parsemés de musique que je vais présenter au Festival. Le conte a cet aspect merveilleux qu'il permet de transformer la réalité très rapidement. Pour moi, c'est la plus belle façon de communiquer. Les mots vont à l'esprit, la musique à l'âme et le rythme au corps. Mais attention, ces contes ne s'adressent pas uniquement aux enfants.»

À travers les siècles et les continents, le conte a en effet occupé une place importante dans la transmission des connaissances et de la culture d'un peuple, fait remarquer Alain Lamontagne. «On pense souvent aux contes comme étant premièrement destinés aux enfants, indique-t-il. Mais ça n'a pas toujours été le cas. Le conte permettait aux bûcherons de rêver un peu, de développer leur imaginaire et de s'enrichir l'esprit après une journée de travail exigeant.»

Alain Lamontagne travaille professionnellement depuis 23 ans. «J'ai remarqué un renouveau dans le conte depuis 1984 et je dirais qu'il est en vogue depuis deux ou trois ans. La majorité des gens préfèrent encore l'écrit. À partir du texte, ils aiment se construire des images mentales. Mais le conte évite de lire. L'auditeur n'a plus qu'à se laisser aller à son imagination. C'est une sorte de vidéo-clip pour l'esprit.»

On pourra entendre Alain Lamontagne le 14 février de 23 h à 23 h 45 au Relais du Voyageur; les 15, 16, 17, 18 et 19 février de 20 h 15 à 21 h à la Cabane à sucre.

HISTOIRE

À la découverte de la vraie Marie-Anne

Le Festival célèbre la vie des voyageurs. Mais les femmes ont aussi joué un rôle essentiel dans la traite des fourrures.

Anie CLOUTIER

Marie-Anne Gaboury, première femme canadienne-française à effectuer le voyage dans l'Ouest canadien, fait aujourd'hui figure de mythe. Mais l'histoire des femmes à la colonie de la Rivière-Rouge commence bien avant l'arrivée en 1806 de Marie-Anne et de Jean-Baptiste Lagimodière, indique l'historienne Diane Payment. Être femme à l'époque de la colonie de la Rivière-Rouge, c'était plus souvent qu'autrement être métisse.



Photo : Gracieuseté Nicole Nixon.

Vous passerez certainement du temps au parc du Voyageur pendant le Festival. Profitez-en pour rencontrer et voir travailler l'artiste Nicole Nixon. Résidante à Kelwood près du parc national du mont Riding, cette Franco-Manitobaine peint à l'acrylique sur des crânes de bison des animaux d'une vérité extraordinaire. Peintre depuis trois ans seulement, elle réalise des œuvres originales, dont quatre seront en montre au poste Pembian où Nicole Nixon travaillera pendant le Festival.

Les femmes autochtones, puis métisses ont occupé un rôle crucial dans la traite des fourrures. Leur union avec les voyageurs a solidifié les liens commerciaux entre les tribus autochtones et facilité la traite des fourrures. C'est aussi elles qui ont enseigné aux premiers explorateurs les langues autochtones et les techniques de survie du nord-ouest.

«On connaît moins de choses sur la vie quotidienne des femmes de cette époque que sur celle des hommes, fait remarquer Diane Payment. Une chose est certaine, leur rôle dépassait celui de mère et d'épouse. Elles participaient activement à la vie économique de la famille en cultivant le potager, allant au sucre, dépeçant les peaux, préparant la viande et confectionnant les vêtements. On sait aussi que les relations entre hommes et femmes étaient plus égalitaires. Les femmes autochtones, et métisses étaient assez indépendantes de leur mari. L'Église a changé tout ça. Les premiers missionnaires arrivés en 1818 ont voulu évangéliser et civiliser les Métis, ce qui comprenait soumettre les femmes pour les conformer à l'idéal féminin de l'époque.»

Les tensions entre Autochtones, Métis et Blancs ne sont apparues que plus tard, avec l'arrivée massive des immigrants. Mais à l'époque où Marie-Anne Gaboury met les pieds à la Rivière-Rouge, les choses sont autrement. «J'ai toujours trouvé que le terme "première femme blanche de l'Ouest" avait quelque chose d'insultant, de raciste, indique Diane Payment. À l'époque de Marie-Anne, les gens ne faisaient pas cette distinction entre Blancs et Métis. Cette distinction n'est apparue que vers 1870 et surtout dans le quartier francophone.»

Plusieurs voyageurs, ayant pris femme «à la façon du pays» laissaient derrière eux leurs enfants lorsqu'ils s'en retournaient dans l'Est prendre épouse légitime. En effet, les préjugés raciaux véhiculés dans l'Est auraient rendu la vie très difficile pour ces familles mixtes. Les enfants et épouses ainsi laissés derrière n'étaient pas abandonnés, mais pris en charge par la collectivité métisse. «Marie-Anne savait probablement que son mari était père d'une petite fille issue d'une telle union, signale Diane Payment. Ça se parlait. Et elle devait bien se douter que si elle n'accompagnait pas son mari dans l'Ouest, elle risquait de ne le voir que tous les cinq ans ou encore de le perdre pour toujours.»

Mais pour accomplir le périple qui séparait Lachine de la Fourche, Marie-Anne devait faire preuve d'un grand courage et d'un esprit remarquablement ouvert et entreprenant pour une femme de l'époque.

Employée des archives provinciales, Janelle Reynolds a présenté l'an dernier une conférence pour le compte de Réseau intitulée: Marie-Anne Gaboury, aventurière de l'Ouest. «Le trajet en canot de 2 000 milles était rigoureux, spécialement pour une femme habituée au confort de la vie dans l'Est, signale Janelle Reynolds. En 1806, il n'y avait pratiquement personne à la Rivière-Rouge et le couple a dû hiverner à Pembina. Marie-Anne a ensuite vécue seule pendant six ans dans les plaines de l'Ouest. Elle a dû faire preuve d'une grande capacité d'adaptation et devait certainement dépendre des femmes autochtones et métisses pour sa survivance. Lors de la naissance des ses enfants, ce sont les femmes autochtones qui l'auraient aidée, qui lui auraient montré comment habiller l'enfant et le porter sur son dos. Elle a probablement appris à coudre des mocassins, plus confortables et pratiques que les souliers. Savait-elle parler les langues autochtones? On ne le sait pas. Elle connaissait certainement quelques mots, mais se faisait probablement comprendre par signes.»

Marie-Anne Gaboury se serait d'ailleurs plus facilement identifiée aux femmes de culture métisse, partageant la même religion et la même langue, qu'aux écossaises venues à la colonie avec Lord Selkirk en 1812.

Pour en savoir plus sur la vie de Marie-Anne Gaboury, Jean-Baptiste Lagimodière et d'autres figures importantes du Manitoba français, on peut consulter le site Internet de la Division scolaire franco-manitobaine Retour à nos sources à l'adresse suivante: www.technologiesevi.ca/sources.html.

La Cabane de Marie-Anne

Le Festival du Voyageur compte cette année un tout nouveau relais: La Cabane de Marie-Anne, située au 255, avenue de la Cathédrale.

Animée par les Filles pionnières, la Cabane de Marie-Anne veut donner vie aux différents travaux manuels et artisanaux accomplis par les femmes de la colonie de la Rivière-Rouge au temps de Marie-Anne Gaboury. L'interprétation qui s'y fait se distingue donc de la Maison Chaboillé puisqu'elle couvre une plus large période de l'histoire. «On n'est pas contraint aux années 1810 comme c'est le cas à la Maison Chaboillé, explique une des organisatrices, France Lemay. Marie-Anne est décédée en 1875, on peut donc utiliser le métier à tisser.»

Comme l'explique France Lemay, les Filles pionnières est un organisme à but non lucratif dont les membres se réunissent chaque semaine pour travailler leurs techniques de tissage, de filage et échanger trucs et conseils sur les divers travaux d'aiguille.

«On retrouvera donc au relais plusieurs articles que nous avons fait durant l'année, indique-t-elle. On aura aussi des gens sur place pour interpréter divers techniques comme la fabrication du feutre, comment filer, carder et tisser la laine et aussi comment préparer de la galette.»

Les Filles pionnières profiteront de l'événement pour vendre des billets en vue du tirage d'une courtepointe qu'elles ont réalisée durant l'année. Le tirage, qui aura lieu le 21 février, est leur principale activité de financement.

De quoi ça avait l'air

Le visage de la rivière Rouge a bien changé depuis l'arrivée de Jean-Baptiste et Marie-Anne Lagimodière en 1806. Mais à quoi pouvait bien ressembler le paysage à l'arrivée des premiers voyageurs?

Pascal DUBÉ

Le parc du Voyageur sera au cours des prochains jours le témoin privilégié des festivités du Festival du Voyageur, qui a pour but de perpétuer la mémoire de ces aventuriers qui assumaient les transport des fourrures dans l'Ouest canadien. Chaque année, des milliers de visiteurs convergent vers Saint-Boniface, certains en costume d'époque, pour revivre le temps des Voyageurs et se replonger dans leur environnement.

Mais la vie au temps de voyageurs n'était pas facile. Il n'y avait pas de soupe aux pois ou de chocolat chaud pour se réchauffer. Il n'y avait pas beaucoup de relais où s'abriter. Et non pas d'avion qui part à tous les jours pour retourner à la maison.

«À l'époque de Jean-Baptiste Lagimodière, il n'y avait que quelques maisons sur les abords de la rivière Rouge, raconte l'historien Maurice Prince. Le terrain n'était pas nécessairement aussi égal qu'à l'heure actuelle. À vrai dire, le terrain était pas mal sauvage, avec des gros arbres, des chênes qui devaient avoir au moins 150 ans.

«Il n'y avait évidemment pas de voie ferrée, mentionne-t-il. La voie ferrée, d'ailleurs, divise en deux les 100 acres de terrain que Jean-Baptiste Lagimodière a reçus de la part du Lord Selkirk. Il y avait bien quelques éclaircies ici et là, mais le Voyageurs étaient des coureurs des bois et ils vivaient dans la nature.»

La colonie s'est développée au fur et à mesure de l'arrivée des colons venus s'installer près de la rivière. Le colon qui désirait faire l'acquisition d'un homestead devait notamment s'engager, sur une période de trois ans, à cultiver 90 acres de terre. Jean-Baptiste n'a pas eu à remplir cette obligation puisque sa terre lui avait été donnée par Lord Selkirk. Jean-Baptiste Lagimodière a aussi reçu 800 acres de terre au nord de la rivière Seine pour ses descendants.



Vue estivale de l'embouchure de la Seine vers 1822. À gauche, le lot octroyé à Jean-Baptiste Lagimodière par Lord Selkirk.

«Au début, ça ne le dérangeait pas trop de vendre une partie de sa terre aux fermiers qui s'installaient autour de lui. Lagimodière était un chasseur et un trappeur, il n'avait pas besoin de toute cette terre, explique Maurice Prince. Il s'était gardé un petit coin pour faire son jardin, et le reste, il le vendait à des gens qui s'en servaient pour l'agriculture. Mais la construction de toutes ces étables autour de chez lui le dérangeait et je pense que c'est pour cela qu'il a décidé de déménager à Lorette.

«Sur le site de Lagimodière, on a trouvé les fondations de ce que l'on pense être les ruines d'un moulin à scie, rappelle Maurice Prince. Le moulin aurait été construit vers les 1880. Dans la littérature, on trouve des traces de l'existence de ce moulin à scie et à trois perches de là, serait situé les fondations de la maison natale de Louis Riel. C'est pourquoi ce site est si chèr en histoire pour notre province.»

L'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne en 1870 a favorisé le développement économique et résidentiel sur les rives de la rivière Rouge. C'est ainsi qu'a disparu l'attribution des lots de rivière qui étaient donnés aux colons. Cette pratique a été graduellement remplacée par le quadrillage urbain.

«On a ainsi monté des digues, égalisé le terrain et fait place au développement résidentiel, explique Maurice Prince. Présentement, les ruines des maisons de Lagimodière et Louis Riel sont à environ quatre pieds sous terre. On est bien loin de l'endroit qu'a trouvé le chasseur à son arrivée, lui qui aimait tant la tranquillité de la vie dans la nature!»



Minister of Canadian Heritage — Ministre du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

J'aimerais saluer tous ceux et celles qui participent à la 30e édition du **Festival du Voyageur.**

Créé en 1969 par des gens d'affaires désireux de «réchauffer l'hiver» le Festival du Voyageur fait revivre aux Canadiens et aux Canadiennes l'époque de la traite des fourrures. Chaque année, plus de 150 000 visiteurs participent aux activités de cette célébration de la culture et de l'hiver canadiens. Le Festival connaît une telle popularité qu'il est devenu la plus importante manifestation de ce genre de tout l'Ouest canadien et qu'il se classe parmi les trois plus grands festivals d'hiver au Canada. Ce succès est rendu possible grâce au travail d'une équipe passionnée, qui a à coeur les traditions du Canada et qui se fait un plaisir de nous les faire connaître pendant 10 jours de festivités hautes en couleur.



À titre de ministre du Patrimoine canadien, j'aimerais féliciter le comité organisateur et les bénévoles, qui font de ce festival d'hiver une activité à la fois originale et enrichissante pour les Canadiens et les Canadiennes. Longue vie au **Festival du Voyageur!**

Sheila Copps

Sheila Copps

Canada


Archives La Liberté

Mario Chenart, vous connaissez? C'est lui qui a assuré la formation des artistes en compétition lors du dernier gala Chant'Ouest. Le public présent dans la salle Pauline-Boutal le soir du gala a d'ailleurs pu apprécier le talent et la présence de cet auteur-compositeur interprète du Québec qui écrit des chansons à texte et qui remporte beaucoup de succès en Europe. Il a ainsi reçu le prix Québec Wallonie-Bruxelles de la chanson et mérité, l'automne dernier, le Félix de l'auteur-compositeur de l'année devant Luc Plamondon. Mario Chenart sera en spectacle au Foyer du Centre culturel franco-manitobain dans le cadre du Festival du Voyageur, les 17, 18 et 19 février. Entrée gratuite avec le bracelet du Festival.

L'Art du fléché

La ceinture fléchée comme on la faisait «dans l'temps».

Daniel BAHUAUD

Peut-on trouver un art plus canadien-français que le fléché? Pourtant, cette forme d'artisanat n'est pas vraiment valorisée par le grand public. Si vous prenez goût à l'histoire et vous appréciez les couleurs vives, rendez-vous à l'exposition *L'Art du fléché*, qui est en montre du 11 février au 26 avril au Salon Empire du Centre du patrimoine (340, boulevard Provencher). Vous y trouverez toute une panoplie de ceintures fléchées d'ici et d'ailleurs, faites à la main ou au métier.

«L'exposition au Centre du patrimoine est notre façon de faire valoir cet art, note Eva Navarete-Bérard, l'une des organisatrices de *L'Art du fléché*. Nous connaissons les ceintures vendues au Festival du Voyageur, mais elle sont faites à la machine et ne sont pas très authentiques. Les ceintures faites à la main, à la manière traditionnelle, représentent environ 400 à 500 heures de travail.»

C'est par amour de cet art à la fois pratique et expressif qu'Eva Navarete-Bérard a voulu monter une exposition de ceintures fléchées. «C'est un art très ancien qui a probablement ses origines en Acadie, note-t-elle. Il n'y a pas de documentation concrète, mais il semblerait qu'après la déportation des Acadiens en 1755, certains seraient revenus s'installer dans la région de l'Assomption au Québec, d'où ils auraient fait rayonner leur art.»


photo: Daniel Bahuaud

Quelques ceintures fléchées faites par Eva-Navarete Bérard.

Une fois l'idée lancée de l'exposition lancée, signale-t-elle, tout le monde a embarqué. En effet, Eva Navarete-Bérard a été rapidement accompagnée de Denise Préfontaine, Janelle Reynolds, Vivianne Raiche et Nicole Guyot-Coulson, des bénévoles qui ont aussitôt contacté des artisanes locales et fait venir des ceintures fléchées du Musée de Saint-Boniface et du Musée de l'homme et de la nature.

«Le but était vraiment de mettre en valeur le talent de neuf artisanes locales, explique Denise Préfontaine. On ne se rend pas compte que ces personnes créatives sont nos voisines.»

L'exposition présente d'admirables ceintures fléchées, notamment une reproduction d'Eva Navarete-Bérard de la ceinture du Docteur Chénier, le patriote mort en 1837. Elle y a mis des petites perles dans chaque tête de flèche, et la ceinture pèse environ un kilo! À ne pas manquer aussi, les ceintures faites par Denise Dupuis, Gisèle Johnson-Himbault, Georgette Savoie-Vrignon, Yvonne Verrier, Hélène Picton, Janelle Reynolds, Vivianne Raiche et Annette Boulet, récemment décédée et à qui l'exposition est dédiée.

RELAIS

Le Festival des jeunes et des aînés

Que vous dansiez jusqu'aux petites heures à la Rame de Nuit ou tapiez du pied au Rendez-Vous des Vieux Amis, le Festival a ce qu'il faut pour plaire.

Daniel BAHUAUD

Avec le relais Pleine Lune, la Rame de Nuit et le Rendez-Vous des Vieux Amis, tous pourront célébrer le 30e du Festival, qu'ils aient 13 ou 93 ans.

Le relais Pleine Lune, organisé par le Conseil Jeunesse Provincial (CJP), sera ouvert du jeudi 18 février au samedi 20 février à la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain (CCFM). «Le slogan du CJP est "Par et pour les jeunes", rappelle le coordonnateur des projets, Stéphane Ritchot. C'est pourquoi les jeunes de 13 à 17 ans sont visés. Ça leur donne leur place à eux.»

Les groupes musicaux invités sont ainsi composés de jeunes d'ici. Ils sont: Citron jaune, Jinx McCoy, Ya Ketchose, La Voie Lactée, Tapis 7, 5etunvox et Jambon.

En plus des concerts et d'une variété de petits concours, le grand événement sera la grande finale de la LISTE, la ligue d'improvisation de la Division scolaire franco-manitobaine, qui se déroulera à la salle Pauline-Boutal du CCFM le vendredi 19 février à 20 h. «C'est le grand spectacle du relais», explique Stéphane Ritchot.

La Rame de Nuit, le relais du Collège universitaire de Saint-Boniface, sera ouvert du 18 au 20 février. Organisé par l'Association des étudiants du CUSB, la Rame de Nuit met à sa programmation toute une gamme de groupes musicaux, y compris l'orchestre du CUSB, composé de Mathieu Roy, Marie-Josée Dandeneau, Andrew Brewster, Jacques Bertrand et Meaghan Dunnigan.

Vous pourrez aussi entendre le groupe rock contemporain québécois Mauvais Quart d'Heure, la musique rythmée des Mouches Noires, la formation de La Broquerie Ya Ketchose, 5etunvox et Benoit Morier et les Pilules.



Archives La Liberté

Bandaline sera de la fête le 15 février au Rendez-Vous des Vieux Amis au CCFM.

Les gens de l'âge d'or ne seront pas laissés pour compte lors du 30e du Festival. La Fédération des aînés franco-manitobains. et CKSB organisent en effet Le Rendez-Vous des Vieux Amis, une journée d'activités spéciales qui se déroulera le 15 février au Relais du Voyageur au CCFM.

L'entrée est gratuite et les portes seront ouvertes à 11 h. Un dîner sera offert dès 11 h 30 et on pourra se régaler de soupe aux pois, d'un ragoût, de tourtière, de légumes et de tarte au sucre. Du bison et de la cuisine cajun sont également au menu.

De midi à 13 h, l'émission À l'heure actuelle, animée par Monique LaCoste et Jean-Pierre Allard, sera diffusée du relais et le groupe Bandaline est l'invité.

De 13 h 15 à 14 h 15, Marcel Pattyn et les Voyageurs seront en spectacle. Par la suite, tous sont invités à terminer l'après-midi à la Cabane de Marie Anne située au Club Éclipse (255, rue de la Cathédrale).

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

LA SÉRIE-SPECTACLES DU RENDEZ-VOUS

Spectacle famille (non fumeur)
Le dimanche 14 février 1999
à 10 h 30
Carmen Campagne
La reine suprême de la chan[illegible] petits. Cette année, Carm[illegible]éritée son quatrième Félix dans la ca[illegible] album/enfants. Elle [illegible] les enfants et les enfants l'adorent!
12 $ plus taxes

Supplémentaire le 14 février à 13 h 30

CKSB | La Liberté

La Soirée Découverte
Le mardi 16 février 1999
à 20 h 30
Nancy Dumais
C'est un son rock qui fait bouger, des mélodies fortes et accrocheuses.

Son premier disque «Parler aux anges» se classe parmi les grands albums francophones de l'année.
En première partie: Marie-Claude McDonald
16 $ plus taxes

Blue

La Soirée Cajun
Le jeudi 18 février 1999
à 20 h 30
C.J. Chenier and the Red Hot Louisiana Band
Meilleur chanteur et accordéoniste Zydeco au monde – Living Blues
C'est de la musique dansante endiablée qui rappelle le génie de son père Clifton Chenier.
18 $ plus taxes

Smirnoff | Blue | Q | Global

La Soirée Celtique
Le vendredi 19 février 1999
à 20 h 30
Richard Wood
Le jeune prodigue Richard Wood est le prochain violoneux par excellence des provinces atlantiques. Son spectacle débordant d'énergie est un mélange de virtuosité au violon et d'habileté sur scène.
En première partie: Serüj McDuhk
18 $ plus taxes

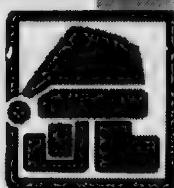
Blue | Q | Global

Party du 30e
Le samedi 20 février 1999
à 20 h 30
Suroît et JiCi Lauzon
Un show deux fois plus amusant pour célébrer le 30e en grand éclat! Le groupe folklorique Suroît et l'humoriste JiCi Lauzon s'allient pour nous faire rire et danser en bonne compagnie.
18 $ plus taxes

Blue | La Liberté | Groupe Investors | CKSB

Billets en vente au guichet du Rendez-Vous
(768, avenue Taché)
Avant le Festival:
• Du lundi 1er février au vendredi 5 février de 11 h à 19 h.
• Le samedi 6 février de 11 h à 17 h.
• Du lundi 8 février jusqu'au jeudi 11 février de 11 h à 19 h.
Pendant le Festival:
• tous les jours de 11 h à 22 h
• sauf le dimanche 14 février de 11 h à 20 h.

Renseignements et Billets: 233-9214



Patrimoine canadien

30 ans en photos



Cette photo (année non identifiée) date de l'époque où le Festival du Voyageur n'avait encore défini sa mission historique. Mais bien que "historiquement pas corrects", ces manèges faisaient quand même le bonheur des enfants!



1983. Le déjeuner aux crêpes de CKSB recevait de la grande visite! Les joueurs des Jets Norm Dupont, Serge Savard et Jimmy Mann sont ici entourés de leurs jeunes partisans, parmi lesquels on reconnaît, derrière Serge Savard, les jumelles Johanne et Nicole LaCoste.



1983. C'était avant Hart Rouge... Folle Avoine en spectacle au Grenier de l'abbaye.



1992. La petite Janelle Mulaire-Rémillard, ici au Télé-Relais, dans les bras de sa tante-voyageuse officielle, Aline Rémillard, a aujourd'hui sept ans!



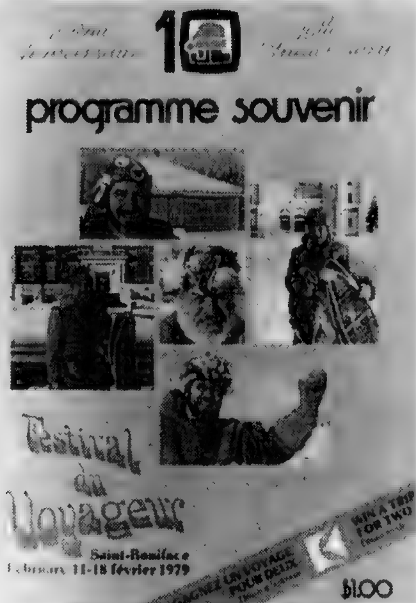
1979 : le Festival célèbre son dixième anniversaire. La reine Christine Bergeron et les deux princesses du Festival : Michèle Lussier et Jacqueline Laberge.



1990. Les voyageurs officiels, Marcelle et Gabriel Forest, posent en compagnie de Riverborne, la mascotte du Festival, aujourd'hui disparue de la fête.



1980: le Festival du Voyageur organisait de nombreuses compétitions sportives. Ces enfants posent en compagnie d'Aurèle Desaulniers, voyageur officiel, de la reine Liette Préjet et des deux princesses, la jumelle Jo-Anne Préjet et Michèle Gervais. Absente de la photo: la "Mlle Sympathique" du concours, Mariette Mulaire.



Programme souvenir du dixième anniversaire du Festival, en 1979. Cette année-là, le Festival a eu cinq voyageurs officiels, qui étaient d'ailleurs les cinq premiers à occuper cette fonction: Georges Forest (1970), Roland Marion (1971-1972), Gilbert D'Eschambault (1973), Gérard Prenovoault (1974-1976) et Lucien Loiselle (1977-1978).



1994. Les élèves de l'école Précieux-Sang qui préparent les crêpes. À l'avant, de g. à d.: Guy Poirier, Pierre Lemoine et Marc Gauthier. À l'arrière: René Jean, Luc Dubé, Stephan Trudel, une fille non identifiée, Rossel Gosselin et Jérémie Robin.

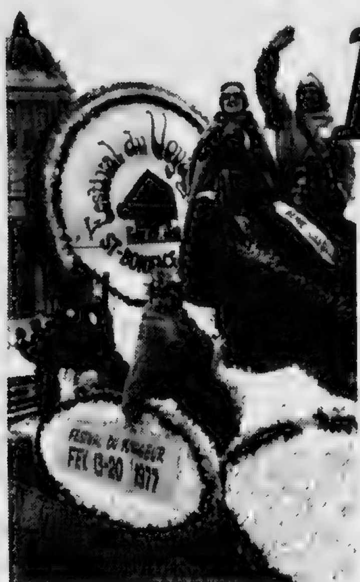
1983 : en septembre, le Louis-Riel Collegiate était devenu le collège Louis-Riel (CLR), entièrement consacré à l'enseignement secondaire en français. Ce défilé était donc le premier du CLR. On y reconnaît, entre autres, portant la bannière à gauche, Charles Sabourin, marchant derrière, Michel Loiselle et marchant à gauche, l'enseignante Louise Auger.





1993. Olivier Arnaud, collectionneur des macarons du Festival, était aussi un des organisateurs du Relais des Pionniers et dirigait une équipe de 160 bénévoles.

Ils se souviennent



1977: «Le jour du défilé, il a fait extrêmement froid rappelle la Voyageuse officielle en 1977, Lucienne Loiselle, et il n'y avait personne dans les rues. On commençait la parade devant l'assemblée législative, on descendait la rue Broadway jusqu'à la rue Main. Rendu là, on avait le vent du nord en plein visage. Je pense que c'est là que nos sourires ont gelés dans nos visage!» Sur la photo, on reconnaît aussi la reine Paule Bertrand.

1983 : Les Intrépides interprètent l'hymne national avant la rencontre des Jets contre les Bruins de Boston. "Ce dont je me souviens, raconte Marcien Ferland, c'est qu'on nous avait dit qu'on allait être vus par 50 millions de télespectateurs. Je me rappelle aussi un certain stress: quand Marcel Gauthier annonçait les buts en français certains soirs, il se faisait huer. Je ne savais pas comment la foule allait accueillir le Ô Canada chanter en français."





1977: Guy Bérubé a été le chauffeur des Voyageurs officiels pendant 14 ans. Il s'occupait de leur horaire, de les transporter et de les accompagner tout au long des dix jours d'activités. «J'ai eu la chance de travailler avec du vrai bon monde, déclare-t-il. Les journées commencent à 7 h le matin et se terminent rarement avant 1 h le lendemain matin. J'ai eu beaucoup de plaisir à faire ça.» C'est maintenant Eugène Prieur qui occupe cette fonction.

(1994): Gisèle Barnabé se rappelle bien de cette soirée passée avec des amis au Grenier de l'Abbaye. «Ça doit bien faire au moins quatre ou cinq ans, mentionne-t-elle. Je ne me rappelle pas de la "joke" de Jean Racine, mais elle a l'air bien bonne. Sur la photo, je reconnaîs ma belle-sœur Louise Gratton à gauche et mon mari (Normand Barnabé) à droite.»





(1988): Vous rappelez-vous de l'époque où le relais Pleine Lune avait lieu dans une tente? «Je me rappelle que nous avions des spectacles sous la tente, avec les artistes du 100 Nons et d'autres artistes, raconte l'animateur de ces soirées, Marquis Pantel. C'est là que j'ai pris le goût pour le théâtre et l'improvisation. La Ligue d'improvisation du Manitoba n'existait même pas à cette époque.»

1997: Joseph Comeau (au centre) a remporté l'an dernier un voyage à Churchill au Festival du Voyageur. «J'ai fait un vrai beau voyage, mentionne-t-il. J'ai manqué les baleines, parce que l'eau était trop froide, et j'ai manqué les ours polaires, parce qu'ils étaient repartis pour le Nord, mais c'était vraiment une expérience extraordinaire.» À gauche, le représentant de Canadian Airlines, Frank Torchia et à droite, le guide qui a accompagné Joseph Comeau à Churchill, Kelly Turcotte.



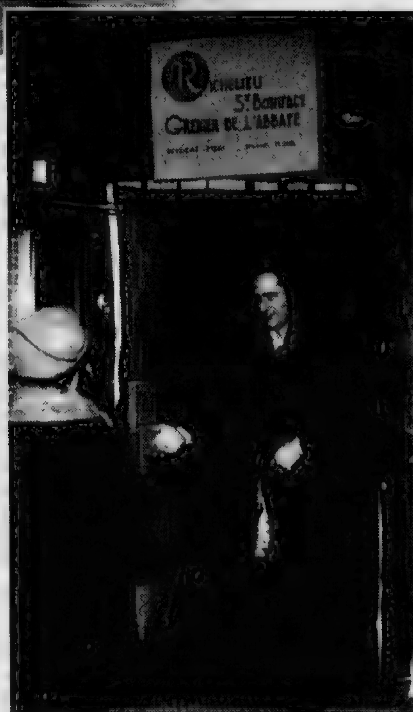


1985: Non, ce n'est pas Neil Gaudry au Gala du homard, mais bien en train de conclure une entente de jumelage avec les représentants du Festival de Beau Bridge en Louisiane. «À l'hiver 1985, ils étaient venus ici, explique-t-il. Sur la photo, je suis accompagné par la reine de leur Festival. Au printemps de 1986, nous nous étions rendus là-bas pour le Festival des Écrevisses.»



1989: Cécile Foidart a été responsable de l'organisation de l'équipe de la Dérouine en 1989 à Saint-Norbert. Malheureusement, ce n'est pas son équipe qui a remporté la victoire cette année là. «Saint-Norbert avait participé à toutes les compétitions de la Dérouine depuis sa création et *La Libeté* m'avait rencontrée à cette époque pour parler de cette compétition, raconte-t-elle. Le bébé que j'ai dans les bras sur la photo, c'est mon garçon Éric qui a maintenant 12 ans.»

1977: Arthur Chaput accueillant les gens au Grenier de l'Abbaye. «Je me souviens qu'à cette époque, pour une raison ou pour une autre, je me retrouvais toujours comme trésorier ou à compter les caisses en fin de soirées, raconte celui qui travaille maintenant chez BDO. Ce n'était pas toujours facile de "balancer" à une heure du matin! Je me souviens aussi que la famille Campagne débutait leur carrière à cette époque, ajoute-t-il. On a donc été dans les premiers à présenter les spectacles des Campagne. Ils ont connu pas mal de succès depuis avec leur groupe Hart Rouge.»





1982: Grand rassemblement de Voyageurs devant la Cathédrale suivant la messe du Festival. Sur la photo, on reconnaît les Voyageurs officiels Aurèle et Gabrielle Desaulniers ainsi que Robert et Carmen Laroche. «Les femmes des Voyageurs officiels commençaient à prendre un peu plus de place dans les activités du Festival, raconte Carmen Laroche. On commençait à se rendre compte que les reines ne faisaient pas vraiment partie de notre patrimoine. Dans l'histoire, on sait bien que les Voyageurs étaient mariés à des femme indiennes, pas à des reines!»

Des visages du Festival





◄ 1997. Une mère et son enfant.

◄ 1996. Dans les tentes du parc du Voyageur, les spectacles attirent aussi de nombreux spectateurs.



1978 : la reine Louise Meissner.



199?. Maurice Paquin animant le Télé-Relais.



1979. Il devait faire froid!

1984. Le défilé. Quelle famille! ▼



<u>Vox populi</u>

Qu'aimez-vous du Festival?

Au Festival, il y a des activités pour tous les goûts. Qu'aimons-nous de notre festival d'hiver? Voici ce qu'ont dit quelques personnes.

Textes et photos: Daniel BAHUAUD



Marc Giguère

«C'est une fête communautaire qui nous donne la chance de nous rassembler, de célébrer et surtout de nous retrouver avec des amis.»



Albert Ruest

«J'aime les courses de chiens, parce qu'elles ont tellement de vie. Parfois on oublie que les chiens sont de vrais athlètes.»

Iwana Darul

«J'aime le Grand Rendez-Vous. Toutes les familles sont là et on voit les jeunes s'amuser.»



Julie Proteau

«Le Festival, c'est pour les gens de tout âge. C'est aussi un rassemblement francophone. Il faut apprécier ça.»



EXPOSITION

Boulet en Solo

L'année 1999 promet pour Sylvie Boulet. Artiste en résidence au CCFM, elle y monte également sa première exposition en solo.

Anie CLOUTIER

Artiste en résidence au Centre culturel franco-manitobain (CCFM), Sylvie Boulet y présente égalèment sa première exposition solo: Œuvres récentes, en montre jusqu'au 28 mars à la galerie du CCFM.

Native de Saint-Boniface, Sylvie Boulet a étudié les beaux-arts à l'Université du Manitoba ainsi qu'à l'institut des beaux-arts de Florence en Italie. Après avoir expérimenté avec une variété de médiums, notamment le papier, la photographie et le dessin, elle s'est finalement trouvé une niche dans la peinture acrylique et le collage.

À 33 ans, elle dit se sentir plus à l'aise que jamais avec elle même et son art. «Je suis finalement en accord avec qui je suis et où je veux m'en aller, confie l'artiste. Avant, j'avais l'impression de perdre mes énergies en menant de front toutes ces différentes voies. Je ne voyais pas d'évolution concrète dans mon travail.»

Œuvres récentes regroupe une quinzaine de toiles et quelques œuvres tridimensionnelles où les couleurs et les textures font bonne figure. «Ma mère est morte subitement au mois de mai et la peinture a été comme ma thérapie, signale Sylvie Boulet. Plusieurs œuvres sont dans des tons de gris et de bruns, très sombres. Et puis, tout à coup, je me suis mise à peindre en couleur, ce qui a donné Le Soulier rouge et Le Fauteuil bleu. C'était comme une réconciliation avec ce qui était arrivé.»


photo: Anie Cloutier

Sylvie Boulet: Peindre avec ses émotions.

La vie d'artiste, signale Sylvie Boulet, n'est pas de tout repos. «Les gens s'imaginent que d'être artiste ce n'est pas aussi sérieux que d'être médecin ou dentiste. Mais pour moi, peindre est un travail qui peut même être pénible par moments. L'aspect financier, par exemple, n'est jamais facile. Les gens s'attendent à ce qu'on leur donne nos œuvres. Pour leur faire plaisir, il faudrait vendre nos tableaux 150 $ la pièce! Je faisais, par exemple, des cartes de papier. Chacune était unique en son genre et j'aurais voulu les vendre 5 $ pièce. Ce qui veut dire que pour faire un profit, le détaillant aurait dû les étiqueté à 10 $ ce qui n'est tout simplement pas vendable. Je recevais donc un montant ridicule de 2 $ la carte, ce qui ne couvre même pas le coût des matériaux!»

L'artiste doit aussi souvent faire face à la controverse. Et Sylvie Boulet n'y échappe pas. Certains, en effet, reprochent à ses toiles leur subtile érotisme. Le carton d'invitation au vernissage, qui a eu lieu le 11 février, a lui aussi suscité la controverse, fait remarquer Sylvie Boulet. «Plusieurs de mes toiles comportent un cercle dans un carré et de ce cercle sortent des fils, indique-t-elle. Les concepteurs de la carte ont pensé que ça serait intéressant de reproduire ces formes sur l'invitation. Eh bien! Le premier commentaire qu'on a entendu c'est: "On dirait une paire de seins de danseuses à gogo". Certains Franco-Manitobains voient la sexualité de façon très traditionnelle. Ils sont choqués par mes toiles, et disent: "C'est épouvantable!" Mais si je voulais vraiment faire de l'art érotique, je le pourrais. Cependant je respecte les opinions des gens. S'ils aiment, tant mieux, si non, tant pis. Mais s'ils n'aiment pas, c'est à eux de se demander pourquoi. Ce n'est que lorsqu'ils auront compris pourquoi ils n'aiment pas une toile qu'ils auront compris qui ils sont.

«On n'aime pas une toile parce qu'elle nous rappelle une mauvaise expérience, un moment difficile, une crainte qu'on a. Ce n'est que quand on analyse et comprend ça qu'on est en mesure d'apprécier l'art. Et puis, un centre culturel comme le CCFM, qui prétend promouvoir les beaux-arts, ne devrait pas se gêner pour exposer des toiles comme les miennes. D'ailleurs, quand on voit ce qui se fait au Musée des beaux-arts de Winnipeg, il y en a des œuvres qui touchent à la religion et à la sexualité.»

ÉCOLE SAINT-CLAUDE

À la recherche de son identité

Le Comité de parents de l'École française de Saint-Claude lance un concours ouvert à toute la population afin de l'aider à trouver un nom et un emblème pour identifier la nouvelle école en construction à Saint-Claude.

Le Comité accepte les propositions jusqu'à la fin du mois de février. Il y aura ensuite un vote sur les propositions reçues.

La personne dont la proposition sera retenue méritera un prix de la part du Comité de parents. «Nous ne savons pas encore exactement quels seront les prix, mais nous invitons toute la population du Manitoba à participer, lance une membre du comité de parent, Alexandra Parvais. On souhaite évidemment un nom français, le plus court possible et qui pourrait peut-être représenter la petite histoire de notre école.»

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur proposition par courrier à la boîte postale 450, Saint-Claude (Manitoba), R0G 1Z0 ou encore par télécopieur au (204) 379-2255.

P. D.

MUSIQUE

Rémi Bouchard, compositeur, pédagogue et sujet de thèse

Pour Rémi Bouchard, compositeur de pièces musicales pour enfants, être le sujet d'une thèse de doctorat est «une surprise agréable».

Daniel BAHUAUD

La vie paisible de Rémi Bouchard, compositeur franco-manitobain habitant Neepawa, a été secouée lorsqu'on lui a annoncé que Leon Harshenin, étudiant de l'université du Michigan à Ann Arbor, avait analysé plusieurs de ses pièces musicales dans sa thèse de doctorat. Pour ce compositeur d'études pour piano destinées aux enfants, c'était une nouvelle des plus inattendues.

«Je suis étonné. C'est une surprise agréable. Il n'y a vraiment pas d'autre façon de le dire, avoue le compositeur. Je sais que ma musique est jouée un peu partout, mais c'est un peu surprenant parce que d'habitude, la musique pour enfants n'est pas considérée comme importante. »

Or, Leon Harshenin, lui, croit que la musique pédagogique est plus importante qu'on ne le pense. Sa thèse, *La musique de piano du Grand Nord Blanc: Les ouvrages élémentaires et avancés de sept compositeurs canadiens*, fait état de la contribution souvent négligée de la musique pédagogique canadienne au répertoire du piano. Pour ce musicologue, les pièces de Boris Berlin, Nancy Telfer, Gerhard Wunsch, Stephen Chatman, Linda Niamath, Robert Bruce et Rémi Bouchard on su transmettre des concepts musicaux essentiels tout en les enrobant d'une «pureté d'expression qui parle aux cœurs des enfants.»

Toute personne ayant suivi des leçons de piano reconnaîtra au moins un des compositeurs mentionnés dans la thèse de Leon Harshenin. Pour Rémi Bouchard, c'est un honneur de figurer au côtés de tels musiciens. «J'ai joué, moi aussi, les pièces de Boris Berlin lorsque j'apprenais la musique. Je ne pensais jamais qu'on me placerait au même rang», dit-il.

Rémi Bouchard est surtout impressionné par le discernement dont Hershanin a fait preuve. «On voit que c'est quelqu'un qui a bien compris mes objectifs pédagogiques et ma musique, dit-il. C'est exactement comme ça que je veux être perçu.» En effet, Hershanin a constaté que la musique de Rémi Bouchard est très personnelle, même si elle s'adresse aux jeunes interprètes. La thèse note qu'au delà des techniques apprises, les enfants peuvent réfléchir sur la paix dans le monde et l'écologisme grâce aux morceaux *Save the Hungry Children*, *Nature in Danger* et *Stand up for Peace*.

Rémi Bouchard remarque également que Hershanin approuve de l'emploi de l'humour dans sa musique, destiné à rendre accessible aux jeunes les concepts musicaux qu'ils doivent apprendre. Pour amuser les enfants, Rémi Bouchard emploie souvent des titres comiques comme *Presto Popcorn* ou *A Fish Called Glissando*. Son recueil, *The Piano Fights Back*, sécurise l'enfant en lui faisant comprendre qu'on peut faire des erreurs tout en apprenant.

Pour Rémi Bouchard, le plus beau compliment, c'est que Leon Hershanin trouve que sa musique a du mérite, indépendamment de sa fonction pédagogique. «Bouchard fait preuve d'un don de mélodie, indique Hershanin dans sa thèse. Ses airs nous hantent.»

«Je compose pour les enfants depuis les années 1970, indique Rémi Bouchard. J'ai beaucoup travaillé et, au début, il m'a fallu avaler bien du rejet de la part des maisons d'édition. Éventuellement, j'ai appris qu'on jouait mes morceaux au Japon! Être mentionné dans une thèse m'indique qu'après tout mes efforts ont valu la peine.»



Archives La Liberté

Avant de passer chez des éditeurs américains, Rémi Bouchard a publié deux recueils chez les Éditions du Blé, *Hommage à Louis Riel* et *Héritage*.

Le Babillard

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ ***Veillée familiale et danse de la Saint-Valentin*** le 12 février de 18 h 30 à 22 h à l'école Île-des-Chênes. Musique, activités et prix variés (878-3744).

LA BROQUERIE

✎ Le Club de l'amitié des aînés de La Broquerie vous invite à sa ***partie de cartes du Carême*** le 26 février à 20 h au Centre de l'amitié.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

✎ Le Théâtre Montcalm présente ***Le Temps des Lilas*** de Marcel Dubé, dans une mise en scène de Lucien Jean avec Michel Duval, Suzette Fillion, Denis Foidart, Thomas Jean, Pauline Lafond-Bouchard, Norbert Parent, Rachele Preteau, Darren Sabourin et Fernand St-Amant, les 26 et 27 février à 20 h avec une matinée le samedi à 14 h. Admission: 13 $ adultes, 10 $ étudiants et 27 $ pour le souper-théâtre (758-3132 ou 758-3035).

SAINT-VITAL

✎ Le Comité de garderie de l'école Lavallée vous invite à la ***projection du film Une vie de bestiole (A Bug's Life) le 20 février à 13 h 30 à l'église Saint-Eugène*** (1007, chemin St. Mary's). Admission: 2 $ par personne. Vente de maïs soufflé et de jus, encan et nombreux prix à gagner. Les profits iront à la construction de la nouvelle école française dans le sud de Saint-Vital.

AU FÉMININ

✎ ***Remise des prix Réseau le dimanche 7 mars*** au restaurant Tiffany's (133, chemin Niakwa, 17e étage). L'accueil débute à 11 h 45 et le brunch sera servi dès 12 h 30. Billets: 20 $ (235-0640).

55 ANS ET PLUS

✎ La FAFM entame une série de visites des clubs en région. Elle sera à ***Saint-Georges*** le 2 mars, à ***Saint-Norbert*** le 4 mars et à ***l'Accueil Colombien*** le 9 mars. Angèle Bernardin et Joëlle Boisvert seront sur place pour présenter le Volet 55 du centre de ressources communautaire (235-0670).

✎ ***Voyage en Europe avec Éliane Nadeau*** du 26 mai au 21 juin. Prix: 4 292 $ par personne. Rabais de 50 $ si vous réservez avant le 15 février (424-5243).

✎ La FAFM invite le grand public à se rendre au ***Relais du Voyageur*** au CCFM le 15 février à 11 h. Assistez à la diffusion en direct de l'émission *À l'heure actuelle* de CKSB puis dansez au son de ***Marcel Pattyn*** et ***Les Voyageurs***. Réservations: Claire Gallant au 233-8972.

IMPROVISATION

✎ Le CJP et la DSFM vous invitent à assister aux quarts de finale et à la ***demi-finale du tournoi divisionnaire de la LISTE*** le 15 février de 9 h 30 à 16 h à la salle 2127 du CUSB.

PASTORALE

✎ Le Comité diocésain du Jubilé vous invite à une présentation intitulée ***Vivre le Jubilé au sein du monde: un nouveau départ pour l'humanité*** le 23 février à 19 h 30 à la cathédrale de Saint-Boniface. Conférenciers: Mgr Antoine Hacault et Lorraine Saint-Hilaire s.n.j.m. (237-9851, poste 232)

✎ ***Un Dieu qui se fait proche***, quatre sessions pour les mamans à la maison (service de garderie) offert à la Villa Maria les 3, 10, 17 et 24 mars à 9 h. Animatrice: Colette LeGal (269-2114).

✎ Le Comité diocésain du Jubilé vous invite à une présentation intitulée ***Libérer les captifs: la remise de la dette internationale*** le 10 mars à 19 h à la paroisse Saint-Eugène. Animatrice: Lorraine Dumont (237-9851, poste 232)

RENCONTRES ET RÉUNIONS

✎ ***Réunion annuelle de Santé Sud-Est le 15 février*** au Heritage Centre de Niverville. Au programme: présentation sur les aînés et la santé avec Evelyn Shapiro, premier chercheur au département des sciences de la santé communautaire de la faculté de médecine de l'Université du Manitoba.

✎ Prochaine rencontre de la ***Société des orchidophiles du Manitoba***: le 21 février à 14 h dans la salle 1147 du CUSB. Benoit Landry au 888-4516.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

La pianiste Navah Perlman est l'invitée de ***Virtuosi Concerts*** le 13 février à 20 h, salle Eckhardt-Gramatté (Université de Winnipeg). Billets: 21 $/12 $ (786-9000).

Music from the Northern Climes avec les Winnipeg Singers à l'église unie Sturgeon Creek le 14 février à 19 h. Billets: 17 $ (831-6473).

Dans le cadre des Jeux panaméricains, le Musée de l'homme et de la nature présente ***South American Odyssey*** (musique, danse et costumes de l'Amérique du Sud) le 14 février à 13 h 30 (956-2830).

Au programme de l'Ensemble MusikBarock: ***A Dedication to Variation*** le 21 février à 20 h dans l'église Crescent Fort Rouge. Billets: 20 $/16 $/5 $ (453-4946).

Les 25 et 26 février au Foyer du CCFM: ***The Uncle Spike All-Stars*** à 20 h 30 (233-8972).

Juice Newton sera à la salle du Centenaire le 28 février. Billets: 15 $ /20 $ (780-3333).

Westminster Concert Organ Series présente ***Don Menzies*** ainsi que ***The Northern Brass*** le 28 février à 20 h. Billets: 15 $ (786-4882).

À L'ÉCRAN

À la Cinémathèque: ***Cube*** de Vincenzo Natalie le 16 février à 19 h 30 et 21 h 30; ***The Kingdom II*** de Lars Von Trier les 17 et 18 à 19 h suivi de ***Brakhage*** de Jim Shedden à 21 h 30 (925-3457).

DANSE

Les Danseurs contemporains de Winnipeg et JumpStart présentent ***Desperately Seeking Grace*** les 25, 26 et 27 février au CCFM (452-0229).

Le ***Chai Folk Ensemble*** et ***Rusalka Ukrainian Dance Ensemble*** partagent la scène de la salle du Centenaire les 2 et 3 mars à 20 h. Billets: 17 $/10 $ (780-3333).

Le Ballet royal de Winnipeg lève le rideau sur ***Swan Lake*** du 10 au 14 mars à la salle du Centenaire (956-2792).

SUR LES PLANCHES

Présentement au MTC: ***Blessings in Disguise*** de Douglas Beattie (942-6537).

Square Eyes à l'affiche du MTYP du 17 au 28 février au Gas Station. Billets: 8 $ (947-0394).

Du 23 au 27 février à 20 h: ***Macbeth*** au Pantages Playhouse Studio. Billets: 12 $ (942-7425).

Le 28 février à midi, le Winnipeg Jewish Theatre présente ***The Year of the Flood*** au théâtre Berney, Asper Jewish Community Campus (477-7478).

EXPOSITION

Au WAG: ***Track Records: Trains and Contemporary Photography*** jusqu'au 25 avril (786-6641).

Au Musée de l'homme et de la nature jusqu'au 11 avril: ***The Stories Woven In*** (956-2830).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

THÉÂTRE

Julien face à Julie

Un jeune homme charge un revolver et se prépare à appuyer sur la gâchette. Est-il suicidaire ou songe-t-il à commettre un meurtre? La réponse se trouve dans Et si Dieu jouait aux dés?, une pièce de Marc Prescott prochainement à l'affiche des Chiens de Soleil.

Anie CLOUTIER

Un soldat de l'armée canadienne de retour d'une mission de paix en Bosnie a du mal à réintégrer la société. Prisonnier d'un sentiment d'aliénation et se sentant impuissant vis à vis le monde qui l'entoure, il n'arrive pas non plus à communiquer son désarroi. Sa confidente et sœur jumelle cherchera donc par de multiples questions à faire la lumière sur le trouble de son frère. Voilà les bases de *Et si Dieu jouait aux dés?*, une pièce signée Marc Prescott présentée par la troupe de théâtre du Collège universitaire de Saint-Boniface, les Chiens de Soleil, du 24 au 27 février.

«*Et si Dieu jouait aux dés?*, c'est une pièce que je qualifierais d'intello-philosophique, confie Marc Prescott qui en assure la mise en scène. La Bosnie n'est que le déclencheur du questionnement du personnage de Julien. Vraiment, qui a-t-il de plus impuissant qu'une machine à tuer que l'on envoie à l'étranger maintenir la paix? Naturellement, le personnage ne peut pas exprimer ce qui cause ce sentiment d'impuissance parce que si on pouvait mettre le doigt dessus, il n'y en aurait plus d'impuissance!»


photo: Anie Cloutier

Meaghan Dunnigan, Marc Prescott et Christian Perron.

Montée par le Théâtre de la 16e de Vancouver en septembre, la pièce a été reçue avec intérêt, surtout par le public universitaire. «Je suis moi-même un jeune dramaturge de 27 ans et je cherche à aller chercher les jeunes de ma génération, indique Marc Prescott. Je crois que ma génération se cherche désespérément une question. Ou plutôt, elle cherche la réponse à une question qu'elle ne connaît pas. Comme le personnage de Julien qui ne sait pas pourquoi il a tant de mal à évoluer dans le monde qui l'entoure, ma génération se demande: c'est quoi le problème? On blâme tous nos malheurs sur les Baby Boomers. Le Sida, la crise économique, la pollution... on passe tout notre temps à se plaindre, à être insatisfait de ce qu'on a. Mais ce qu'on ne réalise pas, c'est que la civilisation s'est construite grâce à des gens qui ont voulu améliorer le monde. Nos ancêtres n'ont pas passé leur temps à blâmer les générations passées. La dette, le déficit, c'est vrai que c'est injuste, c'est vrai que ce n'est pas de notre faute si on a reçu un monde qui va mal. Mais on est responsable maintenant de ce qu'on va léguer à nos enfants.»

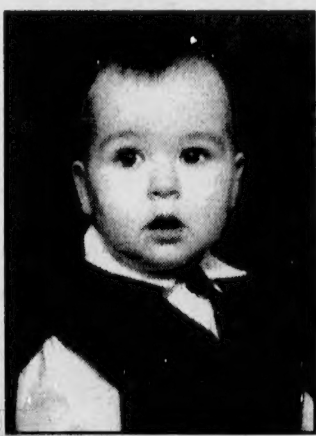
Christian Perron, que l'on a vu dans *Sept étages, sept histoires* au Cercle Molière cette saison, campe ici le rôle de Julien. «C'est un personnage un peu simple, pas niaiseux, mais naïf dans sa compréhension des idées complexes, qui n'arrive pas à interpréter ses sentiments. D'ailleurs, il doit bien répéter 25 fois "Je ne sais pas" dans la pièce. Il ne sait pas ce qui se passe, mais, il veut juste que ça arrête.»

Les 16 à 25 ans partagent un sentiment d'aliénation face à la société et leur famille, poursuit-il. «Et c'est pour ça que la pièce leur parle. Il arrive un point dans la vie où tu dois faire un choix. T'as eu ton bac, là, il faut que tu te trouves un métier. Julien, aussi doit prendre une décision. Il contemple le suicide parce qu'il ne voit aucune autre option.»

À l'opposé de Julien, sa sœur jumelle semble bien loin des questions existentielles de son frère. «Julie ne se pose pas de questions sur ce que lui ont transmis ses parents, souligne son interprète Meaghan Dunnigan qui en est à sa première apparition aux Chiens de Soleil. Elle accepte tout. Elle fait de son mieux. Il y a beaucoup de Julie dans le monde.» Christian Perron enchaîne: «Elle fait la vie la vie la plus platte au monde! Elle ne pense qu'à ses études, son futur mariage et les enfants qu'elle va avoir. Julien, lui, ça le dérange qu'elle soit si heureuse là-dedans même s'il ne veut pas de cette vie. Au fond, c'est ça la pièce: un frère et une sœur qui ont une conversation qu'ils auraient dû avoir il y a dix ans.»

Et si Dieu jouait aux dés? est en montre aux Chiens de Soleil du 24 au 27 février à 20 h dans la salle Martial-Caron (200, avenue de la Cathédrale). Admission: 3 $ étudiants, 5 $ grand public.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Vincent Gilles Joseph Patenaude. Je suis né le 29 octobre 1997.

Mes parents sont Gilbert et Paulette Patenaude (née Damphousse) de Saint-Germain.

Mes grands-parents sont Arthur et Madeleine Patenaude (née Barnabé) de Saint-Vital; Paul et Fernande Damphousse (née Fillion) de Saint-Joseph.

Sports éclairs

Ligue Hanover-Taché

Classement au 10 février

	G	P	N	PTS
Île-des-Chênes	21	3	0	42
La Broquerie	18	6	0	36
Saint-Jean	13	9	2	28
59ers	13	10	1	27
Saint-Adolphe	8	14	2	18
Grunthal	5	19	0	10
Pine Falls	3	20	1	7

Hockey

• Un tournoi combiné de **hockey** (garçons) et de **curling** (filles) est organisé à l'aréna de **Saint-Pierre-Jolys** les 6 et 7 mars (Bud Bouchard au 433-7806 et 347-5816). • L'association de **hockey-ball du Manitoba** est à la recherche de nouveaux joueurs et joueuses (925-5602).

Soccer

• L'Association des footballeurs francophones (**AFF**) est à la recherche d'un **entraîneur** et de joueurs pour la saison estivale (**Vic Jean-Paul au 231-8638** et **Patrick Rey au 237-8041**).

Ski alpin

• L'association manitobaine de **ski alpin** organise différentes compétitions pour initier les jeunes (Dave McKnight au **925-5716** ou **269-7016**). • Le Centre de ski **Agassiz** du parc national du **Mont-Riding** est ouvert quotidiennement de 8 h 30 à 16 h 30 (835-2246).

Balle-molle

• La ligue de balle-molle de **Winnipeg** accepte de nouvelles équipes pour la prochaine saison (**222-6352**).

Guy Lafleur et les autres

• Une partie de hockey opposant une équipe de la Gendarmerie royale du Canada et des anciennes vedettes de la Ligue nationale de hockey aura lieu le jeudi 18 mars à 19 h à l'aréna de Winnipeg. **Guy Lafleur, Gaston Gingras, Gilbert Perreault, Mario Marois** et **Marcel Dionne** seront présents. Coût: **15 $** pour adulte et **40 $** pour une famille de quatre personnes (**1-800-661-0178**.)

Ski de fond

• Le parc national du **Mont-Riding** a plus de 260 km de pistes de ski de fond entretenues, qui varient du niveau débutant à expert (**848-7275**).

M. É. B.

Vous avez des renseignements à nous faire parvenir sur les activités sportives dans votre région? Télécopieur: 231-1998.

HOCKEY

Bon début pour le collège Pierre-Elliot-Trudeau

Grâce aux dévouement des parents, l'équipe est bien encadrée.

Marc-Éric BOUCHARD

Les Canadiens du collège Pierre-Elliot-Trudeau n'en sont qu'à leur première année au sein de la ligue de hockey des écoles secondaires du Manitoba, mais ils font déjà la fierté de l'école.

Avec une fiche de six victoires, dix revers et trois parties nulles, la troupe de l'entraîneur Ronald Cadieux est assurée de participer aux séries éliminatoires. «Nous avons un bon groupe de jeunes et les parents sont très dévoués, souligne-t-il. J'aime bien mon expérience et nous recevons beaucoup d'encouragement et des bons commentaires des parents.»

Enseignant de géographie et de français, Ronald Cadieux aime bien son expérience derrière le banc. «J'ai joué longtemps au hockey, mais je n'étais pas très familier avec le rôle d'entraîneur, mentionne-t-il. L'approche est très différente et je ne vois plus le hockey de la même façon depuis que je suis entraîneur. Il y a tellement de petits facteurs qui font la différence entre une victoire et une défaite, que tous les petits détails sont importants.»

Parmi les joueurs de l'équipe, l'attaquant Ryan Gulakow se démarque des autres. Il aurait pu évoluer dans une autre ligue mais il a préféré porter les couleurs de son école. «J'adore jouer pour monsieur Cadieux, dit-il. Nous sommes tous des amis et c'est facile de bien s'entendre sur la patinoire. Quand la saison de hockey a débuté mon cœur me disait de rester avec les Canadiens. Nous connaissons une bonne saison et nous jouerons dans les séries éliminatoires. Je ne peux pas demander mieux.»

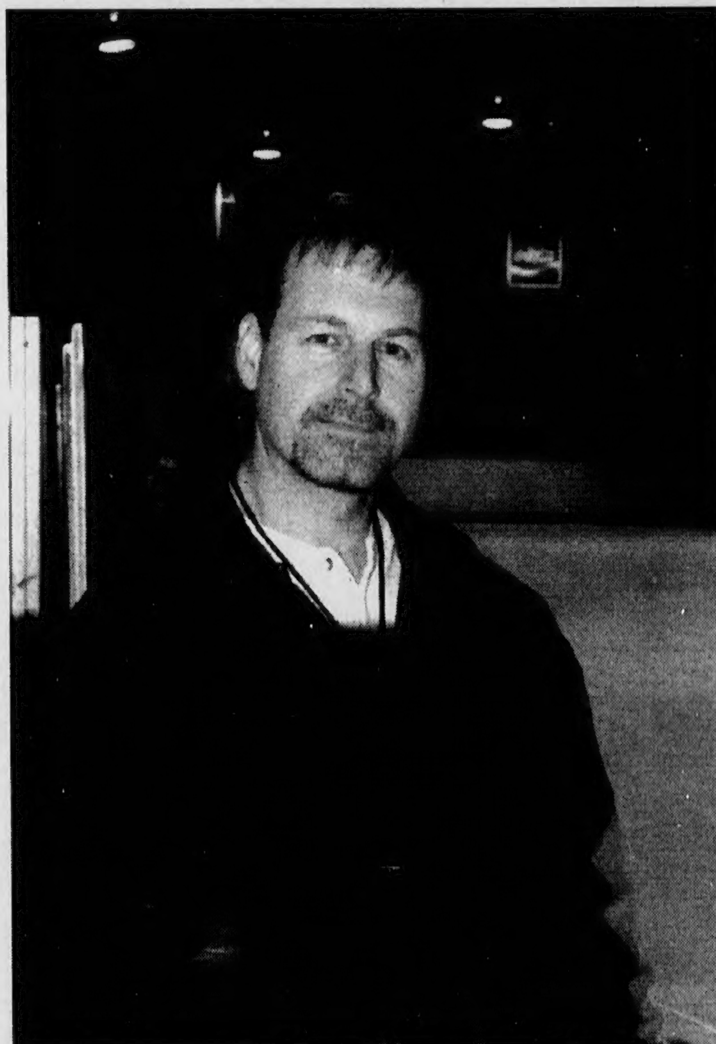


photo: Marc-Éric Bouchard

Ronald Cadieux aime beaucoup son expérience avec les Canadiens du collège Pierre-Elliot-Trudeau.

Glen Kjernisted est le joueur robuste de l'équipe. «Je m'amuse beaucoup et j'aime donner de bonnes mises en échec aux défenseurs des équipes adverses, informe l'attaquant âgé de 17 ans. Je suis discipliné mais j'aime le jeu robuste. Je connais mon rôle et je veux m'améliorer à chaque partie.»

Assistant-capitaine de l'équipe, le défenseur Ricky Perkins est impressionné de l'enthousiasme des spectateurs. «Nous avons les meilleurs partisans de la ligue, affirme-t-il. Ils sont très bruyants, ils emportent leur tambours et ils chantent. Leur musique et leurs encouragements nous donnent un surplus d'énergie. J'espère que nous pourrons nous rendre loin en séries éliminatoires.»

Bryce Gobeil, qui est le vétéran gardien de but de l'équipe, apprécie la saison de hockey. «C'est plaisant de jouer pour mon école, affirme-t-il. j'ai une bonne communication avec les défenseurs et c'est motivant de jouer pour monsieur Cadieux.»

Selon le directeur du collège, Gérard Auger, la mise en place de l'équipe de hockey a permis à plusieurs joueurs d'augmenter leur estime personnelle. «Le hockey les valorise et ils sont reconnus par les autres étudiants du collège. C'est une bonne expérience pour l'école et grâce au dévouement exceptionnel des parents, l'équipe est bien organisée.»

Recyclez ce journal!

[redacted]



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

6h05 Les Oursons volants
6h30 Iris le gentil professeur
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Liza (L au J)
Le Monde de Clémence (V)
11h00 La Vraie Vie
12h00 Le Midi
12h30 Lingo
➤ 13h00 Cinéma: Jalousie(L)
La Chouette Équipe (Ma)
La mariée a du chien (Me)
Incident à Baltimore (J)
Perry Mason (V)
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Ouimzie
15h30 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Télé-Relais
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 Omertà, le dernier des hommes d'honneur
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 La Politique fédérale
0h04 De bouche à oreille
1h35 Fin des émissions

Mardi

16h00 Un cas très spatial
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Télé-Relais
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Découverte
➤ 1h00 Cinéma: **Histoires fantastiques: la mauvaise tête.** *É.-U. 1987. Comédie fantastique.*
3h10 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Les Aventures de la courte échelle
16h24 0340
16h30 Les Débrouillards
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Télé-Relais
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Christiane Charette en direct
21h00 Radio
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
➤ 23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Vues d'ici:**Trente-deux films brefs sur Glenn Gould.** *Can. 1992. Drame biographique.*
2h30 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Télé-Relais
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Branché
➤ 0h25 Cinéma: **Black Rainbow.** *G.-B. 1989. Drame.*
2h35 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Magie du miroir
16h24 0340
16h30 Les Nouvelles Aventures des Robinson Suisse
16h55 0340
17h00 Change d'air!
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Le Télé-Relais
19h00 Le Comte de Monte-Cristo
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 2000 ans de cinéma:**Genghis Khan.** *É.-U. 1964. Film historique.*
2h30 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h02 Benjamin
7h15 Corinne & Colin
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Souris des villes, souris des champs
8h00 La Bande à Dingo
8h30 Les 101 Dalmatiens
9h00 Couacs en vrac
9h30 Doug
10h00 Princesse Sissi
10h30 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Clan destin
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Sortie de route.** *Fr. 1988. Drame. Une framille en vacances au Maroc a un accident de voiture. Les parents sont laissés pour morts par les enfants, qui prennent la fuite.*
14h30 On aura tout vu!
15h00 Rencontres sauvages
15h30 Parents d'aujourd'hui
16h00 L'Accent francophone
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Ce soir
17h30 Franc jeu
18h00 La Soirée du hockey
21h00 Le Téléjournal
21h25 Les nouvelles du sport
21h35 Juste pour rire
➤ 22h35 Comédie comédie: **La mort vous va si bien.** É.-U. 1992. Comédie. Deux rivales, qui se disputent le coeur d'un chirurgien esthétique, cherchent le secret de l'éternelle jeunesse.
0h40 Le Clan

Dimanche

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Monsieur Bonhomme
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Arthur
7h40 Fennec
8h05 Les Oursons
8h35 Quasimodo
9h00 Timon & Pumbaa
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Flip Flop
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second regard
14h00 De bouche à oreille
15h30 Horizons
16h30 Branché
17h00 La course destination monde
18h00 Ce soir
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux dimanches: Mini-série: **Le Polock.**
22h00 Le Téléjournal
22h30 Les Nouvelles du sport
➤ 22h55 Ciné-Club. **Trésors oubliés- L'Oeuvre de Mikhaïl Kobakhidze.** *U.R.S.S. 1969. Compilation de 5 courts métrages.* ***Jeune amour, Le Carrousel, La Noce, Le Parapluie, Les Musiciens.***
0h10 Fin des émissions



TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla Bla Bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les Fruits de la passion
10h45 *J.E. en Direct*
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Place Melrose
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent'Cadieux
19h00 Histoire de filles
19h30 KM/H
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 La fricassée sportive
19h00 Le retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicité
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Fais-moi rire
18h30 Caméra choc
19h00 Diva
20h00 Juliette Pomerleau
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Histoire vraie : **Le cadeau de Nicholas.** *It. 1997. Mélodrame. Un couple d'Américains qui a perdu son gamin dans un attentat en Italie décide de faire don de ses organes.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h02 Infopublicité
1h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Fleurs et jardins
10h30 Vins et fromage
11h00 Tournoi de quilles en équipes
12h00 Infopublicité
13h30 Les ailes de la mode
14h00 Cyber club
➤ 15h00 Ciné-pop: **Le flic de Beverly Hills II.** *É.-U. 1987. Un détective de Détroit se rend à Los Angeles pour faire sa propre enquête sur un attentat dont a été victime un confrère.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Ciné-extra : **Casper.** *É.-U.1995. Comédie fantasiste. La fille d'un chasseur de fantômes devient l'amie d'un gentil spectre qui habite avec ses trois oncles malveillants dans un manoir décrépit. .*
➤ 19h30 Ciné extra: **Risque maximum.** *É.-U. 1996. Drame policier. Un jeune Français enquête sur la mort de son frère jumeau qui était acoquiné à la mafia russe de New York.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 Le TVA, sports
➤ 22h54 Ciné-Lune: **Monolithe.** *É.-U. 1993. Film de science-fiction. Un détective et sa partenaire découvrent l'existence d'une entité extra-terrestre capable de s'incarner dans le corps de ses victimes.*
0h24 Infopublicité
1h54 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Salut bonjour! - spécial finances personnelles
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
12h30 Vision mondiale
13h30 Coupe du monde de surf des neiges 99.
➤ 14h00 Ciné-pop: **Avalanche.** *É.-U. 1994. Un voleur de diamants tient en otage un écrivain et ses deux enfants dont la maisonnette est isolée du monde à cause d'une avalanche.*
16h00 Décibel
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Planète en folie
➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Le gars du câble.** *É.-U. 1996. Comédie satirique. Un inconnu au caractère fantasque et un peu inquiétant s'immisce dans la vie d'un jeune architecte dont il veut devenir le meilleur ami.*
21h00 Poursuites infernales
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 Le TVA, sports
22h51 Vins et fromages
23h21 Évangélisation 2000
23h51 Infopublicité
1h21 Fin des émissions



Le Jour du Seigneur:
le dimanche 21 février à 10 h à la SRC

Messe célébrée au sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs, à Montréal, par Georges Madore, prêtre.



TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Les prix du Québec (L)
Olympica II (Ma)
Temps d'affaires (Me)
Pas si bête que ça! (J)
Si j'avais les ailes d'un ange (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Olympica II (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h00 Zig zag café
10h00 Argent public (L)
Sciences 5 (Ma)
Mise au point (Me)
Au nom de la loi (J)
Temps présent (V)
11h00 Journal de TV5
11h30 Bouillon de culture (L)
Si j'ose écrire (Ma)
Reflets (Me)
Les splendeurs naturelles d'Europe (J)
Faxculture (V)
12h20 Revue de presse canadienne (V)
12h30 Faut pas rêver (Ma)
Outremers (Me)
Savoir plus santé (J)
Les carnets du bourlingueur (V)
12h45 C'est la vie (L)
13h00 Découverte (V)
13h30 Funambule (L)
Télécinéma (Ma)
Rêves en Afrique (Me)
Courants d'art (J)
Horizons francophones (V)
14h00 Le journal de France 3
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 Édition spéciale sur le Kosovo
20h00 Les pieds sur l'herbe
20h30 Au nom de la loi
21h30 Journal belge
22h00 L'Écran témoin
23h15 Soir 3
23h45 Les grandes marées
1h15 Télécinéma
1h45 Reflets
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Les prix du Québec
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute
20h35 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Édition spéciale sur le Kosovo
1h15 Les pieds sur l'herbe
1h45 Au nom de la loi
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Autant savoir
20h30 Savoir plus santé
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Ça se discute
1h50 Temps présent
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Habitat traditionnel
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Kitikmeot
19h30 Clip postal
20h00 Les dossiers de l'inspecteur Lavardin
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Envoyé spécial
1h15 Musique, musiques
1h45 Si j'ose écrire
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV5

Vendredi

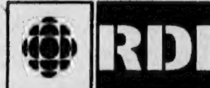
16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Michel Strogoff
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
23h00 Revue de presse canadienne
23h15 Soir 3
23h45 Les dossiers de l'inspecteur Lavardin
1h15 Union libre
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Courants d'art
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 Au delà des apparences
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Référence
6h30 Visions d'Amérique
6h45 C'est à dire
7h00 Découverte
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Génies en herbe
9h30 Pas si bête que ça
10h00 Les carnets du bourlingueur
10h30 Rince ta baignoire
11h00 Journal de TV5
11h30 Horizons francophones
12h00 Sport Africa
12h30 Magellan
13h00 Méditerranéo
13h30 Les arts et les autres
14h00 Journal de France 3
14h30 Temps d'affaire
15h00 Funambule
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Thalassa
17h30 Vins et fromages
18h00 Journal de France 2
18h30 Les 14e Victoires de la musique
21h00 Festival Franco-ontarien
21h30 Journal belge
22h00 Comme au cinéma
23h45 Soir 3
0h00 Vivement dimanche
1h45 Paris chic choc
2h15 Magellan
2h45 Michel Strogoff
3h45 Paris chic choc
4h15 Télétourisme
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Méditerranéo
5h30 Cap aventure
6h00 Autant savoir
6h30 Habitat traditionnel
7h00 Tu vois ce que je veux dire
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Espace francophone
9h30 Kiosque
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Vivement dimanche
14h00 Journal de France 3
14h30 Les grandes marées
16h00 Journal suisse
16h30 Les splendeurs naturelles d'Europe
17h30 Festival Franco-ontarien
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche prochain
19h00 Grands gourmands
19h30 Bouillon de culture
20h45 Faxculture
21h30 Journal belge
22h00 Kitikmeot
23h00 Télétourisme
23h30 Soir 3
23h45 Les 14e victoires de la musique
2h45 Outremers
3h15 L'écran témoin
4h45 Journal de TV5



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le poin (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horizons francophones
4h00 Impact

La Chaleur de l'hiver avec...

DE LA BONNE MUSIQUE !

Le Parc du Voyageur

Cabane à Sucre : La Langue ben pendue
spectacles pour enfants le jour et série de conteurs francophones et anglophones en soirée.

Poste Pambian : Swingue la bottine
danse et musique canadienne-française, autochtone et écossaise

Poste Rivière-Rouge : Le Feu aux doigts
les meilleurs violoneux du Festival

Fort la Reine : Électricfolk
musique folk et rock contemporain



Les Relais

Relais du Voyageur
du 12 au 20 février, 340 boul. Provencher
C'est là où vous trouverez une variété d'artistes en journée et en soirée au style Cajun et Acadien!
Budget

Grenier de l'Abbaye
du 12 au 20 février, 271 av. de la Cathédrale
C'est le site où l'humour prédomine!

La Rame de Nuit
du 18 au 20 février, 200 av. de la Cathédrale
C'est le rendez-vous des jeunes et des étudiants universitaires avec musique folk-rock.

Relais Métis
les 13 et 14 février, 614 rue Des Meurons
L'esprit de la nation Métis abonde avec gigue, danse carrée, violon et chant!

L'Auberge du Violon
du 13 au 20 février, 210 rue Masson (fermé le 16 février)
Vous y trouverez des chansons à répondre, du violon et de la danse.

Relais des Pionniers
du 18 au 20 février, angle Provencher et Nadeau
Venez vous amuser en famille, avec vos amis et vos voisins!

Pleine Lune
du 18 au 20 février, 340 boul. Provencher
C'est le site des jeunes de 13 à 18 ans avec de la musique folk, rock et alternative.

Les Cabarets

Cabaret Lavérendrye
du 13 au 20 février, 614 rue Des Meurons

Le Canot
du 13 au 20 février, 768 av. Taché

Le Foyer
du 12 au 13 et du 17 au 20 février, 340 boul. Provencher

La Série-spectacles au Rendez-Vous

Veuillez consulter l'annonce publicitaire dans les pages de cette édition

Patrimoine canadien Canadian Heritage

DE LA BONNE BOUFFE !

Pour déjeuner...

Déjeuner aux crêpes de Radio-Réveil/CKSB
Relais du Voyageur -entrée gratuite
du 15 au 19 février de 7 h 30 à 9 h 30
CKSB!

Parc du Voyageur
Cabane à sucre, Poste Rivière-Rouge
Les samedis et dimanches dès 9 h 30

Journée familiale Safeway - déjeuner gratuit
le dimanche 14 février de 9 h 30 à 11 h 30

Pour dîner...

Relais du Voyageur
du samedi 13 février au samedi 20 février dès 11 h

Dîner avec À l'heure actuelle/CKSB
Relais du Voyageur
du lundi 15 février au vendredi 19 février dès 11 h
Nouveau : entrée gratuite
CKSB!

Grenier de l' Abbaye (réservations : 237-4123)
du samedi 13 au samedi 20 février de 11 h 30 à 14 h
Nouveau : entrée gratuite du lundi 15 février au vendredi 19 février

Cabaret La Vérendrye
du 13 au 21 février de 11 h à 14 h
Nouveau : entrée gratuite du lundi 15 au vendredi 19 février

Le Foyer
du 13 au 20 février dès 11 h

Parc du Voyageur
Cabane à sucre, Poste Rivière-Rouge, Poste Pambian
Les samedis et dimanches dès 11 h

Pour souper...

Relais du Voyageur
du 13 au 20 février dès 17 h

Grenier de l'Abbaye (réservations : 237-4123)
du 13 au 20 février de 16 h 30 à 19 h 30
Réservations : 237-4123

Relais Métis
les 19 et 20 février dès 17 h

L'Auberge du Violon
du 13 au 20 février dès 17 h (fermé le mardi 16 février)

Relais des Pionniers
du jeudi 18 au samedi 20 février de 17 h à 19 h

Cabaret La Vérendrye
du 13 au 20 février dès 17 h
Spécial: Festin mystère du Voyageur - le mardi 16 février
La Soirée corporative Voyageur - le vendredi 19 février à 18 h 30
billets requis, réservations : 233-8997

Parc du Voyageur
Cabane à sucre, Poste Pambian, Poste Rivière-Rouge
dès 17 h

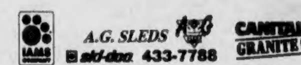
Le Foyer dès 17 h

Télé-Relais
du 15 au 19 février de 17 h à 18 h 15
Menu varie à chaque (cajun, traditionnel, écossais, métis...)
Entrée gratuite avec billets (appelez CKSB au 788-3235)

Le Rendez-Vous
Série-Spectacles (les 14, 16, 18, 19 et 20 février)
Concours violon et gigue (le 13 février) dès 12 h 30

DU BON PLAISIR !

Courses internationales Voyageur de chiens attelés Iams
les 13 et 14 février, sur la rivière Rouge, à la Fourche, de 10 h à 15 h
Une centaine de mushers se donnent rendez-vous pour une des plus grandes courses de chiens attelés en Amérique du Nord.



Les sculptures sur neige
Voilà une des attractions les plus populaires au Festival!
Symposium international de sculptures sur neige
Douze équipes de partout au monde vous démontrent leurs talent au parc du Voyageur.



Le Défi Voyageur
du 15 au 20 février au Poste la Prairie, Parc du Voyageur
Venez encourager les participants lors de ce concours de force et finesse

Concours Violon et Gigue
Le dimanche 14 février au Rendez-Vous, 768 av. Taché
Toujours aussi populaire après 29 ans d'existence!
Inscriptions au Rendez-Vous le dimanche 14 février de 10 h 30 à midi.

La Dérouine
le 13 février de 11 h à 16 h au Parc du Voyageur
Découvrez comment les villages franco-manitobains se mesurent les uns contre les autres!

Cabane de Marie-Anne
du samedi 13 février au samedi 20 février, au 255 rue de la Cathédrale
Organisé par les Filles de Pionnières, ce nouveau relais offrira l'interprétation des arts et métiers artisanales des femmes de l'époque.

Pour de plus amples renseignements, composez le 233-ALLÔ

Système d'entrée
Laissez-passer de 10 jours

12 $	Adulte
10 $	Âge d'or et étudiant
4 $	Jeune (6 à 17 ans)
gratuit	Enfant (5 ans et moins)

Laissez-passer journalier

7 $	Adulte
6 $	Âge d'or et étudiant
3 $	Jeune (6 à 17 ans)
gratuit	Enfant (5 ans et moins)





Festival du Voyageur



